

Spécial COLLECTIVITÉS

Spécial
by PROS

Octobre 2018

Piscines, Spas & Équipements



Aires de jeux p.54
Toboggans
Animations



©Oceadis



p.6

Un moment avec...
Guillaume FAUCHER



p.44

Importance du pediluve



p.52

Accessibilité



p.16

Reportages



Revêtements, Rénovations
Abris de piscines et terrasses,
Sécurité, Robots...

**RÉPERTOIRE
FOURNISSEURS** p.124

Un ensemble de **PARTENAIRES** spécialistes des **piscines collectives.**



CONCEPTION

- Bureau d'étude
- Construction
- Rénovation
- Equipements
- Aires de jeux d'eau

VIE de la PISCINE / GESTION

- Formations
- Analyse et injection
- Traitement de l'eau
- Animation et sécurité
- Contrat entretien / location

SUIVI / CONTROLE

- Audit
- Expertise
- Maintenance
- SAV

Sur tout le territoire,
Pour un accompagnement
ponctuel ou de A à Z

**Les spécialistes
OServices à votre
écoute**



La qualité des équipements du groupe
OCEDIS au service des
piscines collectives.



Aires de jeux
d'eau sans bassin
EASYTOONS et
AQUATOONS



Analyse,
Régulations et
automatismes

**Zoom sur l'automatisme
MELCONTROL**

- Gestion à distance avec l'application
- Gestion de 1 ou 2 bassins



Tout pour le traitement
de l'eau

Zoom sur le PCH

- Son traitement est automatisé avec le PCH évolution
- Nécessite moins de stockage, et n'est pas périssable, il se stocke d'une saison à l'autre.

Édito

LA PISCINE COLLECTIVE EN PLEINE MUTATION ?

Très certainement et on peut dire que nous sommes en plein dedans !

Côté public, le temps des mille piscines à l'objectif unique d'éducation sportive, avec des bassins simplistes réduits à un équipement minimum, est définitivement révolu, nous le savons tous.

Côté privé, même combat, la piscine basique destinée à la natation a fait son temps.

Mais, faisons un bref retour en arrière sur quelques-unes des évolutions de ces 5 dernières années...

● **Les contrats publics ont fondamentalement changé.** Les Marchés Globaux de Performance (MGP) imposent à présent des engagements contractuels sur des performances réelles et mesurables, avec des clauses de pénalités à la clef en cas de prévisions non atteintes ! Les délégations de service public ont explosé, qu'il s'agisse de gérer de petites piscines ou de très grands complexes aquatiques.

Avec ces nouveaux intervenants, serait-on en train de remettre en cause l'accord tacite sur les déficits chroniques des bassins publics ?

Pour le secteur privé, même si ce type de contrat-cadre n'est pas imposable, il faut reconnaître que le maître de l'ouvrage, qui sera la plupart du temps l'exploitant, porte un regard de plus en plus averti sur le coût global de sa piscine ou de son centre aquatique ! Il n'est désormais plus question de choisir le moins-disant lors de l'investissement. On pense à long terme, dans un souci d'optimisation du rendement d'exploitation de l'établissement.

“Les relations entre concepteurs, constructeurs et exploitants doivent changer, afin de coopérer vers un même objectif.”

Ces préoccupations « basement matérielles » ont des effets vertueux : on réduit les consommations énergétiques et d'eau, on préserve ainsi l'environnement et on prend en compte l'impact carbone.

Conséquences : les relations entre concepteurs, constructeurs et exploitants doivent changer, afin de coopérer vers un même objectif. Un constat qui ne peut que nous réjouir, mais qui change radicalement l'approche de construction et de rénovation des bassins. Un nouvel état d'esprit doit donc être adopté.

● **Les piscines doivent s'adapter aux nouveaux comportements et répondre aux attentes de plus en plus exigeantes des utilisateurs.**

Cette évolution est sans conteste la plus difficile à suivre. Une surenchère d'activités ludiques, sportives, mais aussi répondant aux besoins de

bien-être, doit être suivie, afin de rentabiliser l'établissement... privé, mais aussi public, toujours dans le but de revenir à une exploitation maîtrisée.

Les solutions passent tout d'abord par une conception ad hoc des piscines ou centres aquatiques (avec plusieurs bassins adaptés aux différentes activités par exemple), ainsi que par la planification d'installation d'équipements à la fois fonctionnels et « tendance ». Sachant que les orientations fluctuent à une vitesse presque impossible à talonner...

La mode des animations éphémères (qui s'est déjà répercutée sur la restauration, sur les jeux (notamment avec la folie des « escape game »), commence à atteindre notre secteur, avec des soirées cinéma organisées autour d'une projection devant une piscine remplie de participants sur matelas gonflables ! Sans parler de ce parc (Galaxy Erding en Allemagne) qui a mis au point un casque étanche et un programme pour faire des glissades en toboggan aquatique en totale immersion dans un monde virtuel !

Il faut savoir être inventif pour suivre la mouvance. Une veille permanente est impérative pour être dans le ton des piscines collectives nouvelle version.

● **La sécurité et l'accessibilité représentent des enjeux de plus en plus sensibles.** Il est désormais évident que la loi ne peut pas tout cadrer et qu'il est du ressort de l'exploitant d'assurer une prise en charge efficace de ces problèmes. L'éducation, la sensibilisation et la motivation sont les seuls véritables fondements pour atteindre plus de sécurité et une meilleure accessibilité. En être persuadé c'est déjà avoir gagné une partie sur ces batailles de chaque jour.

Ces quelques exemples témoignent de l'importance des changements en piscine collective. La raison en est simple : la piscine n'a plus aujourd'hui le même rôle qu'auparavant. Et elle n'aura plus le même rôle demain. Elle doit s'envisager en tant qu'équipement social, avec des objectifs très variés : d'éducation, de santé publique, d'intégration pour la piscine publique, de loisirs, de bien-être pour la piscine privée.

La piscine change, alors tenez-vous informés !

Virginie Bettati



©OCÉDIS



©EDSUN LOISIRS



©ACQUATIX



©AQUA ROC DECOR

SOMMAIRE

Repérez bien cette page pour retrouver un sujet, un article...

- **EDITO** p.4
- **EN BREF** p.6
- **RENCONTRE / DIALOGUE**
Un moment avec Guillaume FAUCHER
et Rémi BROSSE p.8
- **REPORTAGES**
 - Camping Blue Bayou ou comment dépasser
les tendances ? p.24
 - Camping Sunélia l'Atlantique : un parc aquatique
renové qui a tout pour plaire p.26
 - Espace aqua-ludique du Camping
l'Étoile Des Neiges p.30
 - Hôtel Brésil Opéra : optimisation d'un sous-sol
par l'aménagement d'un Spa p.32
 - Piscine de l'Hôtel Castelbrac : une terrasse-jardin
transformée en piscine p.34
 - Comment créer un univers autour d'un spa
ou d'une piscine ? p.36
- **DOSSIER TECHNIQUE**
 - Accessibilité : où en est on ? p.48
 - De l'importance du... pédiluve ! p.60
- **ÉQUIPEMENTS**
Comment transformer son bassin
avec les bons équipements p.42
- **TENDANCES**
 - Le marketing olfactif p.64
 - Marché à explorer chez les kinés p.12
 - Piscine publique et conception environnementale :
c'est possible ? p.38
 - Création d'un Spa : Et si c'était à refaire ? p.56
- **PRODUITS & ÉQUIPEMENTS** p.68
- **ON EN PARLE**
Entreprises p.92
- **RENDEZ-VOUS**
Foires, salons, congrès p.107
- **RÉPERTOIRE THÉMATIQUE**
des fournisseurs des piscines de collectivités p.110
- **LISTE DES ANNONCEURS** p.114

Dernières nouvelles ou infos notables, ces petites phrases ont le pouvoir de vous faire sentir par où le vent tourne pour la piscine collective. A lire aussi entre les lignes...

Piscine éphémère

Pour cet été, Paris a aménagé le Bassin de la Villette dans le cadre de Paris Plages 2018 ! 3 bassins de différentes profondeurs ont été ouverts gratuitement de 11h à 21h et accessibles à 300 personnes en même temps (dont les personnes à mobilité réduite). On peut donc se baigner dans un canal à Paris, comme autrefois, mais en toute sécurité, puisque les bassins sont délimités par du bois flottant en surface et équipés d'un fond immergé relié aux pontons par un cadre, sur lequel des filets sont fixés afin d'éviter tout passage d'objets immergés. La baignade y est sécurisée et la qualité de l'eau est contrôlée chaque jour !

Piscine publique : on peut réserver ?

Oui, c'est possible ! A Puteaux, pour lutter contre une trop forte fréquentation, l'accès est réservé aux habitants de la ville en raison des fortes chaleurs qui augmentent considérablement le nombre de baigneurs. A partir de 25°C, les non-résidents de la ville ne pourront plus accéder à la piscine.

Que dit l'enquête « noyades 2018 » ?

Le triste nombre, établi pour l'instant entre le 1^{er} juin et le 26 juillet, est déjà de 1 139 noyades, dont 251 mortelles. Soit 4 personnes noyées par jour ! Parmi ces cas mortels : 40 % ont eu lieu en mer, 27 % en piscine tous types confondus (familiale, privée, publique...), 14 % en cours d'eau, 9 % en plan d'eau et 5 % dans d'autres sites (baignoires, bassins...). Pour le reste, le lieu n'a pas été rapporté.

Top 5 des services les plus appréciés à l'hôtel

La piscine y est ! Booking a réalisé une étude qui a permis de connaître les 5 services les plus appréciés par la clientèle d'un hôtel. Un personnel professionnel et serviable, un parking gratuit, l'air conditionné et... une piscine, pour rêver les pieds dans l'eau ! Le critère numéro 4 des voyageurs français est donc de pouvoir jouir des plaisirs de la baignade, sans quitter leur établissement. Et au cinquième rang, on trouve un délicieux petit déjeuner, pour commencer la journée de manière gourmande...

Où est la plus grande piscine de France ?

Elle est à Chartres ! Ouverte en 2009, pour un budget de 70 millions d'€, elle offre 5 000 m² de surface d'eau, en intérieur et en extérieur, avec onze bassins, un parcours balnéo et la rivière à courant la plus longue d'Europe. Elle reçoit 800 000 visiteurs par an, elle est ouverte 7j/7 y compris en nocturne ! Son coût d'exploitation est de 1,5 M d'€ par an. Sa gestion est assurée en DSP par Vert Marine. A noter : son bâtiment labellisé HQE !

Combien de français ne savent pas nager ?

Un sur six ! Selon le Baromètre santé 2016 de Santé publique France, près d'un Français sur six déclare ne pas savoir nager : seulement 5 % parmi les jeunes de 15-24 ans, mais plus de 35 % chez les 65-75 ans. Or, ce sont surtout les tranches d'âge élevé qui sont touchées par les noyades, souligne l'agence sanitaire, ajoutant qu'on peut apprendre à nager à tout âge.

Travaux performance énergétique ? Pas d'obligation !

A la suite du recours du Conseil du Commerce de France (CdCF), du PERIFEM (qui fédère les enseignes de la grande distribution et leurs partenaires) et de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH), le Conseil d'Etat a annulé (en date du 18 juin 2018), le décret relatif à l'obligation d'amélioration de la performance énergétique dans les bâtiments existants à usage tertiaire.

Le Conseil d'Etat a jugé en particulier que le décret attaqué méconnaissait le principe de sécurité juridique en imposant un délai trop court pour les études énergétiques et plans d'action prévus par le décret au 1^{er} juillet 2017, ainsi que pour la réalisation des travaux exigés avant le 1^{er} janvier 2020.

Fiasco programmé pour la piscine des JO ?

Le Centre aquatique olympique de Saint-Denis, projet phare des JO devant être livré le 30 septembre 2023, est déjà mal parti. Trop cher avec 260 millions de € HT (soit entre 160 et 170 millions plus cher que le projet initial), il comporterait trois bassins en mode JO, puis deux dans le mode héritage (un bassin de 50 m et une fosse à plongeon), après les Jeux. D'une capacité de 17 000 places, il serait reconfiguré à 2 500 places après 2024. Son déficit déjà programmé serait de 500 000 € par an. L'équipement, qui doit prendre place face au Stade de France souffre déjà du rapport de l'Inspection générale des finances !

A suivre...

Toboggans : le jeu tourne mal !

Si le toboggan est incontestable l'attraction n° 1 des parcs aquatiques (rappelons que l'un des critères les plus recherchés sur Google pour les campings est « toboggan aquatique » !), il faudrait cependant prendre garde à la guerre des records qui conduit malheureusement à de pathétiques accidents.

Un seul exemple : le Summerslide de 15 mètres de haut, 32 mètres de long, une inclinaison de 31 degrés, avec la capacité de « projeter » ses utilisateurs dans l'air à 46,6 km/h.

L'année dernière, installé en Suisse, il avait déjà occasionné des dizaines de blessés. Cette année ce toboggan géant éphémère renoue avec sa triste tradition en affichant déjà de nombreux accidents... sachant que chaque participant signe bien sûr une décharge de responsabilité à l'organisateur !

HAYWARD WAY OF LIFE



Le style de vie Hayward. © Edwige Lamy. hivitelence.com



PISCINE GLOBAL LYON ★ 13 - 16 NOV 2018 ★ STANDS 4E48 - 5C75

UN MOMENT AVEC... Guillaume FAUCHER

Directeur commercial du Groupe OCEDIS

et Rémi BROSSE Responsable commercial Melfrance

La société Ocedis, fondée par Claude HARDY et dirigée par son fils Romain, est spécialisée dans le traitement des eaux. Elle a rapidement trouvé sa place sur le marché.

Bien implantée dans l'HPA depuis ses origines, la société a créé, voici un an, OServices, un service de spécialistes dédiés à la piscine collective unique en France.

Guillaume FAUCHER, Directeur commercial du Groupe OCEDIS et Rémi BROSSE, Responsable commercial, nous expliquent ce qu'apporte OServices à la piscine collective et ce qui est proposé en matière de produits, de services et de formations.



Guillaume FAUCHER



Rémi BROSSE

D'où est né le concept OServices ?

Guillaume FAUCHER : Depuis sa création, Ocedis travaille avec des piscines collectives, que ce soit en HPA ou en collectivités. Ce travail en direct, auprès de ces acteurs, nous a permis de mettre en évidence leur demande croissante de services (entretien, réactivité, SAV, audit...), pour lesquels un intervenant local est un véritable atout.

OServices c'est la rencontre entre nos clients revendeurs, qui sont des spécialistes de la piscine collective, aussi bien en construction qu'en entretien, et nos clients collectivités/campings, qui souhaitent avoir un intervenant local.

Rémi BROSSE : Nous avons regroupé, sur tout le territoire, une vingtaine de sociétés partenaires, spécialistes de la collectivité, qui interviennent à la demande. Ce sont des professionnels de la construction, de l'entretien, parfois uniquement pour de la filtration, ou encore, certains sont des bureaux d'études, etc. Ils maillent toute l'activité HPA. Au total, près de 200 techniciens sont répartis sur toute la France !

Les savoirs faire techniques de chacun sont cumulés pour permettre de tisser une toile de spécialistes au service des piscines collectives.

Les collectivités, établissements de l'HPA (campings...), peuvent faire appel à OServices dans leurs projets de conception (construction, rénovation, création d'aires de jeux), de gestion de la vie de la piscine (entretien, traitement de l'eau, analyse, automatismes, etc.) ou encore de suivi (audit, expertise, maintenance, etc.).

Les experts du service pourront les accompagner selon les besoins de la piscine, de manière ponctuelle, ou de

A à Z (selon le programme choisi par la structure), et leur assurer un SAV réactif (support téléphonique et assistance technique), des conseils, des audits de contrôle, un suivi de maintenance...

Il s'agit ainsi d'un accompagnement local et d'un ensemble de prestations, proposées pour les piscines collectives.

Le groupe OCEDIS fournit des produits et du matériel, comme par exemple, les régulations automatiques, les pompes doseuses automatiques, le doseur d'hypochlorite de calcium (PCH), les produits liquides, tout le matériel d'analyse pour

les collectivités, selon les réglementations ARS, les pompes à chaleur, etc.

LMP (La Maison de la Piscine) réalise des aires de jeux d'eau en kit (rapides et économiques), ou sur-mesure (Easytoons et Aquatoons) et peut également fournir les jeux pour les pataugeoires ou aires de jeux d'eau existantes. Elle accompagne aussi les piscines collectives dans l'aménagement de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (pédiluve adapté, mise à l'eau, etc.).



Avez-vous une offre en formations pour accompagner les collectivités ?

Rémi BROSSE : Ocedis propose tous les ans, par secteur, une ou deux formations auxquelles les clients sont invités. La formation s'écoule sur une journée : une matinée plutôt théorique, durant laquelle nous rappelons les bases de la chimie du traitement de l'eau, les différents produits chimiques autorisés ou non en collectivités et la sécurité, par exemple : que se passe-t-il lorsque l'on mélange 2 produits ?...

Les échanges continuent durant le déjeuner et l'après-midi, les participants assistent à une présentation du matériel ou à des rappels élémentaires sur le traitement de l'eau, pour la mise en route, etc. Nous présentons les équipements pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et faisons quelques rappels des nouvelles réglementations ARS. Nous abordons les différents traitements d'eau et tout ce que nous pouvons leur proposer pour la piscine collective.

Le service apporte aussi des conseils en matière de réglementation et normes en vigueur pour les piscines collectives.



Des formations sont proposées chaque année

Guillaume FAUCHER : Il y a deux types de formations : une pour les professionnels revendeurs et une spécifique pour les collectivités, dont les groupements. Nous réunissons tous les Villages Vacances, par zone géographique ou par enseigne, et nous organisons une formation adaptée à leur problématique terrain.

Cette année, nous en avons proposées plusieurs dizaines partout en France. Nous avons réuni au total environ 600 personnes sur l'année.

Nous proposons également des formations auprès des professionnels de la piscine collective en privé. L'entreprise réunit tous ses techniciens, de manière à harmoniser le discours, pour revoir la façon d'installer une régulation, comment et pourquoi on la pose, où se placent les injecteurs, etc.

Le matériel est-il proposé uniquement à la vente ou en location également ?

La volonté d'OServices est de proposer une vision et une qualité communes à tous les clients, appuyées par l'expertise du groupe Ocedis.

Le centre nerveux de la piscine collective, c'est le traitement automatique, la régulation chlore pH. En effet, 300 à 400 machines sont installées chaque année et de plus en plus le sont en location. Ce n'était pas notre volonté au départ de développer cette offre, mais la demande du client final est forte en ce qui concerne la sérénité dans les traitements et c'est ce qu'apporte le partenaire OServices.

La location permet d'avoir un matériel toujours entretenu et un remplacement immédiat en cas de souci technique, et c'est une option de plus en plus souvent retenue par les piscines collectives pour s'assurer d'un traitement tranquille et sûr.

ZOOM SUR...

> Le concept Aquatoons: une aire de jeux pour chaque tranche d'âge

Une aire de jeux sans bassins qui permet d'animer et de dynamiser les espaces de détente. Particulièrement colorée et attractive, cette aire se compose d'une plage (radier béton qui peut être recouvert d'un sol EPDM) sur laquelle sont fixés des jeux alimentés directement en eau ou actionnés par pompe manuelle. Les éléments hydrauliques, pièces à sceller et un bac tampon sont alors placés en amont.

Tout le savoir-faire du bureau d'études de La Maison



de la Piscine intervient alors pour conseiller l'exploitant afin d'organiser une aire en 3 parties : l'une pour les petits (2-6 ans) avec des jeux d'éveil et accessibles notamment par leur taille ; la deuxième pour les 6-8 ans, avec des jeux pour développer l'imaginaire et les transporter par le jeu ; la troisième pour les 8-12 ans, avec des jeux interactifs, à manipuler etc., afin de favoriser l'implication dans le jeu.

L'atout « plus » d'Aquatoons pour les exploitants : aucune surveillance requise !



UN MOMENT AVEC...

Nos partenaires locaux disposent d'un stock de produits important, leur permettant d'organiser des tournées régulières pour livrer au plus vite les piscines collectives. Nous sommes très attachés à ce qu'il y ait une grande réactivité et de la disponibilité en la matière. C'est un service nouveau et très apprécié qu'apportent nos partenaires OServices !



Automatisme connecté - MELCONTROL

Parlez-nous de votre appareil doseur en chlore sec ?

Notre principal produit concurrent dans le domaine du camping, c'est le chlore liquide livré en vrac. Il est d'ailleurs de plus en plus difficile à livrer, car cela requiert des normes de sécurité sur les camions. Nous remplaçons de plus en plus, ces « cuves de Javel » par des doseurs automatiques de chlore sec.

C'est le PCH Evolution. Au fur et à mesure de la demande en chlore, l'apport d'eau fait fondre le produit, ce qui désinfecte la piscine. Le conditionnement est de 25 kg. Les doseurs ont une capacité de stockage jusqu'à 40 kg pour permettre une autonomie de fonctionnement d'une semaine. Nous installons 200 à 250 PCH Evolution par an. Autres intérêts du produit : il n'est pas périssable d'une saison à l'autre et sa teneur en chlore est beaucoup plus élevée que dans le chlore liquide, réduisant les quantités utilisées par 6.

Si nous parlions analyse et matériel d'analyse ?

Nos clients procèdent aux analyses de leur eau à l'aide de photomètres d'analyse multifonctions électroniques : vérification du pH, du chlore, de l'acide isocyanurique (stabilisant), du TAC, des teneurs en bicarbonate et en calcaire.

Ces analyses permettent, dans le cadre des formations, de mettre en place les balances de Taylor (vues en formation), afin d'arriver à un parfait équilibre de l'eau, une première étape essentielle pour optimiser son traitement par la suite.

Elles permettent également des relevés journaliers, imposés par l'ARS sur le Carnet Sanitaire, qui sert au responsable du bassin à avoir un suivi de la piscine. Ce document officiel est contrôlé par l'ARS tous les mois, visé par le chef du bassin ou le chef d'établissement. Les mesures doivent se faire au moins deux fois par jour (l'idéal étant trois fois par jour) et surtout le matin avant l'ouverture au public.



Au dessus, le carnet sanitaire.
À gauche, la mallette d'analyse avec photomètre MD 110-3 (chlore, pH, stabilisant) avec Bluetooth.

En conclusion, le but du dispositif OServices est de répartir localement des distributeurs de produits Ocedis avec le service conjoint. C'est un peu comme des Ocedis locaux !

oservices@ocedis.com / www.ocedis.com

> Easytoons :

Un kit pour composer une aire de jeux

Easytoons est proposé en kit, pour concevoir une aire de jeux en toute simplicité et en un temps record. Ce concept intègre :

- des éléments de structure : un bac tampon, deux dalles béton (sous lesquelles sont préfixés les tubes hydrauliques), une grille inox et les pièces à sceller.
- une platine technique avec structure auto-portante, comprenant les éléments hydrauliques, le traitement automatique de l'eau et les commandes électriques.
- 5 jeux d'eau au choix.

Les atouts de l'Easytoons pour les exploitants : un chantier de moins d'une semaine, une surface nécessaire de seulement 22 m² et un investissement de moins de 25 000 €.



Le concept Easytoons où tous les éléments sont pré-montés pour une solution rapide, durable et esthétique.

> Accès et entrée dans l'eau pour les PMR

Des solutions répondant aux normes des réglementations d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Un pédiluve qui s'adapte sur l'existant et permet un accès réglementaire en tout confort. Des solutions d'entrée dans l'eau telles que, le FUNNY, ou encore le LIFT LMP qui fonctionne avec une arrivée d'eau de ville, utilisé en autonomie par la personne à mobilité réduite. Par ailleurs, nous avons créé un pédiluve préfabriqué pour permettre l'accès aux personnes handicapées. Il suffit de le poser sur deux longrines, ce qui nous permet d'être à la norme. Nous avons posé les premiers à Nice, puis à Ceyreste, près de Marseille.



Pédiluve spécifiquement conçu pour l'accessibilité des PMR.

Que pensent-ils d'OServices ?

Vincent DESVILLES Piscine Ambiances à Brive-la-Gaillarde

L'idée d'OServices est excellente et répond à une réelle demande des grands groupes d'HPA. En effet, pour eux il est inconcevable de rester en rade en pleine saison d'activité en raison d'un équipement défaillant. Avec OServices, ils peuvent compter sur des interventions performantes, de qualité, et surtout avec une grande rapidité sur l'ensemble du territoire national.

De notre côté, cela exige un engagement important, une présence sur le terrain, une totale disponibilité et bien évidemment un stock apte à répondre à toutes les demandes. Cette organisation requiert du temps pour être mise en place de façon optimale. Et on peut d'ores et déjà dire que nous sommes sur la bonne voie !

www.piscineambiances.fr



Laurent CHOURAQUI L'Institut de la Piscine à Tours

Avec un retour d'un an après la mise en place d'OServices, on peut dire très clairement que la synergie espérée a opéré ! Nous sommes 15 partenaires dans le groupement, chacun disposant de ses spécificités propres.



OServices nous a permis d'intervenir idéalement en exploitant nos différents savoir-faire. Nous avons par exemple construit pour certains de nos partenaires dont ce n'était pas la spécialité. A l'inverse, certains d'entre eux sont intervenus sur des opérations lorsque cela n'entraînait pas dans notre domaine de compétences. L'échange de services rend chacun de nous plus performant et nous permet de capter une clientèle attentive et exigeante. C'est incontestablement un excellent déclencheur d'affaires.

Cela permet, quelle que soit la situation géographique du client, de lui fournir des prestations identiques, avec le même matériel et avec une qualité constante. C'est en quelque sorte la garantie pour lui de s'assurer des services correspondant à une charte de qualité unique.

www.institutdelapiscine.com

MARCHÉ À EXPLORER CHEZ LES KINÉS ...

Le potentiel qui s'offre à vous, professionnels de la piscine, chez les kinés prend de plus en plus d'importance. La piscine de rééducation, autrefois réservée aux centres de kinésithérapie dotés d'un staff conséquent, s'invite désormais au sein des cabinets individuels. Marche à suivre pour intervenir dans ce secteur où presque tout reste encore à faire.

UN POTENTIEL MARCHÉ IMPORTANT MAIS ATYPIQUE

On n'a pas assez de kinés en France ! Cela semble incroyable, mais malgré un chiffre en constante augmentation, l'offre n'est pas suffisante face à une demande exponentielle de la clientèle (pour des raisons de santé, mais aussi de remise en forme et de bien-être). L'ensemble des masseurs-kinésithérapeutes est pris d'assaut et leurs salles sont comblées (nous en avons tous fait l'expérience).

Certes, le numerus clausus régulant l'accès à la profession explique en partie cette déficience... Et on se demande bien pourquoi il existe, alors qu'il y a pénurie ! Du coup, pour y échapper, mais aussi pour bénéficier de tarifs d'études plus attractifs, certains étudiants font le choix d'aller se former ailleurs en Europe.

Il faut aussi savoir que sur les 86 500 praticiens inscrits à l'Ordre national (il y aura plus de 100 000 kinésithérapeutes en France dès 2020), 80 % exercent en libéral. Donc, seulement 20 % de diplômés ont opté pour le statut de salarié en milieu hospitalier. Pourquoi le statut de salarié a-t-il si peu d'adeptes ? D'abord les rémunérations proposées sont très faibles au regard du temps et du coût de la formation : de l'ordre de 1 350 euros (salaire net mensuel). Alors que la rémunération moyenne d'un kinésithérapeute en libéral atteint 3 400 euros, selon l'Union nationale des associations agréées.

Notre marché est donc là, auprès de ces kinés qui exercent en libéral et qui savent, en bons gestionnaires, faire fructifier leur activité.



En effet, au-delà de leurs actes auprès de patients remboursés par la sécurité sociale, ils peuvent aussi exercer des soins hors-convention ou des activités non thérapeutiques (aquagym, remise en forme...). Il leur est même possible de louer leur piscine, puisque rien, déontologiquement ne s'y oppose, à condition de bien séparer l'activité masso-kinésithérapique.

Pour offrir ces activités connexes, mais aussi pour proposer, dans le cadre de leurs actes conventionnés, des solutions à la fois plus efficaces et agréables aux patients, ils doivent bien évidemment investir dans une piscine.



Sachant qu'il s'agit d'un investissement conséquent (donc impératif à rentabiliser), il sera plus facilement consenti lorsque le kiné est propriétaire de son cabinet. Difficile d'investir des dizaines de milliers d'euros dans un outil de travail immobilisé lorsque l'on est locataire ! Et là aussi, les chiffres sont encore rassurants pour notre marché potentiel, puisque les 2/3 des libéraux sont propriétaires de leurs murs. En effet, sur les quelque 70 000 praticiens exerçant en libéral (les 80% de nos 86 500 praticiens inscrits à l'Ordre national évoqués ci-dessus), 34% seulement exercent sans être propriétaires de leur cabinet (source septembre 2017 Ordre des Masseurs-kinésithérapeutes).

Le décor est planté. Le marché est incontestablement à exploiter !

Les kinés s'équipent donc selon une courbe qui monte en flèche. Et pour cause, tout ou presque reste à faire.

Nous avons trouvé un seul chiffre concernant le faible taux d'équipement, mais il reste révélateur : par exemple, en Pays de Loire, en 2014, 13 % des masseurs-kinésithérapeutes avaient un bassin ou une piscine de rééducation.

A l'évidence, le kiné qui aujourd'hui s'équipe d'une piscine, capte la clientèle de son confrère qui n'en possède pas...

Désormais pour ces professionnels de la santé et de la remise en forme, ne pas investir dans un bassin s'apparente à une mort programmée de leur activité...

VOTRE CONSEIL INDISPENSABLE SUR L'HYGIÈNE

La profession de kiné n'est logiquement pas aguerrie aux réglementations s'imposant aux piscines. Votre conseil est donc particulièrement indispensable auprès de cette profession profane en la matière (rien à voir avec un directeur de camping ou d'hôtel, parfaitement informé de ses obligations en matière de sécurité et d'hygiène pour ses bassins !).

Leur situation est d'ailleurs étonnante car, pour la plupart des kinés ayant déjà un bassin, aucune déclaration aux autorités compétentes n'a jamais été faite...

Un libéral qui se fait construire un bassin pour que sa clientèle profite de soins efficaces n'est souvent pas au courant, en toute bonne foi, de ses obligations et des incidences que peut entraîner un tel équipement. Et, bien sûr : pas de déclaration, pas de risque de contrôle !

...Et pourtant, le Conseil de l'Ordre des kinés (en l'occurrence du Nord de la France, mais peu importe) précise bien :

« S'agissant de la réglementation sanitaire applicable aux piscines et bassins des cabinets de kinésithérapie, il convient de se référer aux articles L. 1332-1 et suivants et D. 1332-1 à -13 du code de la santé publique, lesquels imposent un contrôle sanitaire par les agences régionales de santé (ARS) qui comprend à la fois un programme de prélèvements mensuels d'eau analysés par un laboratoire agréé par le ministère de la santé (les frais correspondants sont à la charge de l'exploitant de la piscine) et des inspections relatives à l'hygiène générale des locaux. En outre, le masseur-kinésithérapeute est soumis aux dispositions de l'arrêté du 7 avril 1981 modifié fixant les dispositions techniques applicables aux piscines ».

N'oubliez pas d'alerter vos clients sur les sources de contamination (eau d'alimentation et usagers, patients, personnel), sur l'environnement chaud et humide du bassin, favorable au développement des microorganismes.

Pour prévenir tout risque, il est impératif de les renseigner sur :

- La qualité de l'eau : filtration avec dispositif de contrôle + recyclage de l'eau par la surface pour au moins 50 % (la pollution microbologique étant plus intense en surface) + renouvellement de l'eau de 30l/patient/jour avant les soins + vidange périodique + gestion de la qualité de l'air (renouvellement d'air hygiénique de 22 m³/h/personne).
- Le respect des contre-indications pour les usagers (en cas de plaies, d'infections ORL, d'incontinences...).
- Les recommandations à apporter au personnel, aux visiteurs et aux patients : information des patients (via une plaquette) + séances planifiées et traçabilité du passage des patients + port d'une tenue de travail propre et de chaussures de piscine pour les pros + mise à disposition de sur-chaussures pour les visiteurs.
- L'entretien quotidien des locaux : utilisation de produits compatibles avec le chlore + limitation du matériel immergé sauf fauteuils et équipements réservés à la piscine.
- La surveillance de l'eau : c'est-à-dire du bon fonctionnement des équipements en local technique, du pH, de la teneur en désinfectant, de la température avec traçabilité des mesures et affichage des résultats.

Il n'est pas question de leur présenter la piscine comme un équipement à « problèmes », mais tout simplement de les alerter sur les précautions à prendre afin de ne pas « subir » un contrôle ARS inattendu, des contaminations, des plaintes de patients, etc.

Les kinés font partie du corps médical et sauront vous prêter une oreille attentive. Pour info : une réforme d'ampleur des études en kinésithérapie a été mise en place. Depuis la rentrée 2017-2018, il leur faut obligatoirement avoir validé une PACES (première année commune aux études de santé), une L1 de STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives) ou une L1 de sciences, technologies, santé pour intégrer un IFMK (institut de formation en masso-kinésithérapie).

Rexair Piscine

DÉCOUVREZ NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET www.rexair.fr

DÉSHUMIDIFICATEURS

Installations : en ambiance - encastrable - gainable

Des solutions sur-mesure pour les piscines collectives

POMPES À CHALEUR GROSSE PUISSANCE

Économique - Performante - Écologique - Compacte - Silencieuse

R-407C R-410A R6HS

50 ans d'expérience au service de votre bassin

Tél. : 01 34 04 19 19 - Fax : 01 34 04 19 20
 Email : rexair.france@rexair.fr
 5, rue des Boisseliers - 95330 Domont

... ET SUR LA SÉCURITÉ

Hormis l'indispensable hygiène, la sécurité est aussi mentionnée par ce même Conseil de l'Ordre des kinés :

« S'agissant de la question de la surveillance du bassin où sont pratiquées des activités aquatiques, il y a lieu de se référer au code du sport (articles L322-7, D322 -11 et suivants). En effet, conformément à ce code, l'encadrement rémunéré de toute pratique sportive en milieu aquatique impose au responsable de détenir un brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport, option activité aquatique et natation (BPJEPS AAN). En outre, la surveillance des baignades et piscines d'accès payant pendant les heures d'ouverture au public doit être assurée par du personnel qualifié titulaire d'un diplôme délivré par l'Etat : soit le brevet de surveillant de baignade (BSB), soit le brevet national de sécurité aquatique (BNSA).

Par conséquent les masseurs-kinésithérapeutes qui ne disposent pas du BPJEPS AAN ou d'une équivalence (ancien brevet d'Etat) se trouvent en situation délicate au regard du code du sport, notamment depuis que le ministère applique un contrôle strict des activités aquatiques en raison de trop nombreux décès dans les piscines et de la tension sur le marché de l'emploi.

La question s'était donc posée de savoir si les piscines implantées dans les cabinets de masseurs-kinésithérapeutes sont soumises à ces dispositions.

Le conseil national avait interrogé les services compétents du ministère chargé des sports à ce sujet, lesquels se sont prononcés (à l'oral) de la manière ci-après :

- lorsque le masseur-kinésithérapeute agit sur prescription, les dispositions du code du sport ne s'appliquent pas. La présence d'un maître-nageur sauveteur n'est pas nécessaire.
- lorsque le masseur-kinésithérapeute agit hors-prescription, par exemple lorsqu'il délivre des cours d'aquagym à un groupe de personnes ou lorsqu'il pratique l'activité des bébés nageurs, le code du sport s'applique, la présence d'un maître-nageur sauveteur est alors requise ».

Voici donc au moins de quoi nous rassurer !

Il n'existe pas de réglementation spécifique aux piscines de rééducation. La politique de gestion des risques s'appuie donc sur la législation relative aux piscines publiques

UN BASSIN POUR KINÉS, C'EST QUOI ?

On l'a compris, la piscine est intéressante pour le patient et l'est également pour le cabinet, à qui elle apporte une vraie plus-value. Elle permet de dispenser des soins balnéothérapeutiques qui se révèlent beaucoup plus efficaces que des soins classiques en salle, sans immersion en eau chaude. Elle est adaptée à de nombreuses indications : rééducation pré et post-opératoire, soulagement des douleurs chroniques

ou aiguës (souvent de dos), reprise de la marche, renforcement musculaire, travail d'équilibre et proprioception, réhabilitation sportive...

Dès que la balnéothérapie est indiquée, le kiné est libre de la mettre en œuvre sans prescription spécifique et de facturer le supplément (sauf indication contraire du médecin qui peut interdire ou bien imposer l'utilisation d'une technique).

Il faut savoir aussi que ces actes réalisés en balnéothérapie donnent lieu à un supplément selon la taille du bassin (dimensions minimales : 2 m x 1,80 m x 0,60 m) ou de la piscine (dimensions minimales : 2 m x 3 m x 1,10 m) !

Par ailleurs, s'agissant des particularités à apporter à ce type de bassin ou piscine – qui ne sont évidemment pas conçus pour y nager ou plonger – il faut prévoir : une eau chauffée aux alentours de 32/33 °C, parfaitement filtrée et désinfectée, comme il se doit en établissement recevant du public et a fortiori en milieu médical !



A noter à ce sujet que les coques en polyester sont déconseillées sur ce type d'application, en raison de la température élevée et permanente qu'elles devraient subir. Même chose pour les structures à liner puisqu'en principe, si les pics de température à 33°C sont tolérés, une haute température constante n'est jamais idéale pour ce type de revêtement, même si certains modèles sont spécialement conçus pour l'admettre (le liner Protect 33 de DEL par exemple, qui annonce

une haute résistance à la température jusqu'à 33°C).

La membrane armée offre en revanche une résistance plus conforme à ces situations extrêmes, comme AlkorPlan, avec une garantie à 33°C, Delfol qui affiche 34°C en température maxi autorisée, ou encore ELBE blue line® d'Elbtal qui annonce 32°C (en offrant également un certificat antidérapant de classe C pour les zones de passage des baigneurs, afin de garantir toute la sécurité nécessaire).

Attention, donc, à bien vous renseigner sur les températures maximales supportées par les revêtements, car vous constaterez que la plupart du temps, on tourne autour de ces 32/33°C fatidiques !

Autre précaution à prendre : l'usure du revêtement. En effet, si le bassin est équipé de vélos, d'accessoires, prévoyez un vieillissement prématuré dû au frottement. Il est donc prudent de s'orienter vers des revêtements offrant à la fois une très grande résistance aux hautes températures, à l'abrasion et aux traitements chocs.

Bien sûr, préférez un fond plat avec une profondeur idéale d'1,20 à 1,30 m (parfois un peu plus et parfois un peu moins) afin d'avoir pied tout en permettant l'immersion du corps jusqu'aux épaules.

A noter enfin que les spas de nage qui pourraient offrir une température idéale et recevoir des équipements de remise en forme adaptés (voir notre dossier spécial dans le Spécial PROS N° 22), ne sont en principe pas des bassins à privilégier chez les kinés. Tout simplement en raison de leurs prix élevés et de leur capacité d'accueil restreinte. Les chiffres sont d'ailleurs éloquentes puisque les ventes de spas de nage se réalisent à plus de 99% pour des particuliers.



Le saviez-vous ?

BAYROL, expert du traitement de l'eau des piscines des bassins publics et semi-publics, propose également une gamme complète de produits de nettoyage et de désinfection des surfaces.

+ Des produits de nettoyage conçus pour tous les besoins :



- Dégraissants alcalins
- Détartrants acides
- Détergent neutre
- Désinfectant hautement concentré
- Détartrant liquide
- Nettoyant ligne d'eau

Cette large gamme de produits professionnels vous permettra d'entretenir efficacement toutes les zones humides du complexe aquatique ainsi que le bassin lors de sa vidange. Ces produits d'entretien sont les garants de l'hygiène de l'espace collectif pour le bien être des baigneurs.

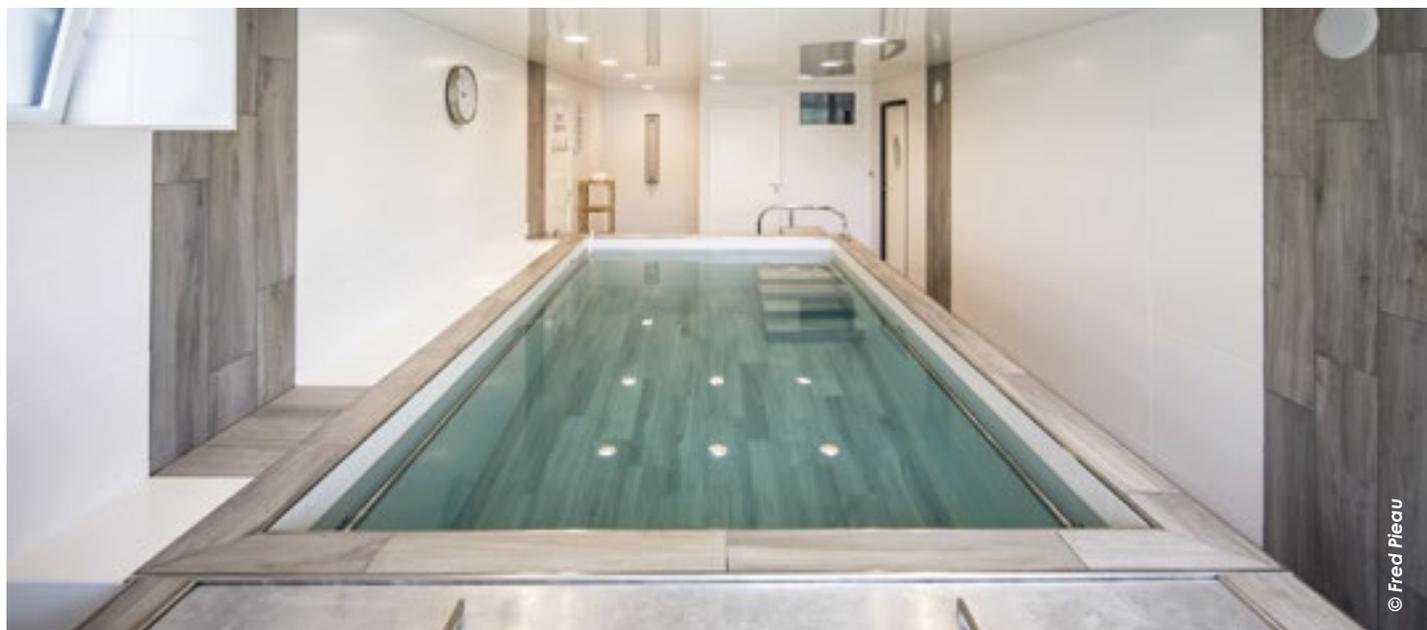


Retrouvez plus d'informations sur
www.bayrol-collectivites.fr

BAYROL France SAS
Chemin des Hirondelles - BP 52 - 69572 Dardilly Cedex
Tél. : 04 72 53 23 60 - Fax : 04 72 53 23 69 - www.bayrol.fr
RCS de Lyon 306 979 428

BAYROL
your pool & spa water expert

Cas pratique n°1 : Une rénovation exemplaire en Bretagne



Le même espace après, avec un faux plafond tendu, un carrelage faux bois et blanc, de larges dimensions, très tendance. L'ensemble est sobre, clair, accueillant, avec une impression d'hygiène absolue.

Cette rénovation met en exergue un cas extrême : celui d'un bassin vétuste datant des années 70, inconfortable, très énergivore et sans système de déshumidification de l'air ambiant, qui va bénéficier, presque 50 ans plus tard, d'une rénovation à la fois esthétique, confortable et économe. Un cas d'école qui a été mené de main de maître par Xavier Boisard, Chargé d'affaires de Piscines 35, du réseau L'Esprit Piscine.

Ce cabinet de kinésithérapie se situe à Redon, en Ille-et-Vilaine (35), au sein d'un très vaste bâti de plus de 500 m², consacré à un ensemble médicalisé lors de sa création dans les années 1970. Son rachat en 2015 par Julien Judic et sa femme, tous les deux kinés, a permis une rénovation radicale conduisant à attribuer le premier niveau de 300 m² aux activités des 2 époux et à transformer l'étage en appartements locatifs, afin de rentabiliser l'investissement.

L'espace destiné au bassin de balnéothérapie était sans doute remarquable en son temps, mais devenu obsolète à plus d'un titre... Outre la dégradation du carrelage et l'état peu engageant des équipements, il fallait déplorer une absence totale de système de déshumidification de l'ambiance, avec tous les problèmes que cela pouvait engendrer (insalubrité, moisissures, inconfort pour les patients comme pour les praticiens...). Le chauffage de l'eau était quant à lui assuré avec une chaudière gaz, également vétuste, et il n'existait pas non plus de chauffage de l'ambiance. Enfin, l'isolation du bâti était réduite à son strict minimum.



Julien JUDIC



Xavier BOISARD

OBJECTIF RÉNOVATION TOTALE

L'isolation du bâti a été la première opération décidée afin d'exploiter une enveloppe saine et non énergivore. La vieille chaudière gaz a été remplacée par une chaudière à condensation haute performance, équipée d'un échangeur de chaleur Zodiac pour assurer le chauffage de l'eau à 33°C. Une installation qui a permis de diviser par 2 la consommation de gaz. La facture mensuelle est ainsi passée de 700 à 350 €.

Le local technique est astucieusement déplacé dans une alcôve, largement accessible depuis la pièce abritant le bassin. Julien Judic se félicite d'avoir écouté les conseils de Xavier Boisard, tant pour son emplacement que pour son équipement. En effet, c'est un système PoolManager PRO, de Bayrol, qui a été installé, afin d'assurer un suivi très précis de la qualité de l'eau, mais en toute facilité, grâce à une gestion automatique (pH, Redox, température, mesure la concentration de chlore en mg/L et chauffage). Automatisé et connectable, ce système correspond

parfaitement aux attentes de l'exploitant.

La filtration traditionnelle à sable a été remplacée par une filtration avec média filtrant en zéolite. Une nouvelle pompe Eurostar, de Speck, et un système de déshumidification de l'air ont aussi été installés. Dimensionné avec l'aide d'un bureau d'études, il s'agit d'un déshumidificateur thermodynamique de Rexair (modèle K 100), de type gainable.

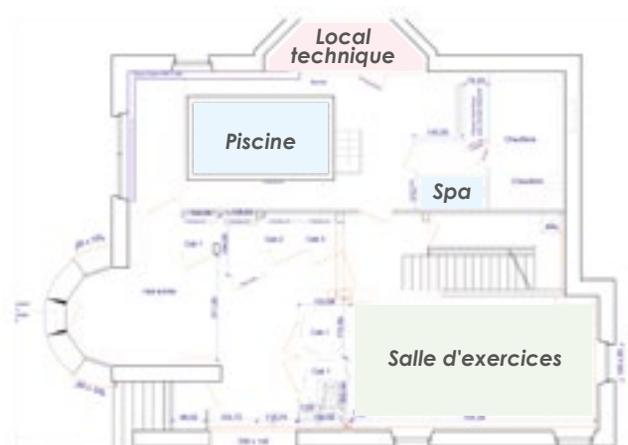
On remarque sur le plan de masse et certaines photos le trajet de la gaine isolée (réalisée en Wedi, selon les habitudes du piscinier !) pour venir assurer un soufflage en partie basse de la baie vitrée, c'est-à-dire là où le risque de condensation est le plus élevé. L'utilisation de ce matériau, à la fois isolant, hydrofuge et très facilement mis en œuvre (coupable, collable, ajustable au millimètre près sur chantier) a autorisé une installation esthétique et très performante.

Ici encore, l'intervention du piscinier a été indispensable auprès de l'architecte, peu habitué à travailler sur des

projets mettant en scène des piscines intérieures, par conséquent, peu sensibilisé aux solutions de déshumidification et plus particulièrement en ambiances agressives chlorées.

Enfin, le piscinier a conseillé la mise en place d'une couverture isothermique à bulles, pour limiter les problèmes d'évaporation du plan d'eau et d'évasion des calories. La conception a permis une réalisation particulièrement astucieuse et très esthétique (en réalité invisible !), puisque l'enrouleur a été masqué dans un coffre en bout de bassin. Le piscinier a fait fabriquer chez DEL un enrouleur qu'il a ensuite électrozingué et duquel il a supprimé les roues, afin de pouvoir venir l'encaster dans un coffret mis au point par le carreleur. La manipulation reste manuelle pour la pose et le retrait de la bâche.

Les apports en confort et les gains énergétiques, du fait de la mise en place de cette couverture, n'étaient pas connus par le kiné exploitant. C'est le conseil et les astuces de mise en œuvre du piscinier qui ont fait la différence. Il faut dire que Xavier Boisard commence à devenir spécialiste en la matière, puisque sur les 12 derniers mois, il a déjà réalisé 2 piscines destinées à la rééducation, avec des équipements qu'il constate de plus en plus sophistiqués (cryothérapie par exemple), alors que 3 devis sont à venir. Pour info, son lot a représenté une enveloppe de 29 000 €.



L'espace comprend le bassin hors-sol, le local technique situé en alcôve ainsi que l'emplacement pour le futur spa 1 place. On remarque également les vestiaires avec douches et sanitaires, juste après l'entrée, ainsi qu'une salle d'exercices.



1. L'ancien bassin encore en eau avec son escalier et son tabouret immergés.

2. En arrière plan, l'alcôve qui servira de futur local technique.

3. L'ancien bassin vide : on aperçoit l'importante dégradation des mosaïques, la vétusté du petit escalier mobile de 3 marches.

Crédit photo : Fred Pieau



ASTRALPOOL

OSLO



- > Filtre en polyester bobiné vertical & horizontal
- > Disponible du Ø 1050 à 3 500 mm
- > Une qualité optimale, un budget optimisé

CALPLAS



- > Filtre à sable en polyester laminé
- > Disponible du Ø 1010 à 3 000 mm
- > Efficacité & robustesse

IRON

- > Filtre inox AISI- 316
- > Disponible du Ø 1 200 à 3 000 mm
- > Exclusif



FLUIDRA

Un groupe partenaire de vos projets d'espaces aquatiques
Des solutions globales & personnalisées : hauteur filtrante, trou d'homme latéral, voyant, plancher crépiné, pression de service...

piscine-publique@fluidra.fr

www.astralpool.com



DÉSHUMIDIFICATION : RAPPEL

Le but de la déshumidification de piscine est de maintenir une hygrométrie de 60 à 70 % dans un local, afin de permettre aux usagers un bon confort ainsi qu'une bonne conservation du bâtiment.

Un bassin kiné de 10 m² chauffé à 33°C dans un local chauffé à 30°C évapore entre 5 et 6 litres d'eau par heure, soit 3 fois plus qu'une piscine privée à 28°C !

Autrefois, la technique utilisée était celle du " tout air neuf " qui consistait à renouveler l'air ambiant avec de l'air extérieur qui, plus sec, se chargeait d'humidité avant d'être évacué. Ce système très efficace n'est plus utilisé, car coûteux en énergie.

Aujourd'hui, on utilise une technique qui consiste à déshumidifier l'air humide sur un évaporateur froid, où il est refroidi à une température inférieure au point de rosée. L'air déshumidifié passe sur le condenseur. L'énergie de déshumidification et l'énergie thermique dissipée dans le compresseur, sont restituées à l'air, à une température légèrement supérieure à celle de l'ambiance (2°C environ).

A cette technique, il faut ajouter un renouvellement d'air neuf, destiné à évacuer les polluants liés à la présence des occupants et aux émanations du bassin.

Pour plus d'infos, voir nos dossiers complets dans nos magazines Hors-série N° 1 et N°2.

LA CONTRAINTE N° 1 : Une réalisation en un temps record pour limiter les pertes d'exploitation

L'avis de l'exploitant

Aujourd'hui Julien Judic annonce une liste d'attente d'une année pour les patients souhaitant bénéficier de son bassin ! Et les demandes ne cessent pas. Cependant, ce type d'équipement n'est pas obligatoire à l'exercice de sa profession. « Il faut bien avouer que c'est un lourd investissement auquel nous n'aurions pas consenti si nous n'avions pas été propriétaires » nous indique-t-il. « Toutefois, la piscine nous permet sans conteste d'exécuter un travail beaucoup plus efficace... et les patients s'en rendent bien compte aux résultats ressentis. Actuellement, nous n'exploitons notre piscine qu'au travers d'actes remboursables. Aucun cours d'Aquagym ou autre activité de bien-être n'est proposé, faute de temps disponible ! Et nous avons déjà eu des propositions de la part de professionnels pour louer notre bassin.

Pour l'instant, nous n'avons pas l'intention d'équiper le bassin avec des accessoires comme des vélos aquatiques ou des trampolines... Nous souhaitons continuer une pratique classique des exercices, en immersion. Pour tout dire, il nous aurait fallu un bassin un peu plus grand pour accueillir des accessoires...

En revanche, il est prévu que nous nous équipions d'un spa 1 place qui sera placé dans le local adjacent.

L'installation actuelle est incontestablement très performante et c'est un réel plaisir pour nous d'y travailler. Nos patients sont également très satisfaits. Pour l'anecdote, il faut noter certaines exceptions parmi les personnes âgées en ce qui concernent les vestiaires. Isolés de la salle de travail, ceux-ci comportent bien sûr des casiers à clefs, mais qui ne sont plus à une portée de vue rassurante ! »

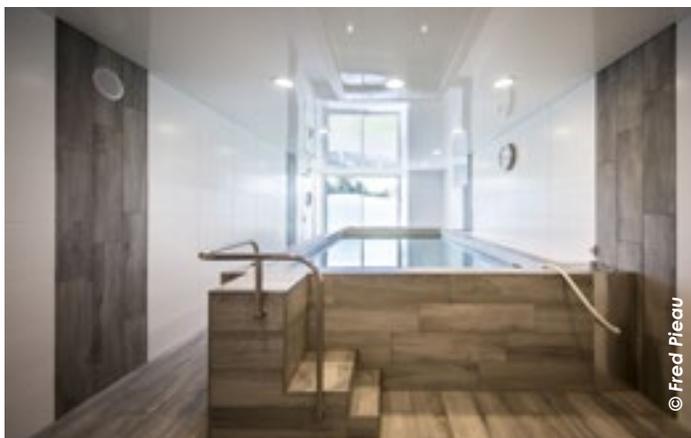
Zoom sur le bassin

L'emplacement et les dimensions du bassin ont été maintenus. Il aurait été trop compliqué et de toute façon inutile de toucher à la structure béton hors-sol. Le carrelage a en revanche été entièrement déposé, le cuvelage refait, tout comme les pièces à sceller. Seule la main courante en inox a été récupérée et replacée à l'intérieur du bassin. Des marches d'accès maçonnées à l'extérieur et à l'intérieur du bassin ont été prévues pour un accès facilité (ce qui paraît aujourd'hui élémentaire pour un bassin accueillant des personnes ayant la plupart du temps des difficultés à se mouvoir !). Le patient peut ainsi monter les marches extérieures, s'asseoir au besoin sur le bord du bassin pour pivoter, puis emprunter les marches extérieures sans risques de glissade.

Le revêtement du fond de la piscine et des marches a été traité en carrelage façon faux bois, pour un rendu esthétique très réussi.

Les dimensions de 4 x 2,25 m pour 1,20 m de profondeur permettent de recevoir 3 personnes en simultanément.

L'exploitant a tenté à plusieurs reprises de déclarer ce nouveau bassin auprès de l'ARS (sachant que l'ancien n'avait pas été déclaré, faute d'obligation légale en ce sens à l'époque). Les responsables de sa zone géographique lui ont répondu qu'il n'y avait pas d'obligation de déclaration pour ce type de bassin de rééducation. Preuve s'il en était besoin, que tout est une question de personnes... et pas de réglementation ! Cherchant par ailleurs s'il avait l'obligation d'installer un pédiluve, là-encore les réponses obtenues ont divergé...



On aperçoit le tuyau de massage en provenance du local technique (sur pompe de massage) vers le bassin. En arrière plan, la baie vitrée qui profite en partie basse d'une grille de soufflage pour éviter toute condensation.



Coffre ouvert et couverture posée à fleur d'eau, en toute facilité. A noter sur la gauche, la grille de soufflage



La barre inox est le seul élément récupéré de l'ancienne installation.

ET SI C'ÉTAIT À REFAIRE ?

- **Le piscinier** regrette l'absence d'une nage à contre-courant, pourtant conseillée, ainsi qu'un éclairage subaquatique, d'autant que le bassin est également utilisé à titre privé par les propriétaires.

Pourquoi cela n'a pas été fait ? Les propriétaires n'en ont pas ressenti l'utilité.

- **L'exploitant** regrette une bonde de fond latérale qui ne permet pas de recueillir les saletés tombées au fond du bassin et qui l'oblige à passer fréquemment le balai.

Pourquoi cela n'a pas été fait ? Car dans le cadre de cette rénovation cela aurait entraîné un surcoût (trop) important pour décaisser le fond et mettre en place une nouvelle bonde. La solution d'un emplacement latéral a autorisé une importante économie.

Il aurait également souhaité un sas entre les vestiaires et l'extérieur pour éviter les coups de vents et une entrée trop « directe » des patients. Pourquoi cela n'a pas été fait ? On ne peut pas penser à tout ! Mais tout prochainement un menuisier viendra créer un sas pour mettre un terme à cet inconvénient.

- Notre avis ?

Une utilisation intensive de l'espace permet apparemment dans ce cas d'espèce de se passer d'un chauffage de l'air ambiant, celui-ci étant assuré à la fois par la déshumidification et par la présence de l'eau du bassin à 33°C. Cependant, il pourrait y avoir des sensations d'inconfort en hiver. Une optimisation par une mise en place d'un chauffage d'appoint (par résistances électriques incorporées ou batterie d'eau chaude avant le soufflage au sein du système de déshumidification ; ces options sont d'ailleurs proposées par Rexair) aurait pu être envisagée pour garantir le confort de l'installation.

Cependant, force est de constater qu'ici, l'exploitant n'en éprouve pas le besoin. Il avoue même ressentir un excès de chaleur de l'ambiance, y compris en hiver...

HEAT COVER

BY SORODIST

UN PRODUIT INVISIBLE,
POUR DES ÉCONOMIES VISIBLES

INNOVATION

HeatCover® est un produit liquide 100% biodégradable, innovant et intelligent qui, grâce à ses molécules actives, forme à la surface de l'eau un film totalement invisible. Il est destiné à tous les types de bassins, intérieurs et extérieurs.

Que vous ayez un camping, un hôtel, un centre de thalassothérapie ou encore que vous soyez un particulier, baissez vos factures d'eau et d'électricité sans attendre.

ÉCONOMISEZ L'EAU !
Le produit forme à la surface de l'eau une barrière, invisible et inodore réduisant l'évaporation.

ÉCONOMISEZ L'ÉLECTRICITÉ !
HeatCover® préserve la température de votre bassin et évite à votre pompe à chaleur et à votre système de déshumidification de tourner à plein régime.

ÉCONOMISEZ LES PRODUITS DE TRAITEMENT !
Grâce à l'économie d'eau réalisée, vous réduisez ainsi votre consommation de produits chimiques.

EUROPE
L'ÉVÈNEMENT RÉFÉRENCE
DE LA PISCINE
ET DU BIEN-ÊTRE

Retrouvez-nous
Hall 4 - Stand C48

www.sorodist.com

sorodist@sorodist.fr

+33 (0)4 68 92 94 00

Cas pratique n°2 : Un kiné pour les sportifs = piscine obligatoire !

Frédéric Recalde d'Egura, Concessionnaire Everblue à Bidart (64) avait déjà réalisé la piscine privée de ce client Kinésithérapeute il y a une dizaine d'années. Le jour où ce dernier a décidé d'acheter un bâtiment neuf de 200 m², situé en plein centre-ville, pour créer son nouveau centre d'activités, il s'est naturellement tourné vers son piscinier...

Passionné de basket et de rugby, notre client Kinésithérapeute compte de nombreux patients sportifs avec des demandes particulières de remise en forme et de rééducation. Pour lui, pas de doute, la piscine est obligatoire (il y sera d'ailleurs particulièrement actif puisqu'il pénétrera systématiquement dans le bassin avec ses clients).

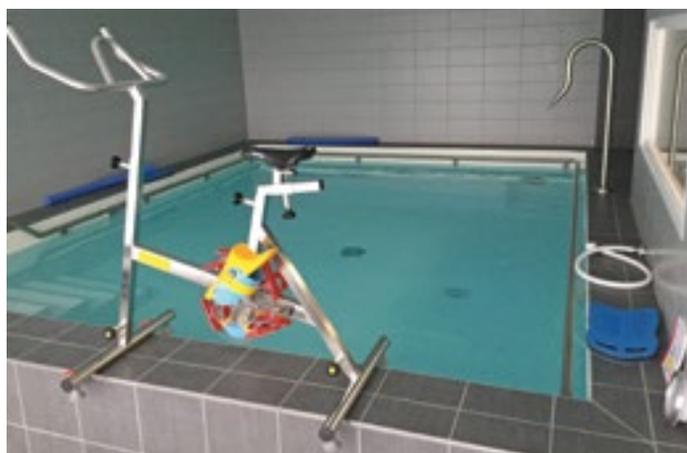
Frédéric Recalde lui apporte alors tout le conseil nécessaire, sans aide de la part de l'architecte, peu au fait de la réglementation spécifique attachée aux piscines collectives et des matériels pouvant venir équiper un bassin de balnéothérapie. Il bénéficie des avantages du réseau Everblue en matière de conseils techniques et de produits de qualité exclusifs à la marque.

C'est une piscine maçonnée de 3 x 4 m (pour une profondeur classique de 1,20 m) qui est construite, avec un revêtement Armakor (membrane armée Everblue). Pour les équipements, UWE a été choisi pour la nage à contre-courant, le canon à eau et le massage (système Jetstream, massage placé en fond de bassin et en paroi). En ce qui concerne les équipements techniques, Procopi est sélectionné pour fournir le système de déshumidification et le chauffage de l'air. Pour le chauffage de l'eau, la pompe à chaleur est une Everyseason by Climixel (Everblue).

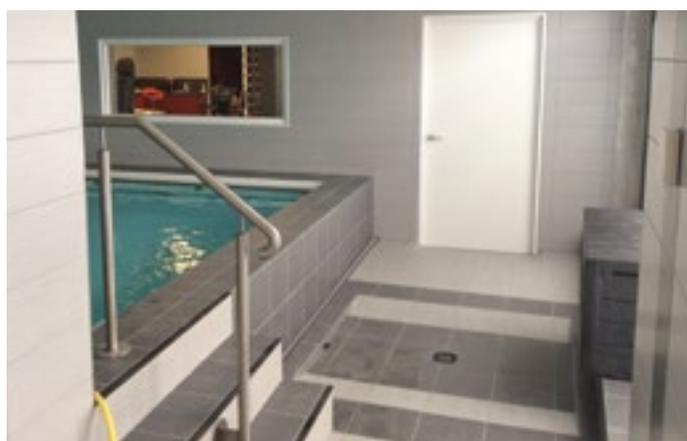
Bien évidemment, impossible en collectif d'installer un électrolyseur pour le traitement de l'eau, comme l'aurait souhaité le client, afin de profiter du même confort que dans sa piscine privée ! Contrôle et dosage du chlore sont donc gérés via le système Oxeo, installé dans le but d'assurer une gestion automatique de la désinfection et du pH.

Le robot de nettoyage est un 520 MC by Maytronics (réseau Everblue oblige !), particulièrement bien adapté pour les piscines collectives à fréquentation intensive. Un éclairage subaquatique BRiO de CCEI est également mis en place.

Enfin, l'indispensable couverture à bulles est fournie... sachant qu'en pratique, elle n'est mise en place que le soir, le bassin étant occupé toute la journée.



Un bassin très bien équipé avec barres inox périphériques, canon à eau, système balnéo (diffuseurs en fond de bassin et sur paroi), lance de massage et vélo. Côté technique, on remarque la grille de soufflage destinée à la déshumidification et au chauffage de l'ambiance.

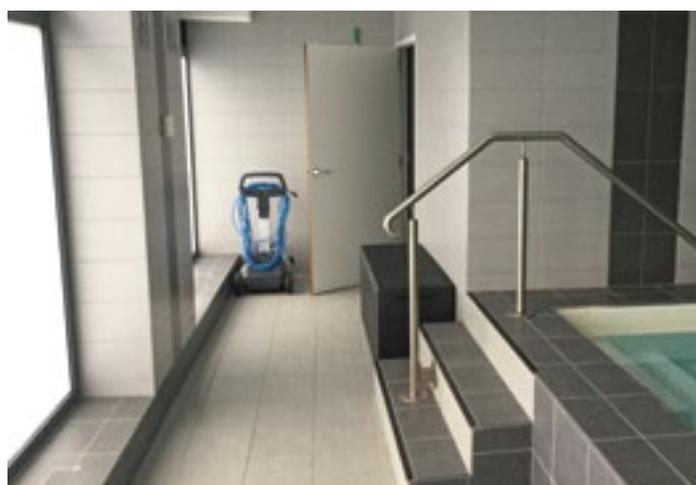


Une piscine conçue dans les règles de l'art et de la réglementation applicable aux bassins recevant du public, avec un pédiluve situé juste avant les marches d'accès. On remarque son traitement particulièrement agréable, en douceur, avec carrelage en deux tonalités pour indiquer visuellement pentes et profondeurs. À noter aussi l'astucieuse fenêtre intérieure qui isole du bruit et de l'ambiance humide tout en permettant un contrôle visuel efficace lorsque le kiné se trouve en salle de travail.

UNE UTILISATION DANS LES RÈGLES DE L'ART

Rompu aux obligations inhérentes aux piscines collectives, notamment avec la réalisation de centres aquatiques en camping, le piscinier a prévu un pédiluve, des sanitaires et a alerté le kiné sur ses obligations de déclaration.

La déclaration d'ouverture d'une piscine (accompagnée d'un dossier justificatif) doit en effet être adressée en 3 exemplaires à la mairie d'implantation de l'établissement, au plus tard deux mois avant la date prévue pour l'ouverture de l'installation. Le maire délivre un récépissé de réception et transmet, dans un délai d'une semaine, 1 exemplaire au préfet et 1 exemplaire à l'ARS concernée. Rappelons que le contrôle sanitaire exercé par l'ARS sur les piscines ouvertes au public a pour but de vérifier la mise en place et le bon fonctionnement de l'ensemble des dispositifs destinés à réduire les risques sanitaires. Après chaque prélèvement réalisé dans le cadre du contrôle sanitaire, l'ARS fait parvenir au gestionnaire de la piscine un bulletin d'analyse, comportant les résultats du contrôle de l'eau du bassin, ainsi qu'une interprétation sanitaire de l'analyse. Le gestionnaire a l'obligation de mettre à disposition du public le dernier bulletin d'analyse fourni par l'ARS en l'affichant dans un lieu accessible.



Grilles de soufflage classiquement situées en bas de baie vitrée, là où le risque de condensation est le plus élevé. À noter le robot Maytronics (modèle 520 MC) particulièrement bien adapté aux utilisations intensives en bassin collectif.

Mes vacances préférées!



EDSUN LOISIRS
Zone artisanale du Puy Pelé
85130 Tiffauges - FRANCE
Tel : 02.51.91.68.70



HAVE FUN
👍



Cas pratique n°3 :

Un espace dédié au sport, à la santé et au bien-être

KAP CARE à Mérignac, près de Bordeaux, propose un concept innovant d'activités et de soins liés au sport, à la santé et au bien-être, encadrés par des professionnels expérimentés. L'espace KAP CARE offre :

- une prise en charge globale de la santé des patients, par un médecin coordinateur et des spécialistes médicaux et paramédicaux.
- des soins esthétiques et de bien-être, dispensés par des praticiennes qualifiées.
- de la remise en forme au travers d'activités aquatiques et de vélo en salle.

Le bassin est mixte, pour la remise en forme (Aquabike, Aqua Stand Up, Aquagym, école de natation pour enfants : bébés nageurs, jardin aquatique...) et les séances de balnéothérapie.

Balnéothérapie

Le pôle médical, important, bénéficie de créneaux horaires pour exploiter la piscine dans un usage strictement médical.

La rééducation est encadrée par un kinésithérapeute dans une piscine à faible profondeur. Les trois axes de cette rééducation sont le travail des amplitudes articulaires, la force et l'équilibre.

Description du bassin

Le bassin principal mesure 13 x 6 m, avec un coffre abritant un volet roulant de chez Abridblue, conforme aux normes pour recevoir du public, destiné à limiter l'évaporation durant la nuit et conserver la température. Il est doté d'une poutre avec deux poutrelles anti-flexion spécifiques pour assurer la rigidité de la poutre et recouvert de caillebotis PVC blanc. La profondeur du bassin est de 1,30 m, dans l'ensemble du bassin.

Dans le prolongement du bassin a été aménagé un couloir de nage de 6 x 1 m, à température ambiante, servant à la détente pour le refroidissement des muscles et la rééducation.

Le revêtement est en carrelage, grès cérame pleine masse. Tout est en carrelage, l'extérieur et les revêtements muraux, avec joints Epoxy pour respecter les normes sanitaires. Des caniveaux de retenue des eaux sont présents sur les deux longueurs : dès qu'il y a un écoulement ou autre, tout est canalisé et part à l'extérieur. Des gaines de soufflage ont été installées au sol : aucun problème de condensation sur les vitres, même l'hiver.

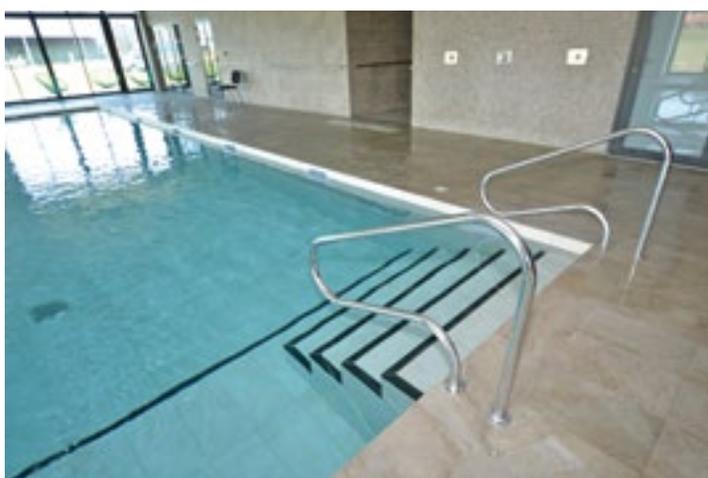
Relaxation

Dans un angle du bassin, nous avons une banquette à un mètre et une assise à 0.90 m pour la relaxation, les massages du dos, des lombaires etc.

Une nage à contre-courant a été également aménagée avec un jet d'hydromassage qui se fixe sur une buse.

Des mains courantes équipent les deux longueurs de la piscine, facilitant la pratique des mouvements demandés par les professionnels du sport ou de la santé.

La relaxation est aussi à l'honneur dans l'Espace KAP CARE Bien-Être. Les clients peuvent profiter de soins dispensés par des praticiennes formées aux techniques des marques Maria Galland et Cinq Mondes dans la salle de gommage ou dans le hammam.



Démarcation de la ligne en nez de marche pour les personnes malvoyantes

Thierry SANCHO, créateur et Gérant de Concept Eau, installateur de piscines familiales, s'est aussi fait une spécialité dans le domaine des bassins semi- collectifs de rééducation et des espaces forme. Il les réalise en collaboration avec Jean SEVAL, Responsable du Département Piscines Publiques de SCP Bordeaux. Ils ont à leur actif une dizaine de ces réalisations et plusieurs autres projets sont actuellement en cours.



Jean SEVAL et Thierry SANCHO

Thierry Sancho nous emmène aujourd'hui à l'Espace KAP CARE, à Mérignac.

Thierry Sancho : Cette réalisation nous a pris près de 4 mois. Nous avons commencé au mois d'octobre et terminé le 9 janvier 2018 : depuis le passage des premières canalisations, l'installation des bondes de fond et une fois le béton coulé et l'élévation des murs, puis la livraison de toutes les pièces à sceller. Une fois le tout scellé, nous avons passé l'ensemble des canalisations, dimensionnées par le bureau d'études interne SCP. Ensuite, dès que le bâtiment a été couvert, nous avons attaqué le local technique.

De telles réalisations ne sont-elles pas trop lourdes à gérer pour une petite entreprise ?

Cela prend du temps, mais permet de se faire connaître et reconnaître dans la région pour se démarquer de la concurrence. Pour moi, les bassins collectifs, centres de remise en forme et piscines médicales sont un peu plus intéressants que les bassins privés, de par leur complexité, la technicité requise, l'étude de plans (sous Autocad) à destination des coordinateurs de travaux, architectes, bureaux d'études, etc. Il y a une grande partie de préparation très intéressante à effectuer en amont,



Le manque de place dans le local technique nous a obligé à concevoir une installation confinée. Si la surface avait été plus importante, l'installation aurait été plus aérée et fonctionnelle (panneau de traitement AVADY (fournis par SCP) et déchloraminateur UV GERMI).

pour le lancement du projet.

Lors de cette partie de développement, nous définissons avec SCP, tous les impératifs techniques, dans le respect des normes ARS :

- Débit de recyclage / Débit de filtration / Vitesse de passage / Diamètre des canalisations en aspiration et refoulement.

Ensuite, tout est retranscrit sur les plans de mise en œuvre et les plans de situation à délivrer au client.

La partie commerciale est intéressante aussi avec l'établissement des devis extrêmement détaillés sur le type de matériel

employé, et les informations techniques / hydrauliques, des pompes / filtres / canalisations – ce qui nous permet de présenter le dossier à l'ARS – pour acceptation, avant le début des travaux.

Au début du chantier, nous avons une prise de contact importante avec tous les corps d'état, dont les architectes. Tout cela, avec les réunions de chantier, nécessite une présence sur site continue et représente un très gros travail en amont.

Par ailleurs, toutes les phases d'entretien entraînent des travaux d'intervention réguliers, ce qui permet d'assurer un roulement de fond.

J'interviens sur une quinzaine de piscines médicales dans la région, dont des bassins que je n'ai pas réalisés, dont les centres de remise en forme Aqualigne, grâce à la bonne réputation de Concept Eau. Il y a aussi des centres vieillissants, qui essaient de se rapprocher des normes que nous tentons de réhabiliter.

Quelles sont les réalisations à votre actif dans ce domaine ?

Comme centres de remises en forme, nous avons réalisé :

- Les Plaisirs de l'Eau à Bordeaux en 2016 (ensemble de bassins, couloir de marche de 5 x 1 m + petit bassin de 9 x 5 m, hydromassages...)
- Fitness Goodgym à Talence en 2017 (centre de remise en forme avec un bassin de 11 x 5 m)
- Hôtel Ville D'hiver à Arcachon (notre première réalisation avec SCP)
- PARAMELIB à Libourne : une piscine médicale livrée en avril 2018 pour des kinés et ostéopathes, qui comprenait une partie débordement, ce qui est relativement rare sur ce genre de piscines intérieures.
- Piscine Médicale - Kiné à Illats
- Kap Care à Mérignac
- autres réalisations assimilées à du semi collectif
- autres projets en cours.

CAMPING BLUE BAYOU*****

Ou comment dépasser les tendances ?

Teddy Hannier est Directeur produit pour Sandaya. Ce groupe qui gère des campings hauts de gamme 4 et 5 étoiles en France et en Espagne affiche une croissance de 30 %. Son secret : proposer des sites toujours plus surprenants, avec des parcs aquatiques prônant de nouveaux codes de valeurs. Nature, noblesse des matières et design règnent ici en maîtres. Découverte...



Le camping 5 étoiles Blue Bayou avec parc aquatique et locations de standing

Le métier de Teddy Hannier est de réaliser les rêves d'évasion de la clientèle de la vingtaine d'établissements du groupe Sandaya. Plus que de sentir les tendances, il doit les devancer en imaginant et en créant des centres aquatiques à la fois innovants et aptes à surprendre des vacanciers en recherche perpétuelle de nouvelles expériences.

Et on peut dire, qu'en ce qui concerne le centre aquatique – qui représente le principal pôle d'attraction du camping – la tâche est d'envergure.

Il nous donne quelques exemples très significatifs et révélateurs de l'évolution des attentes : si autrefois les campings s'équipaient d'un snack, ils s'agrémentent aujourd'hui de véritables restaurants, à la fois sobres et élégants. Autre tendance : alors que les attractions restaient auparavant très populaires, avec notamment des élections de « miss camping », l'attrait se porte aujourd'hui sur la réalisation de spectacles donnés par les vacanciers avec l'équipement ad hoc. Un dernier exemple : le traditionnel et très coloré toboggan se doit de trouver une nouvelle expression, plus naturelle et mieux intégrée à l'ensemble du site. Concrètement, les structures doivent suivre et s'adapter à cette nouvelle façon de « vivre » le camping.

Pour les parcs aquatiques, Teddy Hannier met en lumière un constat très intéressant : « la piscine ne doit plus se vivre uniquement à l'horizontale, mais aussi à la verticale ».

Grimper et évoluer sur différents plans d'eau de niveaux variables procurent un véritable retour aux sources, à la nature, au « côté sauvage » qui nous fait du bien ! Il faut jouer avec l'eau, comme lorsque nous étions enfants. Ce besoin de retour à nos origines et à notre jeunesse doit s'accorder avec une conception intégrant des matières nobles, sans oublier l'indispensable design qui fait désormais partie intégrante de notre environnement.



Pour les enfants : une pataugeoire, des jets d'eau colorés à la tombée de la nuit et un Aqua Jump, véritable structure de jeux d'eau aquatiques.



Teddy HANNIER
Directeur produit pour Sandaya

« Le camping du Blue Bayou dispose d'un parc aquatique de 1300 m² à l'architecture contemporaine, avec des jeux d'eau, une rivière lagon, des cascades, une pataugeoire, des jets d'eau colorés à la tombée de la nuit et un « Aqua Jump », véritable structure de jeux d'eau aquatiques. »

Qui veut jouer le jeu ?

Ces idées sont certes séduisantes, mais encore faut-il rencontrer les entreprises capables de leur donner vie. Teddy Hannier s'impose donc une recherche constante de partenaires, à la fois proposant des techniques très innovantes, avec un large choix sur l'esthétique, et répondant à l'évidence à tous les impératifs de sécurité des ERP et des piscines collectives. Mais sans oublier deux contraintes de taille : le coût et la rapidité de mise en œuvre, obligation inhérente aux activités saisonnières des campings. Rencontres sur sites, écoute des concepteurs, analyses des retours d'expériences..., rien n'est laissé au hasard pour sélectionner l'entreprise capable de repousser ses propres limites.

Pour citer l'exemple typique d'une entreprise répondant à l'ensemble de ces critères, Teddy Hannier évoque sa rencontre avec Pebble Pro, il y a un an environ, par l'entremise de l'architecte Federico Martinez Daverio.

Aujourd'hui, cette entreprise spécialisée dans le revêtement de bassins et de plages, fabriqué à partir de quartz, bénéficie d'une expérience de 20 ans avec 40 000 m²/an à son actif et un savoir-faire particulièrement reconnu en piscines collectives, avec une cinquantaine de réalisations à l'année. Un historique qui a déjà permis à Pebble Pro, en seulement 12 mois, d'intervenir sur 4 réalisations pour le groupe Sandaya.

Sur la dernière d'entre elle, il s'agissait de procéder au revêtement d'un bassin rénové de 400 m² et d'un bassin nouvellement construit d'environ 800 m² avec rivière, cascade, jeux de lumière... Le tout pour le camping du Blue Bayou situé dans le Languedoc, à Vendres Plages (34). En plus d'être insensible aux produits chimiques, résistant, antidérapant (PTV / C3) et durable (il intègre de plus 30 kg/m² de quartz), le revêtement se devait d'offrir une esthétique irréprochable et permettre la réalisation de miroirs d'eau particulièrement attractifs, notamment pour la réalisation de spectacles en nocturne.



« Nous travaillons aujourd'hui avec des groupes tels que Yelloh!, Cap Fun, Sunelia, Tohapi, Siblu, Sandaya, Odalys, SplashWorld, Ciela, Homair, Flower, Grand Sud..., pour assurer le revêtement en quartz naturel de leurs bassins avec une rapidité d'exécution hors-pair de 100 m²/jour et une personnalisation à chaque fois réalisée sur-mesure. »

Yanik Philippe LELEU, Directeur des Opérations France chez Pebble Pro

Quand la technique doit s'adapter au rêve

Il a tout d'abord été possible de sélectionner la nuance idéale grâce au mélange réalisé à partir des cinq couleurs de base de pierres proposées chez Pebble Pro. Créer une tonalité inédite, ajouter des oxydes et des perles de verre pour s'orienter vers des accents plus vifs et des textures différentes, jouer sur la granulométrie... tout est possible.

Dans notre exemple, l'effet naturel a pu être obtenu grâce à la mise au point de la couleur « lagon ». On remarque également que la légère variation de teintes (camaïeu dû aux pierres naturelles) procure un dégradé de nuances particulièrement flatteur. Aucun aplat de couleur, d'une homogénéité trop artificielle pour être séduisante n'est donc à craindre.

L'absence de joint est également un atout remarquable du procédé. Il autorise une continuité, là aussi, propre à rappeler les formes rencontrées dans la nature. Les courbes les plus audacieuses peuvent être épousées sans difficulté. Sans arêtes, le bassin est à la fois plus sécurisant et permet une filtration plus efficace, tout en évitant le dépôt de salissures dans les coins et angles vifs.

Autre résultat pouvant être obtenu grâce au procédé d'application du revêtement : l'absence de margelles. Le revêtement peut ainsi venir mourir à fleur de plage, pour s'approcher du rendu des points d'eau naturels.



Sur un bassin entièrement neuf, il est possible d'exécuter le revêtement directement sur support béton brut sans hydrofuge, avec une économie de réalisation conséquente pour l'exploitant. Le revêtement au fini naturel peut aussi intégrer des logos, des motifs ou encore créer des variations colorées afin de souligner des frontières entre différentes zones de profondeurs d'eau par exemple.

FICHE TECHNIQUE

Revêtement des bassins : Pebble Pro

Filtration : AstralPool

Chauffage : EPAI

Automatismes : Matec

Jeux d'eau : Technic Conseils

Equipements ludiques : Upper Play

Eclairage : AstralPool

CAMPING SUNËLIA L'ATLANTIQUE****

Un parc aquatique r nov  qui a tout pour plaire

Situ  au c ur de la riviera bretonne,   Fouesnant, station baln aire du Finist re sud   la pointe de la Bretagne, le camping Sun lia L'Atlantique offre   ses clients, outre une ouverture remarquable sur des longueurs de plages face   l'Atlantique, le plaisir de profiter d'un superbe parc aquatique de 1 200 m² au milieu de 10 hectares de verdure. Le parc, r cemment r nov , est   pr sent compos  de plusieurs bassins chauff s, dont une piscine couverte et un nouveau bassin ext rieur de 700 m², avec rivi re   courant, toboggans impressionnants...

Jean-Fran ois et Julien RAMOS, de la soci t  RAMOS Ing nierie (Bureau d'Etudes AQUALOISIRS), concepteur et ma tre d'oeuvre des travaux, nous ont convi s   l'inauguration des derni res installations aquatiques de l' tablissement. Dans son discours de pr sentation, Anne CALIPPE, la propri taire du camping, d crivait ainsi la nouvelle r alisation :

« Cet espace aquatique rev t une surface de 1 200 m², pour un volume d'eau de 1 000 m³. Des toboggans partent de 12 m tres et de 8 m de hauteur, sur une longueur totale de glisse de plus de 240 m tres, compl t s par des arriv es en aquafreins.

C'est L'INSTITUT DE LA PISCINE, situ    Jou -l s-Tours (37), qui a r alis  l'installation hydraulique et l' tanch it  des bassins en membrane de PVC arm .

Le bassin ext rieur de 700 m², tout en plage immerg e, avec rivi re   courant, est rev tu d'une membrane en PVC arm  et de carrelage en arase des goulottes.

Pour la petite histoire, 228 camions-toupies, de 1 600 m³ de b ton au total, ont  t  n cessaires   la r alisation de cet imposant chantier.

Les toboggans ont  t  install s par EDSUN Loisirs. Tous les autres jeux aquatiques, tel que le Grand Bateau de l'Aquasplash et la pataugeoire ont  t  fournis par POLY3D. Le Grand Bateau est de notre cr ation, n  d'une longue r flexion.

Pour les sols, nous avons choisi un rev tement souple, afin d' viter les chutes aux enfants et d' tre plus confortable pour les pieds. Sa mise en oeuvre a  t  r alis e par la soci t  FROMENT.

Le local technique a une dimension cons quente de 400 m², v ritable « usine   traiter l'eau », au vu des surfaces des plans d'eau. Parmi les 12 filtres, de 1800 et 2500 mm de diam tre, certains proviennent de l'ancienne installation. Les nouveaux sont de marque JAVA. Nous avons choisi des pompes de filtration CALPEDA.

Le traitement de l'eau est assur  par 5 syst mes de r gulation automatique, de type photolorim trique, fournis par la soci t  OCEDIS.

Pour un tel ensemble, le traitement de l'air des halls n' tait pas   n gliger non plus. C'est la soci t  PROTHERMIC, qui s'en est charg e, par l'installation de centrales de traitement de l'air.

Enfin, pour la d coration, nous avons fait confiance   ma belle-fille, Aurore CALIPPE, pour le choix des coloris.

Nous avons le plus possible donn  notre pr f rence   des entreprises locales pour ce chantier. »

Jean-Fran ois et Julien RAMOS, que reteniriez-vous de cette r alisation un peu exceptionnelle ?

Ce chantier a  t  r alis  en seulement 6 mois, avec 27 entreprises intervenantes et dans les pires conditions m t orologiques ! Le vrai succ s pour nous, c'est la satisfaction des utilisateurs et, bien entendu, l'augmentation de la fr quentation du camping. Cela semble, d'ores et d j ,  tre un pari r ussi !



Piscine couverte de plus de 600 m²



Bassin ext rieur de 700 m²



Des toboggans de 12 m et de 8 m de hauteur pour 240 m de glisse



Le Grand Bateau

Anne CALIPPE, propriétaire du camping depuis 2006 répond à nos questions.

Qu'est-ce qui vous a conduit à entreprendre une telle réalisation ?

La demande de nos clients l'imposait. Aujourd'hui, une simple piscine, ou même avec un abri et un toboggan comme c'était le cas auparavant, ne suffit plus dans un camping de ce standing.

Déjà, les premiers retours de nos clients sont positifs, et cela, c'est notre première satisfaction !

Comment vous êtes-vous renseignée avant de lancer un tel chantier ?

Nous avons beaucoup voyagé pour voir ce qui existait. Nous avons visité des salons, lu des magazines...

Qu'est-ce qui a guidé votre choix vers la société AQUALOISIRS ?

Monsieur RAMOS est une « vieille connaissance » et sa société AQUALOISIRS a déjà travaillé plusieurs fois pour nous. Nous en étions très satisfaits.

À peine l'inauguration faite, on parle déjà d'une nouvelle tranche de travaux ?

Effectivement, une nouvelle tranche est déjà prévue, avec de nouveaux toboggans. Nous allons devoir casser une partie ancienne des installations afin d'y faire ces nouveaux aménagements.



Anne CALIPPE entourée de ses fils, Laurent et Erwan

Nous avons ressenti une forte émotion à l'évocation du prénom de Pierre, votre mari décédé au moment de commencer les travaux

En effet, nous avons voulu l'associer, mes fils et moi-même, à notre inauguration, lui qui était à la base de cette réalisation. Nous sommes très fiers de ce que nous en avons fait !

www.camping-bretagne-atlantique.com



Choisir un abri VEGAMETAL, c'est faire le choix de la **solidité**, de l'**élégance** et de l'**excellence**. Réalisés **sur mesure**, les abris VEGAMETAL se distinguent par la qualité de leurs finitions et répondent à toutes les contraintes du marché résidentiel et collectif. La maîtrise des processus de fabrication (ISO 9001), la conformité aux normes (NFP 90-309, NV 65), le respect des plannings de fabrication et d'installation ont d'ailleurs construit la réputation et l'expérience de VEGAMETAL sur le marché de l'hôtellerie de plein air. Allié à Fluidra Commercial qui assure désormais la distribution en France, vous avez un **interlocuteur commercial unique** et un bureau d'études dédié pour suivre votre projet et en assurer la parfaite réussite.



Fluidra Commercial France - Yannick HEREDIA - Responsable ABRIS VEGAMETAL - Tél : 06 99 11 92 28 - yheredia@fluidra.fr - www.vegametal.com

RAMOS Ingénierie... déjà une longue histoire !

La SAS RAMOS Ingénierie, dirigée par Jean-François RAMOS, est propriétaire des enseignes AQUALOISIRS et ARCHILOISIRS, bénéficiant de plus de 20 ans d'expérience sur le marché des piscines de campings. Elles se consacrent à l'étude, la création et la réalisation de piscines de camping et l'HPA en général, mais aussi à d'autres installations de ces établissements, tels que sanitaires, bars, restaurants, salles d'animation... A 65 ans, Jean-François RAMOS, Expert en piscines publiques et collectives membre de la CNEPS, prépare progressivement la relève en épaulant son fils Julien, qui se prépare peu à peu à écrire les prochaines pages de cette entreprise charentaise, sise à Sainte-Marie de Ré (17).

Jean-François RAMOS comment êtes-vous arrivé dans le monde la piscine, et plus spécialement la piscine d'HPA ?

Au début des années 90, je dirigeais une entreprise spécialisée dans la formation et le conseil en marketing, en Corrèze. Le hasard de mes missions m'a conduit auprès de plusieurs campings, où j'entendais beaucoup de plaintes au sujet de problèmes de piscines... Ayant une expérience dans l'immobilier de loisirs (acquise au sein du Groupe Bouygues), j'ai décidé de me lancer sur les chantiers de la piscine collective, sur un plan technique, mais aussi marketing.

Quelques belles rencontres plus tard, j'ai développé ce qui allait devenir plus tard le Bureau d'Etudes AQUALOISIRS.

Quel était l'état des lieux dans ce domaine ?

Les piscines de camping commençaient à se développer, voyant même l'apparition des premiers parcs aquatiques. A partir de 1996, l'activité de notre entreprise s'est accélérée, avec un nombre de chantiers doublant chaque année.

Votre activité a encore pris un autre tournant par la suite ?

Oui. En 2010, de nombreux clients nous ont demandé de les accompagner sur des projets d'autres équipements : bars, sanitaires, restaurants, etc. Et c'est là que nous avons créé ARCHILOISIRS, qui représente aujourd'hui 40 % de notre activité. Notre force réside dans la maîtrise des métiers de nos clients et notre compréhension du monde de l'HPA.

En 2015, les deux enseignes AQUALOISIRS et ARCHILOISIRS ont été reprises par la SAS RAMOS Ingénierie, que je détiens à 100 % aujourd'hui, pour en assurer la solidité.

Vous avez plusieurs bureaux sur la France ?

Oui, depuis cette année, nous avons ouvert, en plus de notre siège, un premier bureau à Montpellier, pour nous rapprocher de nos clients du sud. Je laisse la parole à Julien, mon fils, qui va vous en parler.

Julien RAMOS, quelle a été votre expérience avant d'intégrer cette nouvelle agence ?

Avant de prendre la direction de l'agence de Montpellier, j'ai été Dessinateur, puis Technicien, puis Chef de projets et enfin Coordinateur de chantier, afin d'approfondir les multiples facettes de notre activité.

Combien êtes-vous pour développer les projets ?

Au sein de RAMOS Ingénierie, nous avons constitué une équipe très polyvalente, composée uniquement de salariés : Architecte urbaniste, Architecte d'intérieur/Designer, Techniciens en hydraulique et en aéraulique, Techniciens en construction bois, Techniciens en construction de bâtiments, Spécialistes de l'éco-construction, Coordinateurs de chantiers et Maîtres d'œuvres.

Ensemble, nous concevons et réalisons une quinzaine de chantiers par an, sur toute la France.

Notre objectif est d'apporter une entière satisfaction à nos clients, afin qu'ils voient la fréquentation de leur établissement progresser grâce à nos réalisations et au contentement de leur clientèle. Nous gardons en tête le fait qu'un tel équipement peut vite devenir un lourd fardeau pour un exploitant s'il est mal dimensionné, non conforme aux normes ou non adapté à une utilisation permanente. La valeur des chantiers varie en effet de 300 000 € à 5 000 000 €, que ce soit en espace aquatique ou en bâtiment, ce qui représente un investissement non négligeable.

Assurez-vous le suivi de tous les projets depuis la conception jusqu'au suivi de chantier ?

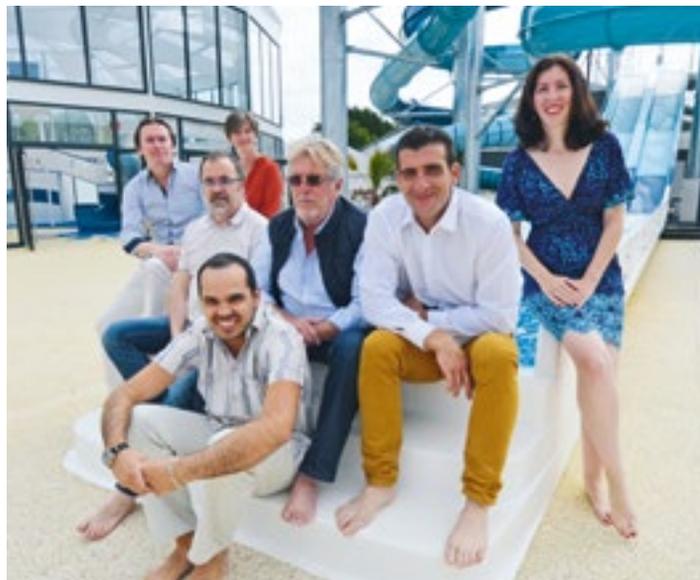
La plupart de nos interventions concerne des missions complètes de maîtrise d'œuvre. Cependant, nous acceptons également des missions partielles : missions de Bureau d'Etudes techniques pour le compte d'architectes, d'assureurs ou de pisciniers, ou encore missions limitées à la conception.

Votre clientèle se compose exclusivement d'établissements de l'HPA ?

Ils constituent l'essentiel de notre clientèle, mais nous intervenons aussi pour des piscines publiques, parcs aquatiques, ou dans le secteur de l'hôtellerie traditionnelle, et, de plus en plus souvent, pour des Spas et centres de bien-être.



Jean-François et Julien RAMOS



Une partie de l'équipe RAMOS Ingénierie lors de l'inauguration au Camping l'Atlantique

HÔTELS RESTAURANTS HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

avec Azenco,
donnez plus d'ampleur
à vos infrastructures
extérieures.



Découvrez vite la nouvelle offre Azenco dédiée aux collectivités.

Azenco, entreprise 100% française, vous propose des produits de grande qualité au design contemporain et aux technologies novatrices pour offrir à vos clientèles toujours plus de confort et d'activités à vivre tout au long de l'année. Azenco, ce sont des abris de piscine, des abris de terrasse, des pergolas bioclimatiques et des carports qui valorisent votre établissement en lui apportant une réelle valeur ajoutée.



CATALOGUE DISPONIBLE
AUPRÈS DE JULIA LARRALDE
AU 06 38 63 87 83

AZENCO VOUS DONNE RENDEZ-VOUS :
SALON ATLANTICA à La Rochelle les 9-10-11 octobre
SALON SETT à Montpellier les 6-7-8 novembre

ESPACE AQUA-LUDIQUE

du Camping l'Étoile Des Neiges *****

Le camping l'Étoile des Neiges, affilié au Groupe Yelloh ! Village, est situé dans un joli parc arboré de 4 hectares, au cœur de la Vallée de la Blanche, sur le village de Saint-Jean-Montclar (04). Créé par la famille ALBANO il y a 43 ans, il est aujourd'hui dirigé par Thierry ALBANO, le fils, revenu dans l'établissement à la fin des années 90. L'une des particularités du camping est qu'il est ouvert hiver comme été. Le camping a une capacité d'accueil de 600 personnes en été. La clientèle est composée d'une majorité de Français et de Belges. Une équipe de 28 employés travaille sur les différents secteurs de l'établissement : restauration, réception, animation, maintenance...



Thierry, Marie ALBANO et leur fils Lorys



Piscine DIFFAZUR de 480 m² comprenant spa, rivière à contre-courant et toboggans DALLET

Nous avons visité l'espace aquatique en compagnie de Xavier RAYMOND, Responsable de la structure HPA chez SOMAIR GERVAT et Florian WLASIUK Commercial et Spécialiste du traitement des eaux au sein de l'agence SOMAIR GERVAT, HYDRALIANS, d'Aix-en-Provence (13). A l'issue de cette visite, le Directeur du camping a bien voulu répondre à nos questions.

Vous venez d'ouvrir un espace aqua-ludique extérieur de 450 m². En quoi consistait votre projet lors de son élaboration il y a deux ans ?

Thierry ALBANO : Il s'agissait de créer un nouvel espace aquatique, avec tout ce que cela impliquait : murs de soutènement, modification de tous les réseaux du camping, terrassements, évacuation de matières. Nous avons dû préparer la plateforme durant la saison d'avant, pour pouvoir terminer le bassin la saison suivante. Nous avons dû composer avec la neige, de début décembre jusqu'à mi-avril et beaucoup de pluie aussi.

Pour le bassin, Diffazur a réalisé la structure l'année dernière et les ouvriers sont revenus effectuer les finitions au printemps concernant la décoration, l'étanchéité...

De quoi est composé cet espace aqua-ludique ?

T.A. : Il y a un bassin de 480 m², avec une plage d'accès, un spa, une rivière à contre-courant, et surtout, un toboggan aquatique qui mesure 70 mètres de long et 7 mètres de haut.

Florian WLASIUK : L'étude préalable a été réalisée par un bureau d'études et à partir de celle-ci, nous avons préconisé le matériel le plus adapté. Pour les pompes par exemple, nous avons sélectionné des modèles hauts de gamme, ETABLOC de marque

KSB, privilégiant des équipements silencieux et qui durent.

T.A. : Je voudrais souligner le côté peu bruyant des pompes choisies. Quand nous entrons dans le local technique, nous entendons à peine les pompes tourner ! Un confort idéal pour les occupants des chalets situés à proximité.

Florian WLASIUK : En ce qui concerne le traitement de l'eau, nous avons opté pour un panneau de régulation ampérométrique fermée de marque EMEC avec pompe déportée et un doseur d'hypochlorite de calcium de Bayrol.

Le propriétaire Monsieur ALBANO ne voulait absolument pas utiliser de stabilisant et souhaitait avoir une démarche écologique. Ici nous utilisons une eau de source, donc nous avons proposé cette solution.

Xavier RAYMOND : L'appareil de dosage Hypomix, avec son principe de vis sans fin, est certainement le doseur le plus fiable et le plus précis au monde, concernant le dosage d'hypochlorite de calcium, mais implique certaines précautions comme l'usage d'EPI.



Florian WLASIUK

T.A. : Au niveau de la filtration, nous avons installé 4 filtres de diamètre 1600 d'Hayward. Historiquement, le local avait été conçu pour recevoir 3 filtres de 1800 mm de diamètre. Nous avons donc dû nous adapter.

Comment avez-vous connu Hydralians ?

T.A. : Sur le salon SETT à Montpellier. Nous nous y rendons chaque année, et nous ne pouvons pas nous en passer. Ce qui m'a séduit lors de notre contact avec Hydralians, ce sont les services qu'ils nous proposaient : la technique et le sérieux. Ils se sont préalablement déplacés dans l'établissement, pour étudier les installations et évaluer nos besoins, afin de nous offrir une réelle prise en charge. La confiance s'est installée naturellement par ce professionnalisme. Je me suis renseigné sur le matériel suggéré, et cela m'a conforté dans mon choix de faire appel à leurs services.

Vous visitez d'autres installations lorsque vous avez un choix à faire ?

T. A. : Notre camping étant sous l'enseigne Yelloh! depuis 11 ans, nous nous informons tout d'abord auprès du groupement et de ses membres, puis si besoin, nous allons voir des confrères. Je viens d'être élu Président du Syndicat départemental de l'HPA des Alpes-de-Haute-Provence (04), et à ce titre, je me dois de visiter les campings du département.

Xavier RAYMOND : Notre engagement c'est être en capacité sur des dossiers différents, de proposer des produits de différents fournisseurs qui vont parfaitement fonctionner ensemble pour obtenir le résultat escompté.

Florian WLASIUK : La notion de SAV est très importante chez Hydralians, car, soit nous sommes capables d'intervenir, soit nous n'apportons aucune valeur ajoutée. Nous devons accompagner, trouver des solutions et dans de bons délais.

Xavier RAYMOND : Par exemple nous proposons l'Hypomix de Bayrol car nous avons de très bons retours. Et pour cela, nous détenons un stock de pièces détachées de toutes les pièces usuelles du système, dans notre SAV central. Nous avons les capacités de couvrir annuellement les besoins d'entretien d'une dizaine d'Hypomix. La proximité des agences est aussi importante.

Concernant l'hivernage ?

T.A. : C'était mon inquiétude au niveau de la construction du bassin. Je ne voulais pas de béton ou de matériaux susceptibles de bouger dans le temps. Nous avons les contraintes thermiques d'une amplitude climatique de +30 °C à -30 °C. C'est ce qui m'a amené à la solution Diffazur, avec sa structure résistante. Le sol est bétonné, mais hors-gel, et pour le reste, nos surfaces traitables craignent beaucoup moins le gel que le béton. Je pense que nous n'aurons pas de soucis pour l'hivernage. Quatre-vingt-dix pourcents des tuyauteries sont enterrées à plus d'un mètre de profondeur, donc hors-gel.

Vous disposez également d'un espace bien-être ? Est-ce réellement un plus ?

T.A. : Depuis longtemps, nous étions en avance sur ce sujet-là. Aujourd'hui, nous proposons les services de deux esthéticiennes sur rendez-vous. Il faut répondre au client au bon moment, quand il en a envie. Notre offre de services doit être la plus complète possible pour que nos clients aient envie d'être là, de rester sur place et de revenir. C'est pourquoi, nous proposons la « bulle au chaud »



Toboggans de 70 m de long et 7 m de haut - DALLET



Espace balnéo avec bassin intérieur, hammam, sauna et 2 spas individuels



Bassin intérieur de 200 m² avec toboggan / jeux d'eau - DALLET

pour les enfants, pour une baignade par tout temps, et la balnéothérapie pour les adultes !

Qu'est-ce qui vous a décidé à faire un espace aquatique aussi important ?

T.A. : La demande des clients. Il faut savoir écouter ses clients. Nous devons tenir compte de notre éloignement des points d'eau. Même si le lac est proche, il faut s'y rendre en voiture. Sur le site, il est important d'avoir une structure de baignades convenable et moderne. La piscine traditionnelle est obsolète. Aujourd'hui, nous avons 800 mètres carrés de baignade pour 140 emplacements.

HÔTEL BRÉSIL OPÉRA*** : Optimisation d'un sous-sol par l'aménagement d'un Spa

Entièrement rénové en 2016, l'Hôtel Brésil Opéra, établissement 3 étoiles est situé dans le 9^e arrondissement de Paris. Comme son nom ne permet pas de s'y tromper, il jouxte l'Opéra Garnier, à deux pas des grands boulevards parisiens, idéalement situé pour une escapade touristique en plein cœur de la capitale.

Profitant de la rénovation de l'établissement, le propriétaire, M. Franck LECLERC, a décidé d'aménager un Spa dans une partie des sous-sols jusqu'alors inutilisés. Pour cette réalisation, il a fait appel à la société Nordique France, spécialiste des équipements d'espaces bien-être, dont l'un des showrooms est situé à Paris.

Marie-Christine QUILICI, Responsable technico-commerciale chez Nordique France, nous raconte ce chantier.



Marie-Christine QUILICI

Quelle était l'idée du propriétaire de l'hôtel ?

Monsieur LECLERC nous a contactés en 2013, via notre site internet, nous expliquant son projet : une partie des sous-sols de son établissement étaient inutilisés et il souhaitait les aménager en espace wellness. Nous nous sommes rendus sur place afin de visualiser les possibilités

assistés d'un architecte décorateur, suggéré par nos soins. Le projet a mûri après quelques mois de réflexion et c'est au salon Equip'hôtel 2014 que Monsieur LECLERC est revenu vers moi. Toutes les chambres et parties communes avaient été rénovées entre-temps. C'était donc le bon moment pour s'atteler à l'aménagement de l'espace bien-être, plans à l'appui réalisés par deux architectes décoratrices, Marion BONNERANDI et Céline MONNOIR.

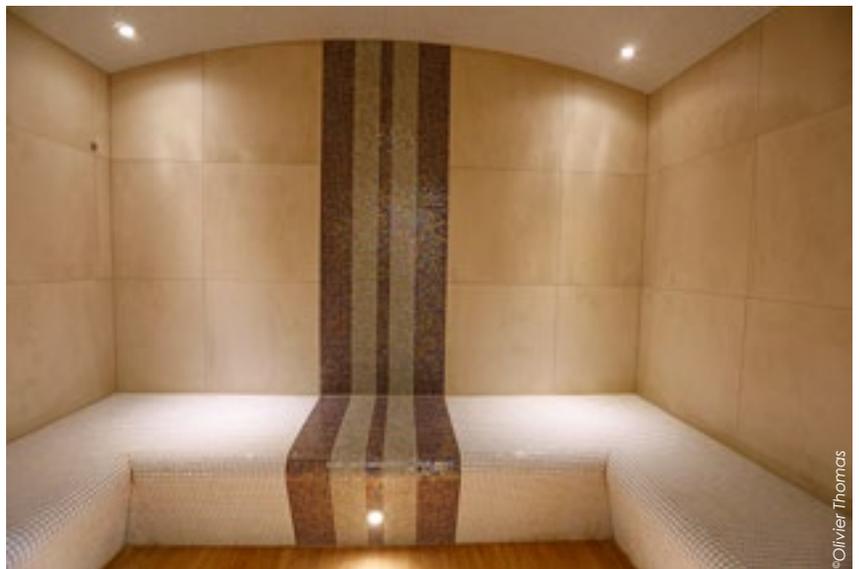
Pour réaliser les travaux, le choix s'était porté sur l'entreprise tout corps d'état avec laquelle il avait l'habitude de travailler.

J'ai donc préparé un devis, à partir des plans communiqués, qui comprenaient un hammam de 3 m x 2,50 m et un sauna Tylö Evolve Pro de 2,45 m x 1,95 m.

Les travaux, assez importants, ont débuté en juin 2015, dans la cave jusqu'alors inutilisée, sans eau, ni électricité...

Quelle a été la plus grosse difficulté rencontrée lors du chantier ?

L'approvisionnement en matériau dans un espace difficile d'accès, par un petit escalier de sous-sol (malgré l'ascenseur aux normes PMR et le grand espace libre). Le chantier était situé dans un quartier très fréquenté de Paris, près des grands boulevards...



Hammam carrelé de 3,00 x 2,50 m



La salle de repos attenante à l'espace humide, avec deux tépidariums (banquettes ergonomiques Lux carrelées et chauffantes). La lumière tamisée se prête parfaitement à la détente.

Que fournissez-vous aux clients ?

En règle générale, notre bureau d'études interne et notre dessinateur fournissent, à partir du plan établi par un architecte ou un décorateur, les implantations aux formats PDF et AUTOCAD, des cabines, avec toutes les caractéristiques techniques d'implantation. Pour ce projet, l'architecte avait déjà placé le sauna et le hammam, nous n'avons eu qu'à faire deux ou trois corrections.

Monsieur LECLERC envisage-t-il de compléter cet espace bien-être ?

L'espace disponible est utilisé dans sa totalité. Fin 2015, il nous a passé commande de deux tépidariums pour compléter l'espace wellness. Il s'agit de « lounges » chauffants à une température douce, autour de 30-35 degrés), placés dans la salle de repos attenante au sauna et au hammam. Le corps peut ainsi se préparer à recevoir des températures plus élevées dans les cabines de sauna et hammam. Un fauteuil massant a également été ajouté.

contact@nordiquefrance.com / www.nordiquefrance.com

Nous avons demandé à Monsieur LECLERC de nous livrer son ressenti sur ce projet

Parlez-nous de cette réalisation ? Comment s'est passé le chantier avec Nordique France ?

Plusieurs réunions avant-chantier ont eu lieu, afin de tout calibrer, dimensionner, spécifier, pour les arrivées d'eau d'électricité, etc. Durant la réalisation, les réunions de chantier étaient aussi régulières, dans le but de contrôler l'état d'avancement et prévoir le mieux possible les éventuelles problématiques à venir. Grâce à ce suivi, tout s'est bien déroulé.

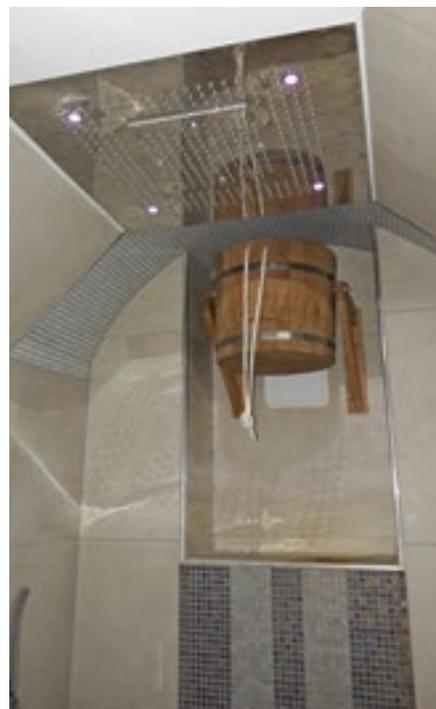
Vous avez fait installer en même temps une douche expérience ? De quoi s'agit-il ?

C'est une douche à éclairage aléatoire relaxant, dotée de quatre fonctions : une zone de pluie centrale, un rideau de pluie complété d'une cascade et de jets turbo-massants et un seau finlandais. En effet, après une séance passée dans un espace chaud, il est de tradition dans les pays nordiques, de plonger dans une eau froide pour vivre un temps de refroidissement. Dans cette douche, l'utilisateur tire donc sur une corde qui renverse le seau déversant 7 litres d'eau froide revigorante sur le corps. Après avoir été alanguis par un passage en pièce chaude, les muscles sont instantanément tonifiés.

Deux ans après, pouvez-vous nous dire ce que vous a apporté la création de ce Spa? Si c'était à refaire ?

Lorsqu'on dispose d'espaces plus restreints en zone urbaine, et qui plus est à Paris, il est important d'optimiser les espaces, surtout lorsqu'ils sont situés en sous-sol. Même s'il s'agit d'une belle cave avec des voûtes, elle ne pouvait se prêter à n'importe quel usage du fait de l'absence de fenêtres. L'idée du Spas' est imposée par la notoriété qu'il allait nous apporter, même à un certain prix. Cet aménagement représente un plus non négligeable pour notre clientèle. Les équipements installés sont utilisables en « self-service », afin d'éviter un coût supplémentaire en personnel, vu les frais importants que nous avons engagés pour la réalisation.

www.hotel-bresil-opera.com



La douche expérience et son seau finlandais prêt à déverser 7 litres d'eau fraîche.



Le lit d'Hydromassage de Nordique France permet de profiter d'un massage très efficace et hyper-relaxant sans avoir à faire appel à un professionnel du massage et sans se déshabiller.



Sauna Evolve 2419 avec mur en pierres et son poêle

PISCINE DE L'HÔTEL CASTELBRAC*****

Une terrasse-jardin transformée en piscine

L'hôtel Castelbrac, jadis Villa Bric-à-Brac, est riche d'une histoire passionnante. Son emplacement exceptionnel – à flanc de falaise, au plus près de la mer – en fait l'une des villas les plus emblématiques de Dinard.

Le Muséum national d'Histoire naturelle l'acquiert en 1935 et y ajoute un bâtiment abritant une station marine de recherche et un aquarium public. La villa devient un haut lieu de la recherche scientifique française et une source d'inspiration pour de nombreux chercheurs, dont le Commandant Charcot. Après avoir émerveillé plusieurs générations de visiteurs, l'aquarium ferme ses portes en 1992 et la station marine est transférée dans un autre lieu.

En 2010, Yann BUCAILLE, enfant du pays et amoureux de Dinard, acquiert la villa et la station marine pour en faire un hôtel cinq étoiles.

Conscient du passé prestigieux de l'endroit, avec l'aide de son épouse Lydwine, il entreprend la restauration et l'aménagement de ce lieu unique, pour en faire l'hôtel CASTELBRAC sous la direction du Cabinet d'Architecture FIRON (Laurent LOUBET). (www.castelbrac.com)

Le chantier de la piscine débute en octobre 2014. La mise en eau se fait en juin 2015.

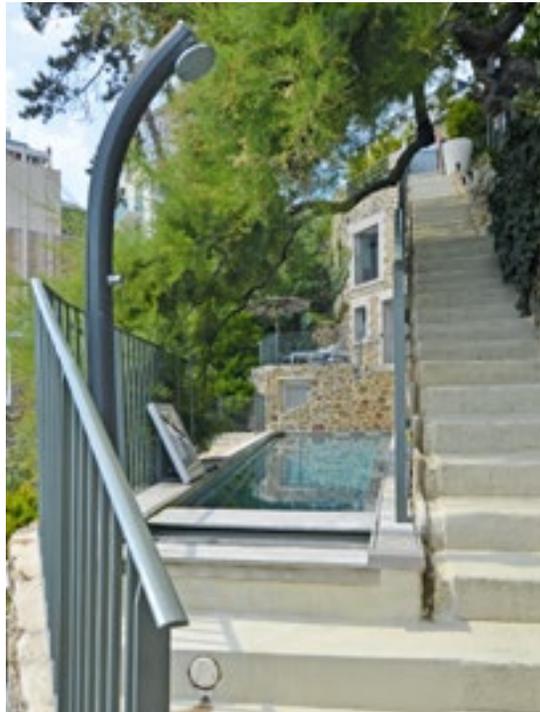


Le bassin en surplomb offre une vue unique sur la baie du Prieuré

©Germain Herriau



Le jardin en terrasse a laissé la place à un « couloir de nage » du plus bel effet !



Porte d'entrée de l'ancien aquarium, aujourd'hui restaurée, qui ouvre sur le bar du même nom



Depuis la terrasse, vue sur la baie de Dinard



Le bar de Castelbrac installé dans l'ancien aquarium

Didier LEQUERTIER, Gérant de l'entreprise MON JARDIN MA PISCINE, concessionnaire EVERBLUE à Saint-Jouan-des-Guérets (35) nous parle du chantier. Une prouesse !

À l'origine, c'était un jardin en terrasse, lequel a été transformé en piscine. Les murs rénovés et jointoyés sont restés intacts et nous avons construit la piscine à l'intérieur de ces murs. Huit mètres de dénivelé séparent la route du fond du bassin. L'entreprise de terrassement AUBRY T.P. a utilisé trois engins : une micro pelle pour creuser le fond de la piscine, une autre un peu plus grosse, au-dessus, pour récupérer les matériaux, puis les déverser dans une troisième, laquelle chargeait les camions sur la route en contrebas.



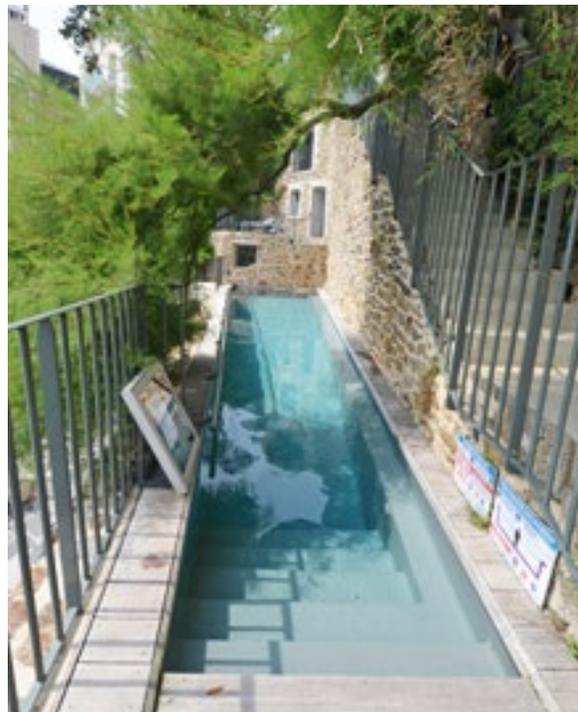
Didier et Christina LEQUERTIER

MON JARDIN MA PISCINE, concessionnaire EVERBLUE
à Saint-Jouan-des-Guérets (35)

La piscine réalisée offre sur une profondeur d'1,42 m un couloir de nage de 13,83 mètres de long, sur 3,21 mètres de large à une extrémité, pour finir « en sifflet », à 1,23 mètre à l'autre bout. Un pédiluve complète l'installation, placé en bout de piscine, juste en bas de l'escalier d'accès. Une banquette a été aménagée sur la grande longueur pour permettre de faire passer les canalisations, entre le mur existant et le mur de la piscine.



Un local technique particulièrement exigü,
impossible à agrandir (site classé)



Le couloir de nage est équipé de 2 skimmers, 4 bondes de fond, 6 refoulements et 3 projecteurs LEDs de couleur.

Soumise aux exigences des Bâtiments de France, la couleur du revêtement imposée, le gris foncé, est magnifiée par un liner gris anthracite APF.

Pour la sécurité de la piscine, nous avons installé un volet immergé Dive System de chez WOOD, avec caillebotis immergés.

Le local technique est particulièrement exigü, car nous avons dû composer avec l'espace restant de l'ancien jardin, sans modifier quoi que ce soit, puisque nous sommes en site classé, nous interdisant de démolir ou d'agrandir. Il a donc été construit en dessous de la petite terrasse solarium.

Il est équipé d'une filtration Glass media, de 30 m³/h, d'un traitement d'eau par chlore liquide, une régulation chlore/pH avec sonde ampérométrique à lecture de chlore libre (DPD1) MelFrance. L'accès au solarium depuis la piscine nous a permis de créer un bac de stockage de 2 fois 100 litres, pour le chlore et l'acide trichloroisocyanurique, sous l'escalier en béton.

À l'origine des travaux, la piscine ne devait être ouverte aux clients que de mai à novembre, mais grâce à l'installation d'une pompe à chaleur toutes saisons Zodiac, elle l'est finalement toute l'année.

Quelles ont été les principales difficultés rencontrées ?

Les accès pour les travaux. De plus, tant que la maçonnerie prise en charge par EIFFAGE (déjà sur place pour l'hôtel), n'avait pas été réalisée, nous ne pouvions pas connaître le volume d'eau final à traiter, pour prévoir et organiser la filtration.

Pour renforcer la structure, nous avons doublé les murs avec des blocs à bancher Stepoc. Une autre difficulté du chantier a été, une fois le terrassement effectué, d'utiliser au maximum les anciennes fondations des murs, pour obtenir un bassin le plus large possible et faire passer les canalisations dans l'espace restant.

COMMENT CRÉER UN UNIVERS AUTOUR D'UN SPA OU D'UNE PISCINE ?

Avec des clients de plus en plus exigeants, en constante recherche de nouvelles expériences, il devient impératif de miser sur un environnement capable d'assurer l'évasion demandée ! Adopter un véritable décor de cinéma pour séduire sa clientèle, c'est le choix de Luis Casserres, propriétaire de plusieurs résidences de vacances 4 et 5 étoiles.

... De l'importance du décor

Luis Casserres l'exprime clairement : « J'ai démarré la construction de résidences de vacances implantées dans les Alpes en 1989. En presque 30 années, on peut dire que les attentes de la clientèle ont considérablement évolué. Alors que nous avons débuté avec des villages de vacances de 3 à 4 étoiles, aujourd'hui, nous nous sommes orientés totalement vers les 5 étoiles. La raison en est simple, la demande se porte sur ce type de résidences, très bien équipées, très bien décorées et apportant sans conteste, à chaque détail, l'esprit « montagne » et « nature » que les vacanciers sont venus chercher.

Nous privilégions donc systématiquement les matières nobles et issues de la région, où nous nous trouvons, une région à la fois splendide et sauvage.

Le bois et la pierre doivent faire partie intégrante de l'environnement, qu'il s'agisse du lobby, des appartements, de la salle de restaurant ou du Spa...

Pour toutes nos résidences 5 étoiles, la présence d'un spa est fondamentale et concernant la dernière née - « La résidence Montana Lodge » - j'ai eu l'idée de lui donner encore plus de caractère avec un décor en roche ».

Pas de rêve sans qualité

« Je ne connaissais absolument pas les possibilités de ce type de décor. Avec l'aide de mon architecte, qui s'occupe à la fois des bâtiments et de l'aménagement intérieur, nous avons recherché une entreprise capable d'exécuter une grotte en faux rochers qui servirait d'écrin à notre projet Spa intégrant une piscine, un sauna et un hammam. Nous avons alors pris contact en 2017 une entreprise spécialisée depuis plus de 25 ans dans la création de faux rochers : Aqua Roc Décor.

Je peux dire aujourd'hui que j'ai été impressionné, à la fois par leur professionnalisme et leurs valeurs humaines. Travailler avec eux a été pour nous une expérience extraordinaire. Très intéressante en raison de la technicité de leur savoir-faire et très valorisante au regard des Compagnons qui ont mené à bien cette réalisation unique. Le dirigeant de l'entreprise est capable de vous accompagner et de partager vos projets avec beaucoup de talent artistique et de rigueur technique. Rien n'est laissé au hasard, jusqu'à la moindre inclinaison de rochers, qui permet à l'eau de s'écouler et de provoquer des cascades et des rebonds parfaitement étudiés, dans la plus parfaite harmonie. Quant aux 3 Compagnons qui ont exécuté le projet sur environ 3 semaines de travail (3 mois de la genèse à la livraison de chantier), ils ont su donner corps à ce rêve. Tout était prévu et nous avons été parfaitement

informés de tout ce qui allait se passer sur le chantier au sujet de l'accessibilité nécessaire aux machines (qui se situent en sous-sol), du stockage de matériel nécessaire, des différentes phases d'intervention, etc. »



Bluffant

« Voir la réalisation jour après jour est une chose, nous avons Luis Casserres, mais découvrir d'un seul coup le résultat final est une chance extraordinaire... dont profite nos clients. Persuadés qu'il s'agit de vrais rochers sur lesquels est bâtie la Résidence Montana (ce qui semble logique en site montagneux), on peut dire qu'ils sont toujours très étonnés lorsqu'on leur apprend qu'il s'agit d'un décor créé de toutes pièces. Je dois aussi préciser qu'il est largement préférable pour les clients que les rochers soient faux. Ils sont ainsi moins dangereux au toucher et n'offrent aucune zone où pourrait stagner l'eau. Ils ne demandent aucune intervention ni entretien. »

SECRET DE FABRICATION...

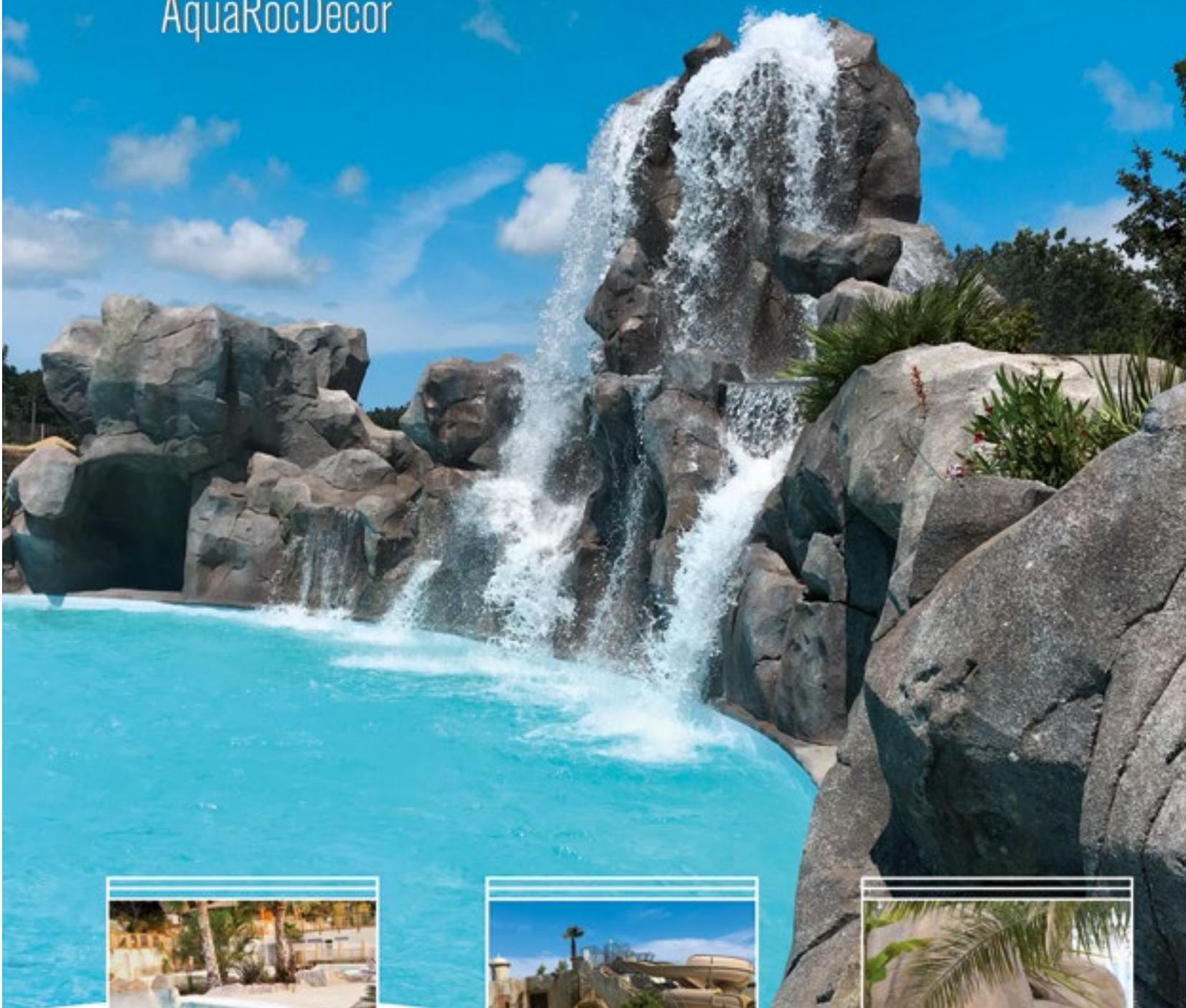
Une ossature secondaire vient s'accrocher sur un gros œuvre existant ou réalisé par Aqua Roc Décor (ossature primaire). Sont ensuite fixés l'ossature tertiaire (si besoin) et le lattis qui donneront les formes et volumes aux décors souhaités. L'armature étant réalisée, un habillage en béton artistique de modelage, sculpté par un professionnel, est effectué. L'aspect exact d'éléments naturels peut être reproduit à la perfection : racines, failles, fissures plus ou moins profondes, rochers, éboulements, falaises, cascades, grottes...

Il reste ensuite à appliquer les « patines » qui achèveront de donner les colorations naturelles, puis le traitement de surface qui assure la pérennité de la réalisation, y compris en milieu immergé !

contact@aquarocdecor.com / www.aquarocdecor.com



LES MAGICIENS DU BÉTON



CRÉATEUR • CONCEPTEUR • FABRICANT

Tél. + (33) 05 62 36 47 08 - mail: contact@aquarocdecor.com - www.aquarocdecor.com



PISCINE PUBLIQUE ET CONCEPTION ENVIRONNEMENTALE : c'est possible ?



Centre aquatique de l'Épervière à Valence (concession). Constructeur / Exploitant : Spie Batignolles / Espaceo (mandataire). Architecte : A.26. BET TCE : CET. BET HQE : Etamine (conception environnementale, études thermiques et aéraliques)

Qui prend l'initiative d'assurer une conception en respect avec l'environnement ? Le maître de l'ouvrage, qui souhaite souvent montrer l'exemple, afficher une image « verte » auprès de ses clients ou administrés... mais sans vraiment connaître la marche à suivre ? Ou le bureau d'études, particulièrement au fait des solutions les plus innovantes ?

A l'évidence, l'influence que peut avoir ce dernier est fondamentale, à condition bien sûr qu'il soit particulièrement sensibilisé à ce type de conception ! Nous avons rencontré Tanguy Mulliez, Référent Centres Aquatiques et Chargé d'affaires du bureau d'études Étamine...



Tanguy MULLIEZ

Tout d'abord, il faut préciser que votre bureau d'études est effectivement sensibilisé aux impacts environnementaux des constructions...

Oui, nous accompagnons tous les acteurs de la construction, de la gestion des bâtiments et de l'aménagement du territoire dans la conception, la mise en œuvre et l'exploitation de solutions pertinentes, performantes et innovantes, pour l'intégration de la qualité environnementale dans leurs projets. Notre bureau d'études a d'ailleurs participé activement aux travaux fondateurs de l'Association HQE (Haute Qualité Environnementale) dans ses premières années d'existence. Notre fondateur, Nicolas Molle, à l'époque Président de la Commission Développement Durable de la CICF (syndicat représentatif de la branche Ingénierie), a représenté le syndicat à l'association HQE jusqu'en 2004, date à partir de laquelle le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment) et Certivéa ont repris à leur compte les travaux engagés. Cet historique nous légitime en tant qu'interlocuteur crédible des architectes et de l'ingénierie. Notre vision n'est pas simplement de respecter tel ou tel référentiel de qualité environnementale, mais bien de tirer tous les projets vers le haut et vers

l'excellence environnementale, dans le respect de toutes les contraintes. Notre bureau d'études (qui comprend aujourd'hui 47 collaborateurs, dont 43 ingénieurs) est organisé en SCOP (Société Coopérative et Participative) et notre siège à Vaulx-en-Velin situé dans un immeuble BEPOS (Bâtiment à Énergie Positive), témoignent de notre engagement au quotidien.

Est-il facile de faire valoir sa vision lors de la conception d'une piscine collective... même si cette vision est particulièrement vertueuse ?

C'est notre objectif et ceci, quelle que soit l'ambition de départ. Les maîtres d'ouvrage sont aujourd'hui bien conscients des enjeux environnementaux, mais doivent composer avec d'autres contraintes fortes que sont la maîtrise de la dépense publique et la réponse aux attentes multiples des utilisateurs, le tout dans un contexte réglementaire très rigide. On constate parfois sur nos projets

qu'une ambition environnementale sincère exprimée au programme peut s'effacer en cours de route face aux différentes problématiques rencontrées.

Quel est le premier obstacle qui s'oppose à la conception environnementale ?

Dans sa volonté de « faire autrement », la démarche de conception environnementale a pu conduire à de fausses bonnes idées, voire de vraies bonnes idées mais inabouties dans leur mise en œuvre ou par manque



Centre aquatique Raoul Fonquerne à Sète (marché global de performance). Constructeur : Vinci Construction Sogea Sud (mandataire). Architecte : Coste. BET TCE : Oteis. Engagement énergétique : Dalkia. BET HQE : Etamine (conception environnementale, études thermiques et aéraliques, maîtrise de la performance).

d'accompagnement des utilisateurs. Ces mauvais retours d'expérience constituent un frein au déploiement de nouvelles solutions environnementales : en l'absence de garantie sur la performance, finale les maîtres d'ouvrages préfèrent rester dans les sentiers battus.

Cependant, les Marchés Globaux de Performance (MGP) changent la donne : ce nouveau type de marchés publics permet d'obtenir des engagements contractuels sur des performances réelles mesurables (en général, la consommation énergétique du bâtiment)... avec des clauses de pénalités à la clef en cas de non atteinte des prévisions. Les MGP modifient les relations entre concepteurs, constructeurs et exploitants, qui forment un groupement solidaire et ont l'obligation de s'entendre et de coopérer !

Ces MGP peuvent intéresser toutes les réalisations ?

Bien sûr, mais plus particulièrement les opérations à forte technicité. En tant que référent Centres aquatiques chez Etamine, j'ai pu toucher du doigt tout l'intérêt des MGP sur ce type d'équipement qui concentre un grand nombre d'enjeux environnementaux. Les engagements de performance portent ici sur les consommations en eau et en énergie, mais également le confort hygrothermique, le taux de chloramines dans l'eau et dans l'air.

Un autre intérêt du MGP est qu'il s'inscrit de fait dans une logique de coût global, au-delà du coût d'investissement. Pour un équipement aussi coûteux en exploitation qu'un centre aquatique, c'est un bouleversement qui favorise des arbitrages de long terme et de bon sens.

Cependant, ces nouveaux marchés demandent une implication très forte avec un risque commercial qui nécessite pour les maîtres d'ouvrage de revoir à la hausse les indemnités de concours. C'est pourquoi cette procédure est moins adaptée pour des opérations de taille modeste.

Quel est votre rôle sur ce type de marché ?

Notre objectif est d'aider l'équipe à proposer le meilleur équilibre entre architecture, coût global et performance garantie. Pour y parvenir, nous misons sur l'intelligence collective. Notre fonctionnement en SCOP étant basé sur une collaboration solidaire et la mise en commun des expériences. Mais au-delà de notre rôle de concepteur, notre rôle est également de sécuriser l'engagement de performance du groupement, par la réalisation des calculs énergétiques et des études de sensibilité, le plan de mesure et de vérification de la performance, puis le commissionnement de la performance à chaque étape du projet.



Une organisation en SCOP et un siège dans un immeuble BEPOS témoignent de l'engagement au quotidien du BE Étamine.

HQE Piscines, qu'est ce que c'est ?

Depuis 2012, l'organisme Certivea délivre la certification NF Équipements Sportifs – Démarche HQE* aux piscines. Initiée fin 2011, cette certification ne couvrait à l'origine que les salles multisports avant de s'élargir aux piscines et centres aquatiques, en neuf, ainsi qu'en rénovation lourde (à noter que la création de ce référentiel a bénéficié d'une subvention du Centre National pour le Développement du Sport).

En plus des 14 cibles « historiques » de la démarche HQE, cette nouvelle certification réservée aux piscines comporte quelques spécificités propres, notamment :

- La gestion des eaux de bassin et la maîtrise de la teneur en dérivés chlorés ;
- L'accès à la lumière naturelle en limitant l'éblouissement ;
- La qualité d'ambiance dans les halls de bassins et d'accueil, ainsi que dans les vestiaires (température, hygrométrie, vitesse d'air, acoustique spécifique aux pratiques sportives, etc.) ;
- La création de conditions d'hygiène spécifiques sur les lieux pieds nus et pieds chaussés ;
- Les économies d'eau via la mise en place d'équipements performants pour les sanitaires (WC, douches, robinets, etc.), ainsi que la mise en place de systèmes adaptés à l'équipement et performants pour le traitement des eaux de bassin.

* Rappelons que la haute qualité environnementale (HQE) est une démarche volontaire développée par l'association HQE en 1997, organisée en 14 cibles, et qui vise à limiter à court et à long terme les impacts environnementaux d'une opération de construction ou de réhabilitation, tout en assurant aux occupants des conditions de vie saines et confortables. Ce travail a donné lieu en 2004 à la mise en place d'une marque commerciale et d'une certification « NF Ouvrage Démarche HQE® » par l'AFNOR et Certivea, filiale du CSTB.



Centre aquatique de l'Épervière

Le rôle du Bureau d'études

Le bureau d'études Étamine développe une expertise pouvant être regroupée en trois grands métiers :

- Les études thermiques et aérauliques : Étamine est pionnier dans l'utilisation de la simulation thermique dynamique et nos équipes maîtrisent un ensemble d'outils au service des projets (modélisation du vent, éclairage naturel, analyse en cycle de vie, etc.).
- Les démarches de qualité environnementale sur les projets de bâtiment et d'aménagement.
- Le suivi et l'optimisation des performances en exploitation.

Cas pratique : La piscine de la Kibitzenau à Strasbourg

Ouverte en 1965, la piscine de la Kibitzenau comportait un bassin olympique de 50 x 20 mètres et une tour de saut avec tremplins de 1, 3 et 5 mètres de hauteur. En 2012, la Communauté Urbaine de Strasbourg (CUS) a lancé un marché de maîtrise d'œuvre pour sa restructuration et son extension. A l'issue du concours, le MOA a choisi l'architecte DFA associé au bureau d'études Katène, pour les Fluides et Étamine pour l'énergie et l'environnement.

Le projet comprenait trois points :

- La mise aux normes de sécurité et d'accessibilité aux personnes handicapées des installations de la piscine et la création d'une nouvelle offre familiale ;
- La restructuration des vestiaires et la création de vestiaires mixtes avec une zone de déchaussage ;
- La restructuration de la halle et du bassin.

C'est en 2013 que les travaux de rénovation ont débuté. Une démolition partielle du bâtiment a été décidée, avec retrait du toit et de la verrière.

Pour un maximum de clarté, les murs ont été traités en blanc, le plafond et le sol en noir, alors qu'inox et verre ont paré l'extérieur du bâtiment. Les espaces verts ont également été réaménagés pour être directement accessibles depuis les bassins.

Cette transformation radicale a entraîné beaucoup d'autres changements : en effet, si le grand bassin reste en place, il est désormais réalisé en inox par BC Inoxeo, de 50 m de longueur, avec la possibilité de partager le bassin en 2 zones de 25 mètres, compatibles avec les normes internationales de compétitions (water-polo, etc.). Sa profondeur est réduite à 2,10 m (au lieu de 3,70 m) et le grand plongeur disparaît. Par ailleurs, un bassin d'apprentissage est construit sur un côté du bâtiment ainsi qu'une pataugeoire de 50 m². S'agissant du traitement de l'eau, les petits bassins profitent d'une désinfection à l'ozone et le grand bassin est classiquement traité au chlore (le système ayant déjà fait l'objet d'une réfection en 2008).

C'est donc en 2014, après 2 années de travaux, que la piscine de la Kibitzenau rouvre ses portes pour accueillir le public dans près de 1 300 m² de bassins sportifs et ludiques !

Côté énergie...

Les objectifs de la Communauté Urbaine de Strasbourg, maître d'ouvrage du projet, étaient les suivants :

- Réduction des consommations de chauffage de 30 %...
De fait la performance atteinte mesurée après réception a été de 78 % !
- Réduction des émissions de CO₂ de 60 %... avec une performance atteinte de 73 % !

Étamine a donc assuré la mission de maîtrise d'œuvre HQE et énergie, des premières esquisses jusqu'en fin de chantier. Le bâti a été très bien isolé, avec un isolant en verre cellulaire Foamglas pour assurer la durabilité de l'enveloppe au contact de parois humides. Sur le chantier, une attention toute particulière a été apportée à l'étanchéité à l'air, avec l'aide de la société Alsatech. Un test ultrasons a été réalisé sur tous les châssis vitrés pour garantir leur pose étanche et un test d'étanchéité à l'air a été fait sur l'enveloppe totale du bâtiment. Le résultat est un coefficient Q₄ de 1.56 m³/h/m² pour un objectif moyen de 2.4, soit un gain de 34 % ! Tous les choix ont pu être modélisés et quantifiés précisément à l'aide d'une simulation thermique dynamique, mise à jour tout au long de la conception.



Le hall sportif et son bassin 'deux-en-un'

Cette piscine a été l'occasion pour Étamine de combiner ses compétences en bâtiments durables et performants, sa maîtrise du calcul des consommations énergétiques et son savoir-faire en optimisation énergétique en exploitation pour parvenir aux objectifs de performance après rénovation.

Les méthodes pour y parvenir

Afin d'identifier les dysfonctionnements et les pistes d'optimisation, le projet a été lourdement instrumenté, avec plus de 400 points remontés toutes les 10 minutes sur la GTB (Gestion Technique du Bâtiment) : cela a représenté plus de 35 millions de points et 500 Mo de données à analyser sur la première année !

Le diagnostic est effectivement facilité, mais au prix d'une certaine lourdeur d'analyse de ces données, qui concernent des grandeurs aussi variées que les températures au sein des CTA (Centrales de Traitement d'Air), les consommations électriques des pompes, le taux de chlore, les données météo, etc.

Ces données ont cependant permis de vérifier le mode de fonctionnement réel des systèmes.



L'extension au sud, l'espace familles

A savoir :

Il n'existe aucune réglementation thermique particulière pour les piscines, la Réglementation Thermique 2012 en vigueur, n'étant pas applicable - alors que, dans les autres pays frontaliers, la réglementation thermique tertiaire recouvre l'ensemble des bâtiments, y compris les piscines !

Il existe cependant des certifications - comme HQE, voir sur www.certivea.fr - mais cela reste un acte volontaire.

De ces analyses, des optimisations d'exploitation ont pu être dégagées, notamment :

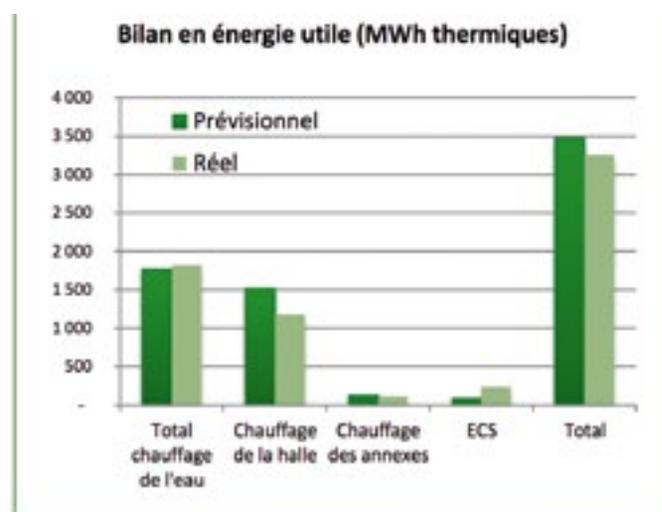
- sur le traitement d'eau (diminuer la fréquence de lavage des filtres, renouveler plus fréquemment les lampes UV...),
- sur la régulation des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation (optimisation des lois de soufflage et de l'analyse fonctionnelle des ventilations en modifiant les lois de récupération),
- sur la sensibilisation à opérer auprès des baigneurs (douche savonnée avant la baignade à rendre incontournable).

Les solutions mises en place

- Une optimisation de l'enveloppe pour limiter les besoins thermiques. Il s'est agi de remplacer intégralement les menuiseries, d'optimiser le taux de surface vitrée et d'isoler les façades par l'extérieur, ainsi que les toitures.
- Une sélection d'équipements et de solutions performantes pour limiter les consommations énergétiques.

Deux Pompes à Chaleur géothermiques sur nappe Carrier ont été choisies pour assurer le chauffage. La déshumidification de l'air ambiant a permis d'exploiter les rejets froids de cette PAC. La déshumidification est par ailleurs garantie via une Centrale de Traitement d'Air avec modulation d'air neuf Robatherm et récupération de froid gratuit sur la PAC géothermique pour déshumidifier thermodynamiquement l'air que la CTA insuffle dans la salle du bassin. A noter aussi un préchauffage de l'eau chaude sanitaire (ECS) grâce à la mise en place de capteur solaire.

Enfin, en phase d'exploitation, Étamine a pu réaliser un suivi des consommations énergétiques effectives du projet les trois premières années. Ce fut l'occasion de parachever les réglages, de confronter la théorie des calculs énergétiques à la réalité des factures !



Après une année d'instrumentation, les besoins réels sont inférieurs de 7% aux prévisions.

Les chiffres :

- 11 million d'€ de travaux
- - 35% sur les factures énergétiques pour une augmentation de la fréquentation et de 30 % de la surface de bassin.
- 179 litres/baigneur dont 99 litres/baigneur pour le renouvellement d'eau (ces chiffres classent la piscine comme « Performante » pour la cible « Gestion de l'eau » de la certification HQE Piscines applicable aux bâtiments neufs.



POLYTROPIC

Le chauffage de piscine

LA RÉFÉRENCE QUALITÉ & LE SERVICE CLIENT



Gamme RAK

spéciale collectivités

Pompes à chaleur réversibles 45 et 90 kW

+ MARQUE FRANÇAISE
Un savoir faire reconnu depuis 15 ans !

+ ACCOMPAGNEMENT
Conseil, formation et assistance technique

+ PERFORMANCE
Grandes puissances et COP optimisé

+ SILENCE
Niveaux sonores extrêmement bas

+ GARANTIE 3 ANS*
Avec déplacement du technicien sur site
* compresseur garanti 5 ans

HOTLINE

04 78 56 93 96

☎ +33 (0)4 78 56 93 90
✉ polytropic@polytropic.fr - www.polytropic.fr

COMMENT TRANSFORMER SON BASSIN ... AVEC LES BONS ÉQUIPEMENTS

Impossible aujourd'hui de se contenter d'un simple bassin, en secteur public comme en secteur privé. Pas question non plus d'opter pour un suréquipement, à la fois inutile, coûteux et peu valorisant pour la piscine. La solution : faire le juste choix en fonction des besoins des utilisateurs.



Les campings ont très certainement été les premiers à comprendre l'enjeu des équipements. Après avoir investi dans la construction de l'indispensable piscine (rappelons que plus d'1 camping sur 2 en est aujourd'hui équipé, toutes catégories confondues, alors que presque 100 % des campings 5 étoiles en sont pourvus), ils ont immédiatement enchaîné sur l'installation d'équipements aptes à capter une clientèle de plus en plus friande d'animations, de loisirs, de convivialité et... de moyens d'occuper les enfants ! Aires aquatiques, toboggans, jeux d'eau sont donc venus non seulement pour répondre aux attentes de la clientèle, mais également pour permettre à l'exploitant de se distinguer par rapport à la concurrence. Quel meilleur moyen en effet d'afficher sur la home page de son site internet un équipement attractif visuellement et capable de susciter l'envie de tous !

Plusieurs millions peuvent être investis pour des équipements hors-pair ! Du coup, seuls les grands groupes peuvent se permettre ces investissements d'envergure et rachètent souvent les campings indépendants, incapables de faire face à de telles dépenses. Et il faut dire que l'enjeu est de taille, puisque le marché du camping représente 2,5 milliards d'Euros par an !

L'hôtellerie s'est montrée plus frileuse, sans doute parce que la piscine n'était pas son premier pôle d'intérêt. Sans doute aussi pour des raisons esthétiques. Un bassin épuré, à l'image du standing de l'établissement, a souvent primé sur la volonté d'équipement. Cependant, après avoir compris tout l'intérêt que peut représenter un Spa (voir notre article page 56), les hôteliers ont fini par s'intéresser de près à ces équipements porteurs d'un vrai « plus » pour leur clientèle. Canons à eau, buses de massage... autant d'accessoires capables désormais d'apporter à la fois du design à leur bassin, tout en accordant plus de bien-être aux utilisateurs. C'est donc un coup double pour ce secteur qui n'a pas, à l'évidence, les mêmes besoins ni les mêmes attentes que l'hôtellerie de plein air !



1. La rivière sauvage de Fluvo

2. Super tendance : l'Acquapole® d'Aquatix ! Breveté et made in Italy, il est composé d'une base en fibre de verre et d'une barre inox 316L en 200 ou 250 cm de hauteur. Ses 8 ventouses antitaches permettent l'adhérence sur tout type de surface. Il offre un large panel d'exercices : renforcement et tonification musculaires, travail postural, boxe bras jambe (boxing bag), chorégraphie... Deux modèles sont disponibles : standard, avec base en matière plastique et full inox, réalisé entièrement en acier AISI 316.

3. Avec Waterplay, Kaso (distributeur exclusif en France) propose des jeux aquatiques pour les parcs publics à jets d'eau, les piscines, ou encore les centres et parcs aquatiques désireux d'attirer les familles et un public plus jeune. Ils sont particulièrement calibrés pour limiter les débits d'eau. Ils sont en inox garanti 25 ans. Leur mise en œuvre est assurée par des équipes techniques habituées aux installations recevant du public. Ici sur la Base de loisirs des 3 lacs, à Monclar-de-Quercy (82), près de Montauban.

4. Créateur de décors en béton, Aqua Roc Décor est capable, grâce à une expérience de plus de 25 ans, de créer un environnement extraordinaire pour les espaces publics et privés.

Quant à la piscine publique, il faut bien avouer que son positionnement est moins évident. Son premier objectif reste trop souvent l'apprentissage de la natation (difficile de se détacher pour certaines communes de cet objectif originel !). De plus, avec un déficit accepté par postulat, sans souci de rentabilité (même si, les MG et la DSP tentent de venir résoudre ce problème), il reste compliqué d'envisager des investissements complémentaires au simple bassin.

Quelle place, donc, pour les équipements dans ce paysage ? Il faut cependant savoir faire face à la réalité et à la concurrence grandissante des piscines et centres aquatiques privés. Capter un nouveau public en diversifiant l'offre devient un impératif pour ces établissements qui sont bien conscients d'avoir désormais un rôle social à jouer. L'apport d'une fréquentation supplémentaire est également un objectif à atteindre : une piscine pleine étant toujours moins déficitaire qu'une piscine vide !

Pour devenir un lieu attractif, un lieu de convivialité, de rencontres, de loisirs, de santé, de bien-être, et échapper au caractère « spartiate » ou « sanitaire » trop souvent rencontré dans les piscines sportives traditionnelles, la piscine publique doit donc s'équiper aussi.

Mais, quelle que soit la destination de ces équipements, il faut impérativement suivre les tendances et « personnaliser ». Leur sélection doit s'opérer en fonction des attentes du public (elle sera basée sur des enquêtes d'opinion et d'attentes locales) et en fonction des variations constatées de fréquentation, au travers des tableaux de bord, et de l'objectif de plein emploi des installations.

COMMENT LES SÉLECTIONNER

En plus de répondre à leur destination ludique, de détente ou de remise en forme, les équipements doivent :

- **Être esthétiques et attractifs**, notamment pour les enfants particulièrement sensibles à leur environnement. Les aires aquatiques et les pataugeoires devront être choisies auprès de concepteurs spécialisés dans les jeux des enfants, avec différentes zones d'attraction, conçues en fonction de l'âge des utilisateurs.
- **Être sûrs**, en répondant à l'évidence aux exigences réglementaires mais pas seulement. Le bon sens de l'exploitant et la connaissance de sa clientèle doivent impérativement entrer en ligne de compte, le but n'étant pas seulement d'être en conformité, mais aussi et surtout, d'éviter le moindre accident.
- **Être capables de créer une ambiance** qui donnera le thème ou le style de l'établissement, pour correspondre au mieux aux pratiques et à l'état d'esprit du public ou de la clientèle fréquentant la piscine.



Abris de piscine en verre trempé de sécurité

Fabricant français depuis 1987, **Vénus** propose une gamme complète d'abris de piscine télescopiques et fixes, dédiées aux collectivités, allant jusqu'à **25 m de portée**. Spécialistes du **verre trempé de sécurité**, nos abris, certifiés CE, peuvent être distribués **partout dans le monde**.

Votre projet est unique, optez pour la sérénité et choisissez notre savoir-faire, en France comme à l'international.



VÉNUS

Attention à l'environnement...

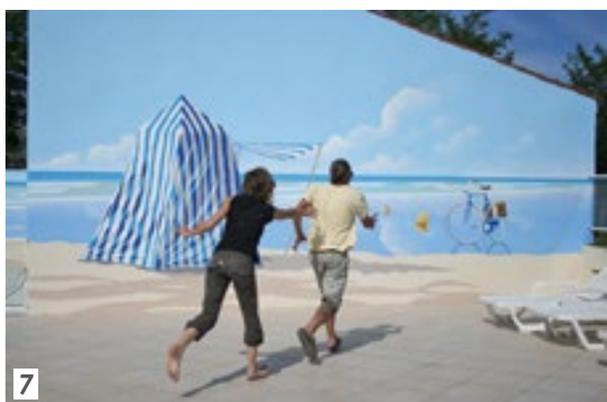
Un petit mot sur les sols : les piscines disposant de nombreux équipements connaissent une circulation plus intense (désir des utilisateurs de participer à plusieurs attractions, d'alterner leurs parcours dans l'établissement, de rejoindre amis ou famille utilisant d'autres équipements dans d'autres bassins...).

L'hygiène des sols est donc primordiale au maintien des conditions sanitaires. La bonne conception des flux et circulations contribuent aussi à favoriser le maintien de cette condition. Des annexes mal conçues (encore trop souvent calquées sur celles des piscines sportives) entraîneront des surcoûts dus à la main-d'œuvre, aux produits et à l'eau nécessaire au nettoyage des sols contaminés.

De la même façon, il est recommandé de faire attention au bruit généré par certains équipements. Leur implantation doit être pensée pour ne pas gêner les autres baigneurs.

... et à la technique !

La puissance des pompes doit être prévue pour faire fonctionner certaines animations. Pour un bassin d'environ 250 m³ d'eau par exemple et comportant une filtration d'un débit voisin de 150 m³/h, il est possible d'avoir besoin d'un débit d'eau d'environ 550 m³/h pour faire fonctionner ses animations. Il est donc essentiel qu'un certain équilibre soit respecté entre le dimensionnement du bassin et l'ampleur des animations prévues, pour éviter tout problème de sécurité notamment. En effet, ces bassins peuvent disposer, à certains moments, de moins de 1 m³ d'eau par baigneur, ce qui contraint à des apports importants d'eau neuve. L'étude de programmation doit définir au mieux la performance de la chaîne de traitement des agents polluants apportés par les baigneurs. En effet, un bassin sous dimensionné et comportant une chaîne de traitement peu performante sera, s'il est bien fréquenté, source de pollution dans l'air (chloramines).



5. Poly 3D imagine, crée, conçoit techniquement et fabrique tout type de décors, sculptures, moulages, en pièces uniques ou en série, de toute dimension, avec les matériaux adaptés à chaque utilisation.

6. Spécialisée dans la maintenance des jeux et installations aquatiques (toboggans, bassins, rivières...), l'entreprise **Eureka Maintenance Jeux Aquatiques** assure à la fois la rénovation des toboggans et bassins, la signalisation et la mise en œuvre d'innovations, comme par exemple l'animation lumineuse et sonore de toboggans.

7. Une fresque en trompe-l'oeil - ici sur le pignon d'un bâtiment qui bloquait la vue sur la piscine - et c'est l'environnement tout entier qui prend une autre dimension. **L'Atelier Décors** est capable, grâce à ses 3 artistes chevronnés, de réaliser des prouesses à des endroits où l'exploitant d'un établissement n'y aurait jamais pensé !

8 et 9. Le Water Park System® de **JDM Expert** est un sol perméable pour les aires de jeux aquatiques. Il combine un sol Hydro'Way® sur des plaques perforées en polypropylène recyclé, permettant ainsi une percolation de 1 m³ en 10 secondes. Il allie sécurité, avec son système antidérapant, et propreté, en toute conformité avec les exigences ARS.

Le revêtement de sol Hydro'Way® offre une perméabilité durable et totale à l'eau, avec un retour aux nappes phréatiques par infiltration. C'est une solution idéale pour les aménagements extérieurs, en parfaite réponse à la réglementation en vigueur depuis 2011 concernant la gestion des eaux de pluie urbaines, qui impose dans des communes de plus en plus nombreuses l'installation de sols perméables.

Il permet de construire terrasses, accès piétons, plages de piscine ou encore accès véhicules (> 26 tonnes), pour les particuliers ou les collectivités. Normalisé en glissance, il se caractérise par un toucher doux et tempéré, sécurisé pour pieds nus et chaussés.

CAMPINGS = Equipements ludiques et colorés



10



11

Les toboggans et les aires de jeux aquatiques sont les 2 équipements emblématiques des campings. Leur conception et leur installation est une affaire de spécialistes, pour garantir des équipements attractifs, performants et parfaitement sécurisés.

Toboggans aquatiques : des sensations fortes en toute sécurité avec la nouvelle norme

La norme NF EN 1069 (concernant exigences de sécurité et méthodes d'essai et ayant pour vocation à minimiser les risques d'accidents lors de l'utilisation des toboggans aquatiques), d'application obligatoire, a été entièrement revue en mars de cette année. Elle est accompagnée d'un cahier des charges et d'un recueil de

bonnes pratiques.

Les principaux changements, pour les constructeurs, concernent certaines pentes de toboggans modifiées et le calcul sismique des structures.

Pour les exploitants, pas de changements d'importance mais l'accent a été mis sur l'analyse des risques d'ex-

ploitation ainsi que sur le contrôle annuel par un organisme indépendant.

Avec la multiplication des toboggans à sensation (augmentation de la vitesse et des pentes), il est essentiel que les professionnels du secteur s'attachent à offrir un cadre sécurisant en campings, en parcs aquatiques mais aussi en piscines municipales !



12



13

10. Thèmes « serpent de mer » et « dragons » pour ce parc ! Au premier plan, les décors aquatiques sont réalisés par **Poly 3D**.

Le toboggan, en arrière-plan, s'est adapté à ses différentes zones adaptées d'intervenir grâce à ses différentes zones adaptées. Réalisation **Edsun Loisirs**. Camping Le Clarys Plage à Saint-Jean-de-Monts (85).

11. Tout est dans le décor ! Sculpteur, décorateur et expert dans l'art du faux, **Aqua Roc Décor** est capable de tout ! L'entreprise offre une prestation globale allant de l'étude thématique du projet jusqu'à sa conception. Ici « L'île-d'O'Cayo » d'O'Gliss Park, à Moutiers-les-Mauxfaits (85) avec rochers et cascades de 9 m de hauteur. La réalisation offre également un mur d'escalade dans ce décor de 900 m², avec plan d'eau de 1 700 m².

12. Hauts en couleur, les toboggans **Edsun Loisirs** sont conçus pour créer l'attraction, l'animation, mais aussi le décor des parcs aquatiques. À eux seuls, ils assurent l'image de marque de l'établissement.

13. La parfaite illustration d'une aire aquatique réussie. Attractive, elle permet aux enfants de tous les âges et aux adultes d'intervenir grâce à ses différentes zones adaptées. Réalisation **La Maison de la Piscine**.

14. La Bulle d'**AstralPool** est proposée en 5 dimensions de 9 à 25 m de diamètre pour une hauteur de 1,10 à 3,92 m. Les enfants peuvent grimper et sauter sur ce dôme équipé d'un jet d'eau facilitant les glissades. Une attraction à la fois décorative, ludique et sans danger !

15. Les solutions de **MADEAconcept** sont adaptées à toutes les destinations : centres aquatiques, bases de loisirs, hôtels, parcs d'attraction, hôtelleries de plein air, stations de ski, bars, restaurants et commerces, bateaux de croisière...

Sa « Vague Ludique et Sportive » est disponible en location ou à l'achat, en version fixe ou mobile.



14



15

COLLECTIVITÉS LOCALES = Equipements sobres, efficaces et pour tous



En plein essor pour les collectivités (comme pour le secteur privé), les équipements d'aquafitness représentent la meilleure solution, au moindre coût, à la diversification des activités proposées par les établissements publics. Ils répondent aux besoins de remise en forme, de bien-être et de divertissement des usagers. En même temps, ils augmentent la fréquentation des centres aquatiques ou des piscines publiques. De plus, ils ne se contentent pas d'assurer un simple sport aquatique : on parle aussi de "sport santé" qui s'adresse à tous.

L'autre atout majeur de l'aquafitness, c'est le partage. En effet, il s'agit d'une activité saine, de groupe, qui se pratique entre amis ou en famille.

À savoir : le marché français a progressé au point d'être considéré comme le plus développé d'Europe ! Entre autres, l'Allemagne, la Suisse et certains pays du Moyen-Orient affichent aussi un intérêt grandissant pour ce secteur d'activité.



16. Ce nouveau sport aquatique consiste tout simplement à faire de la pole dance dans l'eau. Une activité qui permet d'allier danse et acrobaties pour tonifier son corps en douceur. **Aquafitix**

17. Le Waterflex de **Poolstar** est un tapis flottant conçu pour permettre à toutes les piscines de proposer une nouvelle activité aquatique, sans contrainte de profondeur d'eau, ni de forme de bassin. Il se gonfle à la manière d'un paddle et s'attache facilement entre 2 lignes d'eau grâce à son kit d'amarage. Très rapide à mettre en place, ce tapis éducatif a été spécialement étudié pour utiliser l'équilibre-déséquilibre. Ses motifs imprimés sur le revêtement en EVA permettent aux utilisateurs d'identifier clairement les zones de travail indiquées pendant le cours.

18. L'Hexa Bike Optima d'**Hexagone** pour une pratique de l'aquabike en toute sécurité, avec ou sans chaussures d'aquagym. Fabriqué en polypropylène et inox, il est doté de 9 ventouses et de 2 roulettes à l'avant. Idéal pour les séances de remise en forme et de rééducation, il s'adapte à la profondeur de la piscine entre 120 et 170 cm. Proposé en 7 couleurs au choix : pomme, citron, prune, lychee, orange, myrtille, fraise.

19. L'Hexa Jump d'**Hexagone** permet de bondir et rebondir dans l'eau pour un entraînement amusant, tonique et sans risques. Ses 7 couleurs vitaminées au choix (pomme, citron, prune, lychee, orange, myrtille, fraise) sont un atout supplémentaire pour tous les utilisateurs.

20. Pour les manifestations et rencontres sportives de water-polo, la large gamme de buts **Anti Wave** offre toutes les solutions pour répondre à toutes les exigences et contraintes.



Ici, la version « Junior » est mise en place en un temps record. Outre sa conception robuste et durable, on remarque ses poignées d'aide au transport et ses pare-chocs pour éviter toute détérioration du revêtement de la piscine.

21. Le Tramp'O de **La Maison de la Piscine** : un équipement ludique mais aussi très efficace puisqu'il permet de travailler la proprioception, en contribuant à améliorer l'équilibre et la motricité. Il renforce aussi les abdominaux, tonifie les jambes et galbe les fessiers. Sa toile ultra-résistante et confortable est faite pour une utilisation pieds nus. Et pour l'exploitant, il est d'une grande facilité de rangement par empilage.

HÔTELLERIE = Equipements intégrés et discrets



Alors que les campings ont fait de la piscine une priorité, ce n'est pas encore le cas pour les hôtels. La climatisation et la piscine ne sont pas obligatoires, même en 4 et 5 étoiles !

Cependant, pour la clientèle, la présence d'une piscine, d'un Spa, d'un sauna, ou d'un hammam est devenue un point décisif au moment de choisir son hôtel !

La preuve : lors de leur séjour à l'hôtel, la présence d'un Spa ou d'une piscine est déterminante pour 58 % des Espagnols, pour 49 % des Allemands et pour 39 % des Français.

22. Comment donner du volume et de la vie au bassin ? On remarque sur cette réalisation de **Technic Conseils** la mise en place de plusieurs canons à eau qui ont à la fois permis d'apporter du style au bassin, de générer de l'animation et d'offrir une possibilité de massages aux utilisateurs de la piscine. Disponibles dans un large choix de formes, ils peuvent s'installer très simplement, en utilisant les buses de refoulement pour leur alimentation. Pour tous les aménagements neufs et les rénovations de complexes aquatiques, Technic Conseils apporte la solution pour les vestiaires, les blocs sanitaires d'HPA, les équipements piscine (pompes, chauffage, filtration, déshumidification) et l'animation des bassins. Projets en 3D, fournitures et installations d'équipements sont assurés par ce spécialiste, qui propose également toutes les réponses à vos demandes d'entretien.

23. CCEI a développé une large gamme d'éclairages leds adaptée à toutes les piscines, afin de répondre à des besoins spécifiques de plus en plus variés, pour différents types d'installation (niche PAR56, buse de refoulement, traversée de paroi, etc.) et pour toutes les structures de bassins (coque, liner, béton et autres).

24. Avec ce système d'hydromassage de **Fluvo**, il est possible de personnaliser l'installation avec des pièces compactes à sceller en parois, en fond de bassin, dans les assises ou dans les marches de la piscine. Certaines buses peuvent même être utilisées pour assurer une nage à contre-courant. Des façades amovibles de couleur assurent une intégration optimale.

25. Ce toboggan **Astralpool** en spirale à 360° peut facilement s'intégrer en bord de bassin grâce à ses dimensions restreintes et à son look passe-partout décliné en coloris sable ou gris. Conçu en polyéthylène rotomoulé, il assure une excellente sécurité aux utilisateurs, grâce à son échelle équipée de mains courantes et ses marches antidérapantes.

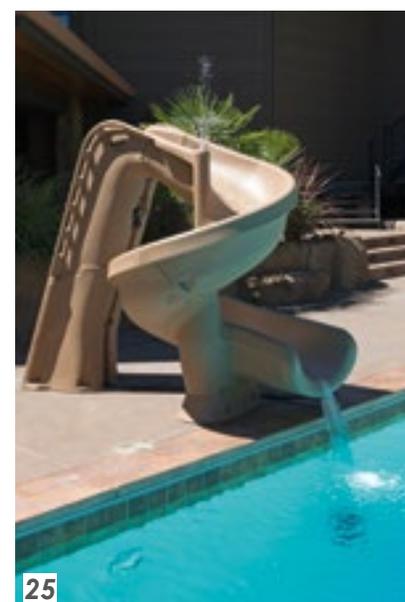
L'éclairage : indispensable en hôtellerie

Mise en valeur du bassin et soulignement de ses abords sont indispensables pour magnifier la piscine mais aussi pour la signaler. Au-delà de cette approche basique, de nombreuses possibilités d'éclairage sont proposées pour sculpter les équipements (canons à eau, fontaines, spas, cascades...), en jouant sur l'intensité, la couleur et la disposition de l'éclairage.

L'arrivée des leds (Light-Emitting Diodes) a incontestablement bouleversé les possibilités décoratives, tout en offrant un éclairage énergétiquement efficace avec plus de 100 lm/W, économique, très compact et d'une longue durée de vie. C'est également un expert pour jouer avec les couleurs d'une façon encore jamais vue.

En effet, les leds sont capables de faire varier l'intensité de chacune des trois couleurs primaires RVB (Rouge, Vert, Bleu) sur 256 niveaux pour atteindre 16 millions de nuances ! Et avec le RGBW (Red, Green, Blue, White), l'ajout du blanc comme quatrième couleur permet d'élargir ce spectre et d'offrir à nos yeux des couleurs plus naturelles et des nuances plus douces, tout en augmentant l'intensité lumineuse de l'éclairage.

En plus de l'atout esthétique, cette source de confort visuel et d'apaisement s'assimile à une sorte de photothérapie pour rendre la piscine irrésistiblement attractive.



ACCESSIBILITÉ : où en est on ?

La loi sur l'accessibilité impose de nombreuses « contraintes » d'équipements et de signalisation aux exploitants. Cependant, force est de constater que de nombreuses installations - y compris publiques, qui se doivent de montrer l'exemple ! - sont loin d'être en conformité. Pas de panique donc, face à une réglementation à la fois abondante et trop lentement mise en place. L'important reste de ne pas ignorer la loi et surtout, de laisser parler le bon sens.



Doc. Sud Accessibilité.

RAPPEL RÉGLEMENTAIRE

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, prévoit que les dispositions architecturales des établissements recevant du public (ERP) doivent permettre l'accessibilité de tous, quel que soit le type de handicap, notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique.

Cela concerne : le stationnement extérieur, l'information (sur les tarifs horaires...), le guichet d'accueil, la gestion des entrées et sorties, les locaux y compris vestiaires et pédiluves (avec signalétique adaptée pouvant être visuelle, tactile, sonore)... et les abords du bassin.

Les piscines, ERP de type X (établissements sportifs couverts) et de type PA (établissements de plein air) sont pleinement concernées par cette obligation d'accessibilité (sachant que les escaliers des toboggans aquatiques, plongeoirs et autres superstructures n'entrent pas dans le champ d'application de la réglementation accessibilité).

Mais attention, la lecture est claire : il s'agit de l'accessibilité au bâtiment... et non au bassin ! Incroyable mais vrai : tout doit être fait pour assurer l'accès au bâtiment, mais rien n'est obligatoire pour permettre l'accès à la baignade.

Face à ce constat consternant... les associations et personnes sensibilisées au problème du handicap ont voulu redonner à la loi ce qui aurait dû être son objectif, en incitant les établissements à s'équiper de matériels permettant la baignade pour tous.

Il faut savoir qu'en 2050, la France devrait compter plus de 20 millions de personnes de 65 ans ou plus, soit 8,6 millions de plus qu'en 2013. La population des séniors augmenterait nettement plus que l'ensemble de la population, +1,5 % en moyenne par an. Les plus de 75 ans devraient représenter 16,4 % de la population, 12,1 millions de personnes, contre 9 % en 2013. La population en âge d'être active (20 - 64 ans) baisserait de 588 000 personnes d'ici à 2050 et ne représenterait que la moitié des habitants.

Conclusion : l'accessibilité ne doit pas être envisagée uniquement pour se conformer à la loi, mais de façon bien plus large, en appréhendant les capacités des usagers actuels et surtout à venir. Pour assurer une accessibilité au bassin à toute la clientèle potentielle, mobilisez votre bon sens et surtout adressez-vous aux associations qui sauront vous aider de leurs conseils avisés !

On double les installations ou pas ?

La loi précise qu'une cabine de vestiaire doit être aménagée par sexe. Ce qui veut dire que deux cas sont possibles :

Si les vestiaires sont mixtes, une seule cabine adaptée sera nécessaire.

Dans le cas où les vestiaires sont séparés par sexe, une cabine de chaque sexe devra être aménagée.

Même chose pour les douches handicapées, qui doivent être au nombre d'une, en cas de douches mixtes, et de deux, en cas de douches non-mixtes.

Une fois de plus, la loi est une chose et le bon sens en est une autre. Donc, mieux vaut suivre les préconisations, allant dans le sens de l'accessibilité ET du succès de la piscine. En effet, les personnes en situation de handicap ou PMR viennent souvent à plusieurs, par exemple pour un cours adapté. Une seule cabine se révèle donc insuffisante. Pour pallier ce problème, le ministère des Sports conseille l'installation de 2 cabines adaptées par sexe (soit 4 cabines) et 2 cabines adaptées en cas de vestiaires mixtes. De plus, les douches pour les personnes handicapées et PMR peuvent être utilisées pour plusieurs usages, notamment pour les familles.



Le Blupool de Digi Project (distribué par Axsol) est un élévateur mobile sur batterie doté d'une capacité de levage de 1 400 mm et d'une capacité d'immersion de 820 mm. Sa charge maximale est de 140 kg, avec une course du bras de 1 400 mm, pour un temps de descente dans l'eau de 25 secondes et une sortie en 18 secondes. L'appareil fonctionne avec une batterie 24 V avec chargeur externe.

VRAI / FAUX : TESTEZ VOS CONNAISSANCES !

La réglementation sur l'accessibilité est différente pour le secteur public ou privé

Faux, elle est totalement identique.

La réglementation sur l'accessibilité, c'est avant tout une réglementation en vue d'assurer la sécurité ?

Vrai. La réglementation veut cadrer l'accès afin de permettre l'autonomie des personnes en état de handicap, mais elle impose implicitement l'accompagnement et la surveillance de ses personnes par leurs accompagnants (famille ou amis). On reconnaît d'ailleurs ici le même principe que celui de la loi sur la sécurisation des piscines : il s'agit d'aider, mais en aucun cas de se substituer à la responsabilisation des parents par exemple.

La réglementation sur l'accessibilité concerne l'accès au bassin

Faux! Elle concerne l'accès à l'établissement. La personne en situation de handicap doit pouvoir accéder au bâtiment, mais en ce qui concerne son accès au bassin, il s'agit de simples « recommandations ». Face à cet illogisme, les associations se chargent de faire monter la pression !



Le fauteuil Dakota de **La Maison de La Piscine** représente une solution de déplacement tout confort, de l'entrée de la piscine jusqu'au bassin, en passant sous la douche. Réglable, disposant d'un châssis en inox 304L et de roulettes avant en nylon, il est livré monté.

Le secteur public est mieux équipé que le secteur privé

Faux, le taux d'équipement est à peu près similaire. La raison en est simple : l'équipement, c'est surtout une affaire de personne. Un maire confronté au handicap parmi ses proches sera plus sensible et plus actif vis-à-vis de l'accessibilité pour sa commune. Même chose pour un directeur de camping, un hôtelier...

Il existe des dispenses d'équipement

Vrai. Pour des raisons techniques (lorsqu'il est impossible de procéder à des aménagements, comme en bâtiment classé par exemple) ou budgétaires (lorsque les moyens financiers font défaut). Bref, lorsque les demandes sont dument justifiées, il existe des dispenses pour réaliser l'accessibilité au bâtiment. Cependant, il ne s'agit pas vraiment de dispenses, mais d'accords pour différer l'installation via un agenda programmé, avec étalement des dépenses par exemple.

.../...

L'eau est notre élément



melspring

www.melspring.com - infopiscine@melspring.com

mepool



POOL
POWER



melcorite



POOL
POWER
expert



BS POOL



melSpa



INTERLINE



WaterLink SpinTouch



OLMIX GROUP Melspring SAS. • 300 Rue Georges Latil - Polygone Nord
66000 PERPIGNAN - Tel: 0468 51 60 95 • Fax: 0468 86 33 38

ACCESSIBILITÉ : où en est on ?

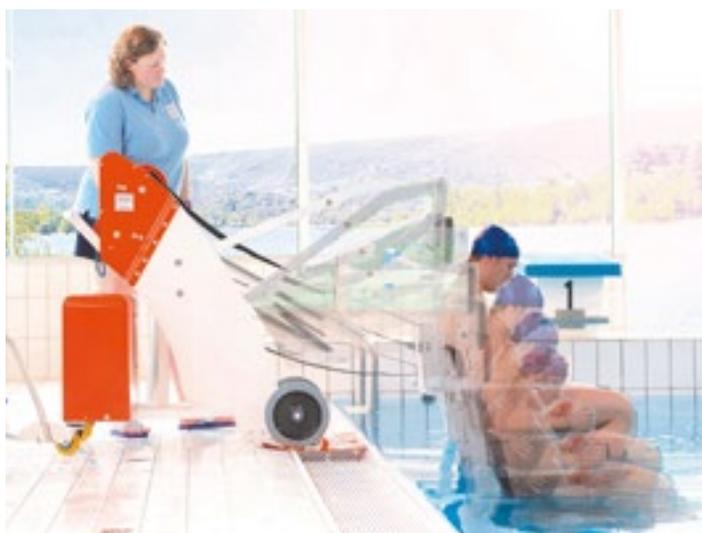
Il y a des aides pour rendre un ERP accessible

Vrai... mais elles sont à étudier au cas par cas. Votre première démarche en ce qui concerne les installations sportives publiques sera de vous adresser au Centre National de Développement du Sport (CNDS).

À contacter également : le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) et toutes les collectivités locales de façon générale.

Pour être labellisé « Tourisme et Handicap », adressez-vous directement à l'association, ainsi qu'à la région où se situe l'établissement.

Il existe également une TVA réduite pour les équipements spéciaux concernant les personnes handicapées : article 278-0 bis du code général des impôts et article 30-0 B de l'annexe IV du code général des impôts.



Pas de trous, pas de travaux, pas d'alimentation ! Avec ce modèle Unikart Design 300 d'Hexagone la mise à l'eau devient un jeu d'enfant pour l'exploitant comme pour les usagers. Il s'adapte à chaque utilisateur grâce à un système de contrepoids ajustable et bénéficie d'un double treuil pour une sécurité renforcée.

Rendre un établissement accessible est valorisant

Vrai. Bien que l'accessibilité soit souvent perçue par les entreprises comme une contrainte, elle est en réalité une opportunité de valorisation aussi bien en interne qu'à l'extérieur, d'autant que les solutions sont nombreuses et permettent en outre aux entreprises concernées de répondre à leurs obligations légales. C'est également un moyen de communiquer sur son engagement.

À savoir : L'AFPAPH (Association Française des Professionnels pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées) propose diverses prestations pour faciliter l'accessibilité : diagnostics, prescriptions, démarches administratives, réalisation et formation.



Le lève-personne aquatique PAL (Portable Aquatic Lift) distribué par SCP peut supporter une prise en charge jusqu'à 136 kg, dans une hauteur d'eau recommandée de 1,20 m. L'utilisateur peut ainsi accéder au bassin en toute autonomie, notamment grâce à son siège qui pivote à 240°, combiné à des accoudoirs et un repose-pied.



Le fauteuil d'accès au bain J.O.B Pro chez Sud Accessibilité permet, avec assistance, le transfert de la personne à mobilité réduite du vestiaire au bassin (avec ou sans marches), sans efforts pour l'aidant. Sa structure est en alliage d'aluminium avec peinture époxy, traitée anticorrosion chlore et sel marin. Poids total : 14 kg Capacité : 120 kg.



L'ascenseur Lift LMP Hydraulique de La Maison de La Piscine assure une entrée dans l'eau autonome. L'utilisateur peut en toute sécurité effectuer son entrée dans l'eau après une rotation du siège à 180°. Il fonctionne sans électricité, avec une arrivée d'eau de ville.

Technic

■ CONSEILS ■

CONCEPTION, RÉALISATION & SUIVI PERSONNALISÉ !

BLOCS SANITAIRES

PISCINES

ESPACE BIEN-ÊTRE

LA QUALITÉ
POUR TOUS VOS PROJETS



UNE ÉQUIPE
À VOTRE SERVICE

LE MEILLEUR
DE LA TECHNOLOGIE

www.technicconseils.fr

TÉL. 04 68 66 77 53 • Fax. 09 89 25 37 00 • 1935 Avenue Julien Panchot • 66000 Perpignan
contact@technicconseils.com

Les bonnes pratiques pour l'accessibilité à l'établissement

Indispensable, le « Guide d'usage, conception et aménagements - Les Piscines », est un ouvrage qui a pour ambition d'identifier les aménagements possibles en vue d'accroître l'autonomie des personnes en situation de handicap dans les piscines, de renforcer la qualité et le confort d'usage pour tous, ainsi que de garantir au plus grand nombre l'accès aux activités aquatiques. À jour de la réglementation et enrichi de nouvelles recommandations avec illustrations, il se destine à l'ensemble des acteurs concernés, maîtres d'ouvrages, propriétaires, gestionnaires d'équipements ou responsables associatifs...

À télécharger sur <http://www.handicaps.sports.gouv.fr/> Rubrique Environnement réglementaire, puis Accessibilité des équipements sportifs ou en scannant le QR code



- Le parking

L'arrêté du 1^{er} août 2006 précise qu'il faut avoir au minimum 2% du nombre total de places prévues pour le public réservés à cette catégorie de visiteurs. Au-delà de 500 places, le nombre de places de stationnement réservé aux personnes handicapées titulaires d'une carte de stationnement ne peut être inférieur à 10 : il est fixé par arrêté municipal.

Voir l'ensemble des détails sur www.handinorme.com, sachant qu'un nouvel arrêté en date du 20 avril 2017 vient imposer de nouvelles dimensions minimales.

- L'information

L'affichage et la lisibilité des informations sont primordiaux : prévoir de grands caractères contrastés, des panneaux d'affichage permettant une approche en fauteuil roulant, situés à une hauteur adaptée à la taille des caractères et lisibles depuis l'extérieur.

- Le personnel

L'attitude du personnel, qu'il s'agisse des employés rencontrés à l'entrée, des maîtres-nageurs sauveteurs dans l'espace des bassins, du personnel d'entretien dans les vestiaires ou des techniciens est fondamentale, afin de dédramatiser le handicap. L'exploitant aura tout intérêt à sensibiliser le personnel et à pratiquer des formations en ce sens.

Rappel : Pour les piscines avec un bassin d'une superficie inférieure à 240 m², le code de la santé publique n'impose pas la mise en œuvre de pédiluves (Art. D 1332-10 du code de la santé publique). Ils sont cependant fortement recommandés.



Conforme aux réglementations d'accessibilité, le pédiluve **La Maison de la Piscine** est en pente douce et permet le franchissement en fauteuil roulant. Il s'adapte sans difficulté aux caractéristiques de l'établissement.

- La circulation

L'agencement des locaux entre les différents espaces doit être organisé. On évite les couloirs baïonnettes, on privilégie tous les accès bas (à partir d'un fauteuil) et on joue sur les couleurs pour faciliter le repérage visuel.

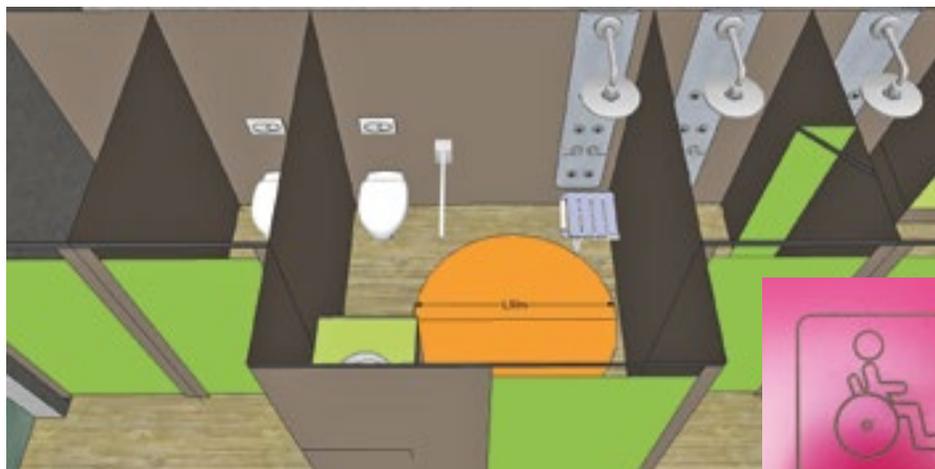
Pour la signalétique visuelle (par symbole de préférence), voir la Norme NF X 05-050 et « jalonnement des cheminements accessibles à tous » Certu, 2013. Pensez à la généralisation des mains courantes.

- L'équipement

Vestiaires, sanitaires, douches, pédiluves doivent répondre à certaines prescriptions. Voir le « Guide d'usage, conception et aménagements - Les Piscines » pour l'ensemble des dispositions.



Barres de relèvement en finition blanche ou chromée, sièges de douche pliables fixes ou escamotables, lavabos adaptés à l'approche en fauteuil, robinetterie à manette et temporisée, cuvettes suspendues... tout est proposé pour l'aménagement des sanitaires PMR.



Pour l'aménagement des cabines PMR, **Technic Conseils** propose une conception conforme aux normes en vigueur, en panneaux en stratifié compact de 10 mm / 13 mm et façades de 1 860 mm à 2 050 mm avec pieds de 100 mm. 3 formes de porte et 24 couleurs sont proposées au choix pour ces équipements parfaitement adaptés qui comportent également un pictogramme gravé sur porte.

A savoir : ce spécialiste dispose d'une offre rénovation avec visuel en 3D pour la remise aux normes de vos sanitaires, cabines et portes.

Répondre aux besoins d'accessibilité, c'est avant tout écouter les conseils des pros du handicap !

Interview de Jean-Paul Mignard, fondateur d'Axsol

Avec une expérience de 20 ans dans le secteur de l'agroalimentaire qui ne le prédestinait aucunement à investir le monde de l'accessibilité, Jean-Paul Mignard décide en décembre 2010 de créer Axsol, une société spécialisée dans l'importation et la distribution de solutions simples et économiques liées à l'accessibilité handicap moteur, pour les entreprises, administrations et particuliers.

Pour quelle raison ? Tout simplement parce qu'à l'époque, la réglementation est en train de se mettre en place et que les problèmes de maintien à domicile des personnes vieillissantes vont croissants. L'avenir lui donne raison puisqu'aujourd'hui Axsol annonce une augmentation de 54,4 % de son chiffre d'affaires sur les 4 dernières années.

Et pourtant - malgré le positionnement unique d'Axsol qui peut se prévaloir d'être seul sur le marché français à apporter une réponse globale en accessibilité - Jean-Paul Mignard constate un retard très important en équipement par rapport à l'étranger... Il existe pourtant des sanctions pour non respect de la réglementation mais, de fait, il n'existe pas de moyens humains pour permettre un contrôle... Le seul moyen de pénaliser ces établissements réfractaires reste malheureusement la dénonciation par des associations...



Jean-Paul MIGNARD

Pourquoi la France est-elle en retard ?

J-P.M : Les raisons à cette situation sont multiples, mais il faut bien reconnaître que le principal motif reste le manque de moyens financiers. Presque toujours, les décideurs, qu'ils soient publics ou privés, se font une fausse idée du coût d'investissement de l'accessibilité. Et pourtant une solution efficace et de qualité est loin d'être « inaccessible » financièrement... c'est le cas de le dire !

Beaucoup de communes réduisent aussi le budget accessibilité pour répondre en priorité aux problèmes impératifs de sécurité (attentats obligent). Quant au secteur privé, les campings par exemple, ils ne sont pas assez sensibilisés face à une fréquentation trop faible de leur établissement par des personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite... Et pour cause ! Rien n'est fait ou presque pour les accueillir ! C'est un cercle vicieux qui retarde l'équipement et pourtant, le nombre de personnes à mobilité réduite va croissant (en raison d'un handicap ou tout simplement d'un âge avancé). Il est donc évident qu'à terme, tous les ERP devront s'équiper !



De conception très simple avec un vérin électrique, le tout nouveau ÉcoPool d'Axsol est une solution économique pour rendre accessibles tous les bassins.

Comme l'ensemble de la gamme DigiProject, ÉcoPool assure une sécurité efficace tant pour l'utilisateur que pour l'accompagnant lors de son utilisation.

Très mobile, cet élévateur est particulièrement adapté aux piscines disposant de plusieurs bassins. Facile à stocker lorsqu'il n'est pas utilisé, ÉcoPool est protégé de la corrosion (chlore et sel marin).

Sa capacité de charge est de 136 kg, avec une course maximale du bras de 1 260 mm, pour un temps de descente dans l'eau de 20 secondes et une sortie en 25 secondes. L'appareil fonctionne avec une batterie 24 V avec chargeur externe.

A vrai dire, dans l'ensemble, qu'il s'agisse du secteur public ou privé, les décideurs sont au courant qu'ils ont des obligations, mais ils ne savent pas comment faire pour les respecter et ignorent tout des détails de la réglementation.

Il faut avant tout s'informer, ne pas hésiter à prendre conseil auprès d'organismes spécialisés qui sauront répondre à toutes les questions et trouver des réponses à toutes les problématiques.

Le but est de ne pas acheter n'importe quoi à n'importe quel prix, mais de savoir acheter le matériel qui « correspond à l'usage recherché » ! Les pros de l'accessibilité et du handicap sont là pour ça. Il n'est pas envisageable d'être à la tête d'un camping ou d'une piscine publique et de se fournir tout simplement sur catalogue.

En revanche, en étant bien conseillé, il devient alors possible d'accéder à des solutions adaptées à un prix raisonnable. Il faut cependant être clair sur la qualité et, pour cette raison par exemple, je me refuse à commercialiser des produits venus de Chine ou d'Europe de l'Est à bas prix et non qualitatifs.

C'est important d'être « engagé » ?

J-P.M : Oui forcément ! Dans ce secteur d'activité, il faut savoir rester avant tout humain et faire preuve de bon sens. Je fais donc partie d'un groupe de travail au sein de l'Afnor, puisqu'il est essentiel d'avoir des actions en amont de la réglementation. Je suis également administrateur de l'association Tourisme et Handicaps. Cette association délivre une marque d'Etat « Tourisme & Handicap » qui peut être demandée par tout ERP public ou privé.

L'attribution de cette marque implique l'analyse de l'équipement par des évaluateurs représentant les professionnels du tourisme et les associations de personnes handicapées. L'évaluation de la structure est réalisée par un binôme, composé d'un représentant de ces deux groupements. Leur évaluation repose sur une grille détaillée, établie à partir du référentiel national.

Axsol garantit un accès simplifié aux loisirs aquatiques grâce à un large choix de solutions innovantes et faciles d'utilisation, dont le fauteuil d'accès au bain J.O.B, permettant une mise à l'eau sans potence ni rampe.

Des potences fixes sur batteries, des élévateurs mobiles hydrauliques ou sur batteries, ainsi que des fauteuils 100 % sans métal sont également proposés.



Les bons équipements pour l'accès au bassin

Afin de permettre aux personnes handicapées d'accéder aux bassins et activités aquatiques d'un établissement, quatre solutions peuvent être envisagées :

- La pente immergée d'accès à l'eau (rampe)

Elle doit présenter une pente limitée pour éviter toute difficulté à l'entrée comme à la sortie de l'eau et offrir une largeur suffisante pour garantir le croisement sans difficulté de deux personnes en fauteuil roulant. Pour les personnes non marchantes, il est nécessaire de mettre à disposition un fauteuil amphibie.

L'installation d'une main courante de chaque côté de la pente facilitera l'accès à l'eau en toute sécurité.

À savoir : Réglementairement, ne s'agissant pas à proprement parlé d'un cheminement, les caractéristiques d'accessibilité des cheminements ne sauraient donc être imposées à la pente d'accès à l'eau.

- L'élévateur (potence)

Fixe ou mobile, ce système est très économique. Il permet à toute personne d'accéder directement au bassin, sans fauteuil.

- L'ascenseur aquatique

À fixer au bord du bassin, il autorise une mise à l'eau avec fauteuil.

- Les fauteuils

Les fauteuils amphibies (fauteuils de baignade, fauteuils d'hygiène) permettent aux personnes à mobilité réduite de se doucher, d'accéder au pédiluve, d'utiliser la pente d'accès à l'eau et/ou l'ascenseur aquatique.

La signalétique à l'accueil informera les usagers que l'établissement dispose de fauteuils adaptés aux personnes handicapées. La mise à disposition de ces matériels ne doit pas entraîner de surcoût pour les usagers.

Attention : il est nécessaire de prévoir un espace pour stocker ces matériels !



Sofao de **Joëlette and Co** est un fauteuil de baignade et de mise à l'eau qui permet à un accompagnateur de conduire son passager depuis l'entrée de la piscine jusqu'à la mise à l'eau, en passant par les vestiaires et les douches, sans aucun transfert. Toute l'innovation réside dans l'emploi de 4 flotteurs-stabilisateurs qui soutiennent le passager au cours d'une vraie baignade, le corps étant immergé jusqu'aux épaules. Les flotteurs sont réglables en 6 positions afin d'ajuster le niveau d'eau et le dossier inclinable en 6 positions pour un confort optimal (position allongée à assise). Il est entièrement pliable (sans outil) et roule plié pour faciliter le transport.



Le fauteuil **Funny** de **La Maison de La Piscine** représente une solution facile pour un accompagnant seul, pour l'entrée dans l'eau des personnes à mobilité réduite.



L'**Easyroller** d'**Hexagone** est spécialement conçu pour permettre aux usagers de prendre leur douche, d'aller aux toilettes et bien sûr d'accéder aux rampes à pente douce. Il est entièrement réalisé en thermoplastique, sans pièces métalliques, pour être durable et résistant.



Avec l'**Unijet** d'**Hexagone**, vous disposez d'un élévateur hydraulique fonctionnant tout simplement à l'eau de ville (avec 3 bars minimum de pression). Adapté aux bassins à débordement, il se fixe sur le bord du bassin et autorise un usage autonome !



Prolongez la baignade
de vos clients !



CENTRALE DE
DÉSHUMIDIFICATION
OMEGA

POMPE À CHALEUR
Z900

**EN EXTÉRIEUR OU EN INTÉRIEUR, VOTRE PISCINE
NÉCESSITE LES MEILLEURS ÉQUIPEMENTS.**

La Z900 est spécialement conçue pour chauffer les piscines collectives. Alliant performance énergétique et confort acoustique, cette pompe à chaleur vous assure un faible coût d'exploitation annuel.

La centrale de déshumidification OMEGA, quant à elle, est principalement adaptée aux bassins de grandes dimensions. Installée dans son local technique, elle devient invisible depuis le bassin et traite efficacement la condensation sur les parois vitrées tout en vous garantissant une faible nuisance sonore.

Votre piscine n'aura jamais été aussi prisée !

CRÉATION D'UN SPA

Et si c'était à refaire ?

Alors que la piscine est presque devenue une obligation pour les campings et l'hôtellerie afin de fidéliser et d'acquérir une nouvelle clientèle, qu'en est-il du Spa ? Plusieurs exploitants ont tenté l'aventure. Nous les avons rencontrés pour faire le point. Instructif !

Plantons tout d'abord le décor...

Pas si facile de trouver des équipements capables d'assurer un retour sur investissement satisfaisant. Il s'avère cependant que certains d'entre eux deviennent essentiels au bon fonctionnement d'établissements collectifs, qu'ils soient privés ou publics..., comme le toboggan pour les campings par exemple !

Le Spa fait partie de ces installations qui méritent une étude attentive.

Tout d'abord un constat : le marché français du bien-être se porte bien, voire très bien, puisqu'il enregistre une croissance frôlant les 2 chiffres chaque année. Aujourd'hui, la France compte plus de 9 000 Spas (dont sans doute 450 à 650 en réseau hôtelier), ce qui lui permet de se placer : en 2^e position sur le marché européen, après l'Allemagne ; en 4^e position sur le marché mondial, derrière les États-Unis, l'Allemagne et le Japon (sources : Bordeaux Business, « Le marché du bien-être en pleine mutation », 2016 et Palindrom Editions sur Piscine Global, 2016).

Le Spa est une offre « bien-être » qui s'adresse à tous les établissements collectifs, privés et publics, sans être réservé à l'hôtellerie de luxe.

Pour les hôtels et les campings, avoir des équipements adaptés au bien-être est devenu une stratégie payante. Près de 6 hôtels « 5 étoiles » sur 10 disposent d'un Spa ou d'un centre de wellness (source Le nouvel Economiste, Spas et soins, la concurrence féroce dans l'hôtellerie de luxe d'après Audit KPMG).

Mais sans aller jusqu'au luxe, il n'y a aucun doute : entre deux hôtels de standing comparable, les visiteurs privilégient celui qui propose un Spa. Une remarque toutefois : il s'agit bizarrement d'un critère de sélection, mais pas forcément de consommation !

Il faut en parallèle constater que la tendance ne se limite



*Au sein du camping 5 étoiles « Le Fief » en Loire-Atlantique, le Spa s'intègre dans un espace Aquadétente bordé de bois, de galets et de rochers. Accessible également sans soins, il invite à la relaxation grâce à son parcours de marche en galets, ses cascades, ses jets relaxants et banquettes massantes, son bain bouillonnant... Un partenariat avec les marques **Cinq Mondes** et **Carita** permet une offre de soins complète.*

plus au secteur du tourisme : de nombreuses collectivités intègrent elles aussi des équipements de wellness dans leurs infrastructures. Thierry Prat par exemple, Responsable de la Piscine de Rennes, faisait part, lors du dernier Salon Piscine Global de Lyon, de sa volonté de développer les activités de bien-être, même si aujourd'hui, ce sont essentiellement des activités majoritairement destinées aux seniors qui sont proposées, bien qu'accessibles à tous...

Bref, l'étiquette « Spa » séduit et le secteur est incontestablement en progression (les chiffres divergent, mais on peut tabler entre 7 et 10 %).

Pourquoi ? Tout simplement parce que face à une vie stressante, il devient indispensable de rechercher détente et bien-être. Et la tendance n'est pas près de s'inverser, compte tenu, malheureusement, de la vie dans laquelle nous évoluons tous. Alors, comment faire pour booster la rentabilité d'un établissement avec un espace wellness ?

Rentabilité

Tout d'abord, qui fréquente les Spas ? En moyenne, 50 % de la clientèle vient de l'établissement dans lequel il est implanté (hôtel, camping, piscine collective privée ou publique) et 50 % provient de l'extérieur, avec une tendance à la progression pour cette dernière catégorie. Celle-ci est en effet nécessaire à la bonne marche du Spa (et par conséquent à sa santé financière) afin de remplir les périodes et saisons creuses, en complément de la clientèle de l'établissement où il se trouve.

La rentabilité passe donc déjà par une indispensable diversification de la clientèle (voir plus loin les témoignages parfaitement clairs à ce sujet).

Ensuite, il faut signaler l'indispensable variété de l'offre. La clientèle Spa est volatile et sans cesse à la recherche de nouvelles expériences. Elle souhaite être surprise, voire étonnée. L'offre doit être parfaitement adaptée à cette demande devant être parfaitement cernée (via une étude de marché), en fonction de la région, d'une situation urbaine, de la fréquentation, d'un profil client, etc.



*Conçu pour une exploitation en collectivité, le Spa **Wellmax** à débordement, d'**Astralpool**, dispose de 7 places (dont 2 allongées).*

Les grandes marques l'ont bien compris, en mettant au point avec leurs produits de soins de véritables voyages sensoriels avec rituels de massage, senteurs envoûtantes, éclairage tamisé, etc.

Cette offre doit aussi tenir compte des mutations de la clientèle Spa. Par exemple, le fait que de plus en plus d'hommes fréquentent les Spas. Ils représentent aujourd'hui près d'un tiers de la clientèle. Il faut aussi remarquer sa démocratisation. Le Spa s'adresse désormais à toutes les catégories sociales, sans barrière (1/3 de la clientèle est constituée d'employés). Enfin, le Spa a le pouvoir de rallier toutes les générations, sans limite d'âge ! (source : enquête SPA-A « Profils et Motivations du client Spa » 2016).

Une tendance forte à souligner : la venue en couple, qui nécessite là-aussi une offre adaptée.

Pour plus de 80 % des clients, la présence d'un sauna ou d'un hammam dans un Spa est appréciable, voire indispensable !

(source Enquête SPA-A « Profils et Motivations du client Spa » 2016).

Enfin et surtout, il faut savoir que c'est la main-d'œuvre qui coûte cher pour l'exploitation d'un Spa. Le personnel doit être suffisant et qualifié, ce qui se répercute sur le prix de vente des services. Il est donc très difficile de gagner de l'argent dans



Une association idéale de cabine de soins, avec un bain bouillonnant en hôtellerie, sur une surface parfaitement exploitée.

ce domaine-là, sauf à s'associer avec une grande marque (Cinq Mondes, Clarins, etc.) afin d'attirer une clientèle suffisante pour atteindre la rentabilité. La preuve : toujours selon l'enquête SPA-A « Profils et Motivations du client Spa » 2016, les marques de cosmétiques utilisées interviennent à 49 % dans le choix du Spa !

Conclusion : pour parvenir à une rentabilité viable, il faut donc mixer une offre massages et soins, avec une proposition d'équipements (saunas, hammams, bains bouillonnants) ne requérant pas l'intervention de personnel durant les séances.

EMEC

Nouvelles panoplies pour applications privées

EMEC il y a tout un monde dedans

POMPES DOSEUSES INSTRUMENTS DE CONTRÔLE SONDES DE MESURE ASSEMBLAGES PERSONNALISÉS

VENEZ LE DÉCOUVRIR AU PROCHAIN SALON PISCINE

EMEC France | 33 rue Pierre Bray Z.A. La Tuilerie 60290 Neuilly-sous-Clermont France | T 03.44.56.15.20 - F 09.70.30.02.12
www.emecpumps.com - contact@emecfrance.fr

RETOURS SUR EXPÉRIENCE

Comment un hôtelier, un maire et un propriétaire de camping ont vécu l'expérience Spa dans leurs différents établissements ? Des témoignages globalement très positifs, mais qui révèlent de façon très significative que le projet d'investissement doit toujours être réalisé sur-mesure, en tenant compte essentiellement du profil clientèle et du budget alloué à l'exploitation.

En hôtellerie :

Un agrandissement prévu pour répondre à la demande !

Francis Testa, propriétaire d'un Hôtel Best Western à Perros-Guirec (22) depuis 5 ans, a pris la décision d'ouvrir un Spa très rapidement grâce à l'opportunité de racheter les murs d'un local attenant.



Francis TESTA

C'est donc après 2 ans à peine d'activité hôtellerie qu'il se lance dans l'aventure, sachant que l'ensemble du projet, de sa conception à sa réalisation, a pris à peu près une année.

Rappelons tout d'abord qu'il s'est occupé de son projet seul, sans expérience particulière, mais en s'entourant de professionnels hors-pair pour le choix de ses équipements (en l'occurrence Nordique France) et de ses marques (Cinq Mondes et Thalgo). Une réalisation qui a au total (achat des murs compris) représenté un budget de 600 000 €.

Se développant sur une surface de 350 m², le Spa comporte 5 cabines, dont 3 cabines duo, 1 balnéo double, 1 sauna, 1 hammam, 1 bain à remous à débordement, 1 douche sensorielle, 1 tisanderie, 1 bar lounge, 1 salle de relaxation et 1 salle de sport. Avec de tels équipements, on peut déjà dire que le Spa bénéficie d'une offre complète pour une clientèle très diversifiée.

L'espace occupe à plein temps 6 employés qualifiés. La fréquentation se répartit en clientèle venant de l'extérieur pour 75 % et en clientèle issue de son hôtel pour 25 % seulement.

Aujourd'hui, après deux années d'exploitation du Spa, il nous apporte un témoignage dithyrambique sur son expérience, **au point de prévoir une extension de 100 m² très prochainement, pour proposer un autre bain bouillonnant, une salle de relaxation avec murs de sel et d'autres cabines de soins.** Il souhaite procéder de la même façon pour cette extension, c'est à dire en achetant murs et fonds de commerce d'un local attenant, puis en procédant à son équipement avec des partenaires de qualité.

Son objectif est de monter en gamme, en réponse à la demande de sa clientèle qu'il connaît désormais parfaitement. Avec l'agrandissement, il devrait monter l'effectif de ses employés « Spa » à 8 ou 9 personnes.

Si on lui demande comment il explique son succès, Francis Testa affirme très clairement qu'il est tout d'abord dû à **l'accessibilité du Spa**. Son entrée, indépendante à celle de l'hôtel, permet une approche facile de la clientèle issue de l'extérieur, qui représente la large majorité de la fréquentation. Ensuite, **grâce à la boutique faisant vitrine**. Celle-ci est incontestablement un moyen d'appel pour faire entrer en toute simplicité une clientèle venue « jeter » un œil sur les produits... et qui repart avec une réservation pour le Spa. Il suffit alors ensuite de fidéliser.

Et si c'était à refaire ? « Je referai très exactement les mêmes choix, sans rien changer » affirme Francis Testa.

Une belle réussite donc, pour ce Spa créé à l'origine pour rentabiliser la période creuse de l'hôtel et devenu un établissement à part entière !



Spa à débordement périphérique

En camping :

Le Spa a sauvé la saison d'hiver !



Thierry ALBANO

Pour le camping, L'étoile des Neiges (voir notre reportage P. 30 et 31), le Spa est intervenu plus de 30 ans après la création du camping. **Thierry Albano, le propriétaire, nous explique pourquoi :** « Depuis toujours, nous sommes ouverts durant la saison d'été et la saison d'hiver. Mais il faut bien avouer que pour cette dernière, il était devenu de plus en plus difficile d'attirer de la clientèle. Il fallait donc trouver un moyen pour sauver cette saison en attirant du monde. A la montagne, ce qui plait le plus après

de froides journées, c'est de se retrouver au chaud, d'être

bien. L'idée du Spa s'est donc tout naturellement imposée. Je suis parti pour visiter plusieurs établissements afin de récupérer de bonnes idées. A l'époque, je n'y connaissais rien, mais nous avons choisi de prendre ce risque. Sinon, on pouvait définitivement faire une croix sur la saison d'hiver. C'est donc en 2011 que nous avons décidé d'investir près de 700 000 € pour réaliser un espace abritant un bassin de 70 m², avec buses balnéo, 2 bains bouillonnants (de marque Somethy), un sauna, un hammam et 2 cabines de soins. Nous avons même conçu le sauna et le hammam nous-mêmes, en achetant simplement le poêle et le diffuseur de vapeur. Ma femme a aussi passé un diplôme d'esthéticienne pour pouvoir effectuer les soins en cabine !

A l'ouverture du Spa, le succès a été immédiat, dès la première année. Il faut dire que c'est à cette époque

que nous avons intégré le groupe Yelloh! Village ce qui a été incontestablement un formidable coup de pouce à sa promotion.

Aujourd'hui, le Spa bénéficie d'une importante fréquentation, aussi intense en été qu'en hiver. C'est donc une réussite totale. Cela n'a nécessité aucune embauche supplémentaire, car les 2 cabines de soins sont désormais à la disposition de 2 esthéticiennes extérieures, qui viennent exercer en freelance (ma femme avait d'autres occupations au camping). D'ailleurs, nous ne leur demandons aucun loyer. Nous considérons qu'il s'agit d'un service apporté à notre clientèle.

Le Spa est un moyen indispensable pour nous d'assurer la fréquentation de notre camping, en diversifiant notre offre.

Aujourd'hui, 8 ans après sa création, nous envisageons quelques travaux, notamment un rafraîchissement de la décoration, pour rester au goût du jour. **Alors, si c'était à refaire, oui, sans aucun doute. »**



Le hammam : un équipement valorisant pour l'établissement et qui ne nécessite aucun personnel pour son utilisation

En établissement public :

Une réussite atypique, au-delà de toute espérance

S'il est désormais évident qu'une collectivité privée, qu'il s'agisse d'un camping ou d'un hôtel, a tout intérêt à adjoindre un Spa à son établissement, il est plus étonnant de rencontrer cette approche de la part d'une collectivité locale. Les raisons en sont évidentes. Face à un déficit chronique et accepté comme un postulat pour leurs piscines, les communes sont logiquement frileuses pour tenter l'aventure avec un centre de bien-être, d'une gestion encore plus complexe !

Mais c'était sans compter sur l'audace de Pascal Cavailles, Maire de Saint-Pierre de Trivisy, une commune du Tarn.

Non satisfait de bénéficier déjà d'un village de vacances avec bungalows, chalets et piscine (La Commune avait déjà fait parler d'elle dans les années 60, en étant la première à cette époque à installer en zone rurale un bassin de natation), il a investi, à l'occasion de leur rénovation, dans l'installation de nouveaux équipements.



« Le centre de bien-être permet aux vacanciers, lorsque le temps n'est pas clément en période estivale, de profiter de nombreuses activités et de soins. Il est donc indispensable dans une offre complète, telle que nous l'avons souhaitée à Aquamonts. Mais n'oublions pas non plus la population locale, qui peut profiter d'un moment de cocooning, pendant les longues périodes hivernales. »

Pascal CAVAILLES,
Maire de Saint-Pierre de Trivisy

Le site privilégié d'Aquamonts s'est donc équipé d'un vaste complexe aquatique (composé d'un pentagloss à 4 pistes, un toboggan de 50 m à virages, un bassin de natation de 25 mètres avec sa cascade, une pataugeoire, une piscine sèche pour les enfants, un trampoliner et un solarium) et d'un centre de bien-être. Une occasion à ne pas laisser passer pour le maire qui souhaite alors proposer une offre complète aux vacanciers. Et pas avec n'importe quel centre de bien-être, puisque celui-ci, réalisé par Nordique France, comporte : un spa, un hammam, un sauna, un bac à eau froide, un bassin de nage à contre-courant, un aquabike, une douche multi-jets et une salle de sport, ainsi qu'un centre esthétique. Le tout dans un espace raffiné... et privatisable !

Car les secrets de réussite de ce Spa, désormais ouvert depuis 3 années, se trouvent dans **une exploitation publique**



Centre Aquamonts

parfaitement bien pensée et de ce fait, non déficitaire (ni bénéficiaire non plus, mais il s'agit bien d'une offre publique dont le but n'est pas de faire du résultat !).

Evoquons tout d'abord cette privatisation. En effet, les vacanciers ont la possibilité durant une heure, en famille ou entre amis, de profiter tranquillement entre eux de l'espace Spa. « C'est totalement atypique mais c'est pour nous, l'occasion d'offrir un pack comprenant une location de vacances + cette heure privatisée » indique Pascal Cavailles. Les bénéficiaires sont ravis et la plupart du temps, ils réservent de nouvelles entrées au Spa, et cette fois-ci payantes bien sûr ! C'est un très bon moyen d'attirer et de fidéliser la clientèle.

Ensuite, la constitution du Spa. Celle-ci comporte de nombreux équipements, mais une seule salle de soins. Les premiers ne nécessitent pas de personnel et pour la cabine de soins, il est fait appel à une esthéticienne extérieure, qui loue le local ! L'opération est donc bien vue et ne vient pas grever le budget communal.

Seuls l'ouverture du Spa et son entretien (1/2 heure par jour) requièrent du personnel, mais ce dernier provient des services techniques communaux et parfois même, de l'Office de Tourisme. En jonglant avec la main d'œuvre disponible de la collectivité, aucune embauche n'a donc été effectuée, ce qui a permis de rentabiliser le Spa.

Enfin, Pascal Cavailles conclut en avouant que le centre marche « très bien et affiche une progression de fréquentation (et donc de revenus) constante depuis 3 ans ». Résultat : il envisage, pourquoi pas, d'agrandir le Spa afin de fournir une offre encore plus soutenue ! Un exemple à suivre !

DE L'IMPORTANCE DU... PÉDILUVE !

Souvent mal considéré, mal conçu, mal utilisé, mal entretenu, le pédiluve, qui n'est ni un bassin ni une zone annexe aux espaces de circulation, devrait être l'objet de toutes les attentions, du maître d'ouvrage comme de l'exploitant, car il est l'un des garants de l'hygiène et de l'image de marque de tout équipement. Il ne doit surtout pas être vécu comme un répugnant rince-pieds par les utilisateurs, qui feraient alors tout pour l'éviter.



Quelle réglementation ?

Un pédiluve est obligatoire pour toute piscine à usage collectif dont la surface totale de plan d'eau dépasse les 240 m². (C'est-à-dire qu'on doit additionner les surfaces de chacun des bassins accessibles aux baigneurs au cas où on en propose plusieurs plus petits.) La réglementation se trouve dans le Code de Santé Publique :

Article D1332-10

« Dans les établissements où la **superficie des bassins est supérieure ou égale à 240 mètres carrés, les accès aux plages en provenance des locaux de déshabillage comportent un ensemble sanitaire comprenant des cabinets d'aisance, des douches corporelles et des pédiluves ou des rampes d'aspersion pour pieds alimentés en eau désinfectante. Les autres accès aux plages comportent des pédiluves et, si nécessaire, des douches corporelles. Les pédiluves sont conçus de façon que les baigneurs ne puissent les éviter. Ils sont alimentés en eau courante et désinfectante non recyclée et vidangés quotidiennement.** »

Une alternative ?

Le pédiluve, surtout dans les espaces étroits ou pour lesquels une conception efficace sera difficile à mettre en œuvre, peut être utilement remplacé par des rampes d'aspersion, qui offriront l'avantage de se déclencher uniquement lors du passage des baigneurs en arrivant de la douche, et permettront d'éventuelles économies d'eau. Un article leur sera consacré dans un prochain numéro. C'est une bonne solution aussi pour des espaces extérieurs bordés par de la végétation et vite envahis par des spores, algues et mousses, qui peuvent causer des soucis d'entretien. **Une surface sèche est toujours moins polluée et plus facile à entretenir qu'un espace humide** : les bactéries y prolifèrent moins, le biofilm se développe moins. (Voir notre Hors-Série Spécial COLLECTIVITES n°2).



Quels contrôles ?

Actuellement, seules quelques ARS demandent un contrôle en chlore de l'eau d'alimentation du pédiluve. D'autres se contentent d'une surchloration, ou de la présence d'un galet de chlore fixé à la paroi et rendu inaccessible aux public (les enfants ne doivent en aucune façon pouvoir le toucher !), ou bien d'une chloration spécifique en sous-station.

Quel rôle ?

Un pédiluve ne doit en aucun cas servir de lave-pieds ! Le circuit du baigneur prévoit **depuis 1969 une douche** avant la baignade ! Cette douche doit être savonnée, shampooinée, si le port du bonnet est facultatif, et, après la douche, les pieds doivent être propres, c'est-à-dire dégraissés du sébum apporté par la transpiration et débarrassés de salissures éventuelles (poussières, si on porte des sandales en été, bouloches de chaussettes en hiver, etc...)

Il ne doit pas non plus servir d'alibi au personnel ne respectant pas les règles d'hygiène qu'il fixe aux clients !

Les chaussures portées sur les plages par les MNS, surveillants et agents d'entretien doivent être dédiées aux espaces pieds nus.

Donc en cas de passage par une zone pieds chaussés (par exemple pour le passage de l'autolaveuse dans le hall d'accueil ou pour aller chercher un café à la machine...) chacun doit être exemplaire et porter, ou bien une autre paire de chaussures, ou mieux, ôter les sur-chaussures antidérapantes dont il est équipé sur les surfaces humides, donc potentiellement glissantes (ce qui permet d'ajouter la prévention d'un risque professionnel au respect des normes hygiéniques). **Le pédiluve et son eau surchlорée n'ont aucune action dégraissante ; ils ne nettoient pas.**

Le pédiluve représente **la garantie d'une désinfection de la peau** des pieds des clients : en cas de mycose ou de verrue plantaire par exemple, (qui sont une indication de non-fréquentation de la piscine, malheureusement insuffisamment respectée...), le passage par le pédiluve empêche une contamination des plages. Grâce à lui, ces surfaces, quand elles sont correctement entretenues et respectées comme « zone pieds nus » par tous, ne sont pas contaminantes.

Les contaminations par champignons ou virus s'opèrent essentiellement en zone « mixte = pieds nus et chaussés » : plus cette surface est petite et moins elle reste humide, plus le risque de contamination sera limité.

Quelle conception ?

Le pédiluve se trouve après la douche et avant l'accès au bassin : avant, le baigneur est propre par le passage sous la douche, après, la peau en contact avec les surfaces est désinfectée... Il doit être inévitable : un aménagement en chicane sur des installations anciennes peut être intéressant. Les installations neuves utilisent un couloir sans margelle.

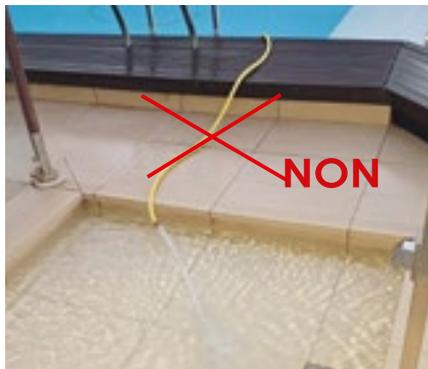


Aménagement en chicane



Exemple de pédiluve avec couloir sans margelle

On doit y rester suffisamment longtemps pour que l'action désinfectante s'opère : une longueur d'au moins 3 pas permet d'être sûr que les 2 pieds seront concernés. Mieux, une longueur de plusieurs mètres, quand c'est possible. L'alimentation se fait par surverse (pour permettre une disconnexion), en eau courante : c'est-à-dire qu'en aucun cas un simple tuyau d'arrosage pour un ou des remplissages ponctuels ne convient !



L'eau doit être surchlorée : tous les systèmes conviennent. On s'accorde pour estimer qu'une surchloration se situe entre 5 et 8 mg/l de chlore libre (résultat obtenu à l'analyse avec la DPD1).

Pour cette raison, les parents ne doivent y laisser les tout-petits qui pourraient le considérer comme une pataugeoire... consigne souvent difficile à faire respecter...

C'est la raison pour laquelle on peut opter pour une alimentation du pédiluve en eau du réseau d'eau froide : moins agréable pour une trempette...

A contrario, il peut être intéressant de brancher l'alimentation, selon l'implantation de l'installation, sur une dérivation à partir d'une goulotte ou du bac tampon : on consommera moins de chlore, et surtout, cette eau perdue participera à la consommation minimale des 30 litres d'eau neuve par jour et par baigneur. C'est une fuite d'eau organisée qui exploite bien le nécessaire apport en eau neuve.

Le circuit de l'eau, de la surverse à l'égout, doit s'effectuer à l'inverse du circuit du baigneur : on privilégiera une arrivée d'eau côté bassin et trop-plein côté douches.

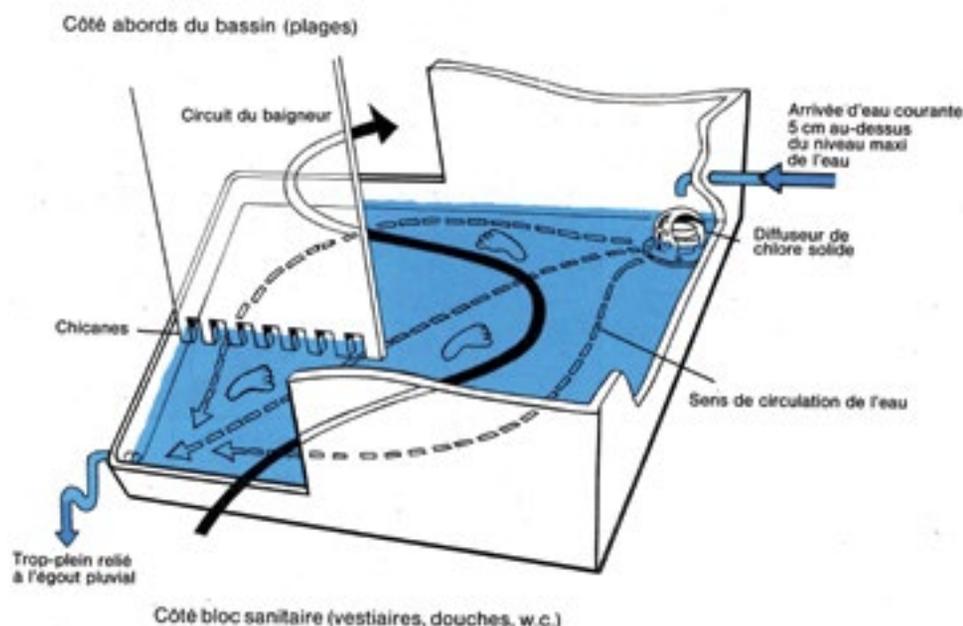
Positionner le trop-plein et l'arrivée l'un en dessous de l'autre ou face-à-face rend l'ensemble moins efficace.

Il ne faut pas non plus sous-estimer l'effet de vague créée par le passage des personnes : un trop gros débordement inonde les surfaces contiguës et génère surtout un risque important de glissade par aquaplaning pour les baigneurs, ce qui est inacceptable, même avec des revêtements aux normes antidérapantes. Sa forme doit enfin se dessiner en tenant compte bien sûr des surfaces disponibles et des accès, mais dans tous les cas, on évitera les cuvettes à la mode des années 60 !

Les formes en flaques d'eau ont l'avantage d'être conformes à la norme d'accessibilité PMR et de faciliter les opérations de nettoyage. Les angles vifs seront remplacés par des gorges arrondies dans le même objectif.

En 1990, la DRASS D'Auvergne (future ARS) publiait déjà des recommandations en matière d'aménagement et conception : (Commentaires du Décret du 7 avril 1981, dans : 'Piscines, Hygiène & Santé').

Exemple d'aménagement d'un pédiluve



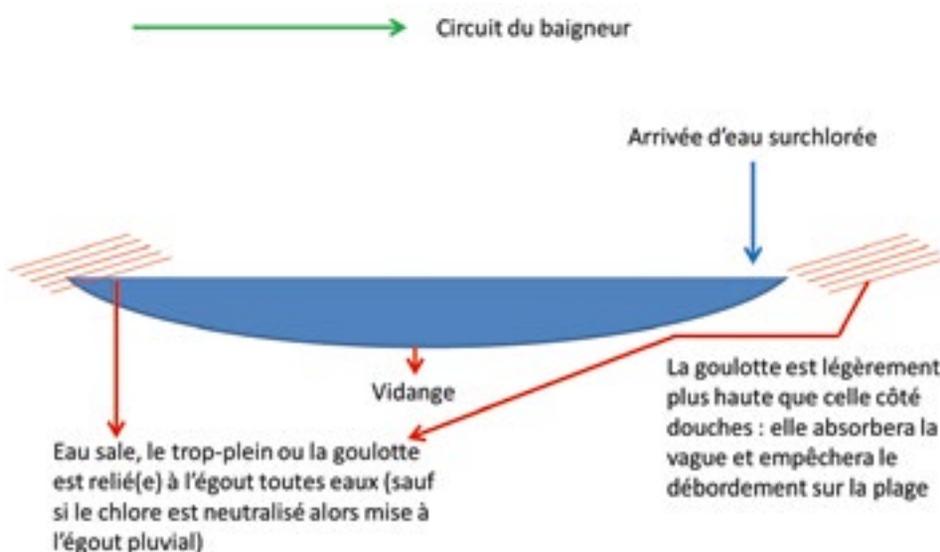
DE L'IMPORTANCE DU... PÉDILUVE !

Au 21^e siècle, les normes et matériaux ayant évolué, on peut dessiner en exagérant les pentes :

La profondeur doit être de 10 à 15 cm maxi, les pentes ne doivent pas dépasser 5%.

Sa longueur la plus longue possible, et au moins aux normes PMR qui correspondent à deux tours de roues, soit 2,20 m. Pour la même raison, si deux fauteuils doivent se croiser, la largeur sera d'au moins 1,60 m.

Les pédiluves doivent être en fonctionnement pendant tout le temps d'ouverture du bassin aux baigneurs.



Quel entretien ?

Bien conçu et bien entretenu, un pédiluve retient la pollution résiduelle des pieds potentiellement contaminés par les sols des locaux de déshabillage et des sanitaires, et permet de maintenir les abords des bassins en bon état de propreté.

Mal conçu et mal entretenu, il aggrave la situation et propage les contaminations.

La loi demande une vidange quotidienne ; c'est un minimum. Si l'alimentation est coupée lors de la fermeture de l'équipement, il peut être utile de prévoir des vidanges réparties au cours de la journée en fonction des passages, et au moins à mi-journée. On en profitera alors pour brosser la surface avec un produit dégraissant, le même que celui utilisé pour les sols des plages, et on passera, selon les besoins, un produit dégraissant détartrant (identique à celui utilisé pour les lignes d'eau du bassin), au moins 2 fois par semaine. La forme en flaque d'eau permet le passage de l'autolaveuse au moins une fois en cours de journée, et toujours à la fermeture, pendant que les derniers nageurs quittent le bassin. Un brossage mécanique reste toujours plus rapide et efficace et moins pénalisant pour les personnels que le brossage manuel. Chaque jour, les parois verticales seront également dégraissées et brossées ! Il se forme sinon une ligne air-eau très vilaine à voir et qui représente surtout un magnifique réservoir à bactéries ! (le biofilm limitant l'action du chlore, voir article sur le biofilm).

Attention ! Si le pédiluve n'est pas considéré comme un bassin, **il constitue un point d'eau soumis aux exigences fixées par les normes électriques** ! L'usage d'une machine alimentée en 220V ne pourra alors se faire qu'une fois le pédiluve vidangé !

Et depuis un solarium extérieur ?

Les contraintes sont les mêmes, la conception doit se faire à l'identique, bien que souvent un couloir comme accès clairement identifié est remplacé par un simple sas, de moindre surface.

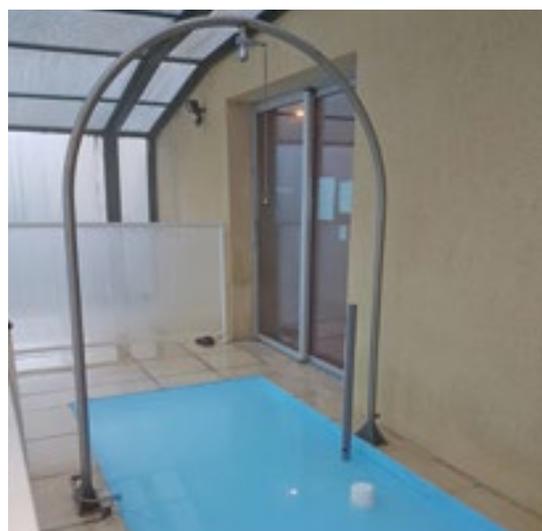
La réglementation prévoit aussi des douches pour l'accès au bassin.

Le pédiluve ne doit pas servir de réceptacle à douche, personne ne se savonnera à cet endroit comme il conviendrait de le faire, et surtout les eaux savonneuses sont incompatibles avec les eaux chlorées (perte de la capacité désinfectante, précipitation éventuelle de calcaire, formation d'odeurs désagréables...).

Il est préférable d'installer de jolies douches solaires judicieusement disposées en amont du pédiluve plutôt qu'une vague pomme de douche placée au-dessus ! Une douche savonnée est d'autant plus nécessaire en extérieur, quand les clients sont restés au soleil couverts de crèmes solaires, qu'il ne faut pas apporter dans le bassin !



Attention à la ligne air-eau très vilaine à voir



ici rien ne va : le pédiluve est très facilement évitable, le pot pour galet de chlore gêne le passage, l'eau ne circule pas....

Et en validation d'une zone pieds nus ?

La bonne idée d'installer un pédiluve à l'entrée des vestiaires n'en est pas une.

Limiter les risques de contamination, c'est limiter les zones mixtes pieds nus-pieds chaussés. C'est aussi offrir en permanence des surfaces les plus propres possibles.

Créer une zone de déchaussage pour toutes ces raisons est un bon principe : moins de salissures apportées, opérations de nettoyage facilitées, donc plus efficaces.

Protéger la zone « pieds déchaussés » par un pédiluve ?

Les clients déchaussés se retrouvent ou bien pieds nus, ou en chaussettes : si la zone est sèche, ils ne la saliront que faiblement (comme « à la maison »), et un passage régulier de l'autolaveuse suffit.

Si, par contre, ils passent par le pédiluve, on se retrouve dans la situation d'un « rince-pieds », difficile à maintenir propre car il va retenir poussières et autres saletés, et ce, juste à l'accueil, dans les zones de circulation des publics, avec un effet visuel très désagréable, et va surtout favoriser l'émergence et la survie de colonies bactériennes (avec les principes généraux d'hygiène énoncés ci-dessus).

Si, en plus, ce même pédiluve sert aussi à la sortie, on envoie alors de l'eau sur la zone de déchaussage, et on génère alors une « gadoue » apportée par le mélange dessous des semelles + eau, juste à l'endroit où l'on remet ses chaussures ! On a ainsi un effet pervers, à l'inverse du résultat recherché.

De plus, permettre la sortie par un autre passage que le pédiluve conduira les clients à repartir chaussés par la zone d'où ils sont arrivés pieds nus !



Rien ne vaut un espace convivial et invitant à se déchausser, pourvu de bancs, éventuellement d'une cabine (pour les clients appareillés ou portant un collant), une **démarcation claire et simple**, comme des couleurs de carrelage clair/sombre, correspondant à pieds nus/pieds chaussés, et **une bonne information visant l'éducation des publics** !

En conclusion :

Indispensable, le pédiluve est un point clé de la prévention des risques de contamination par les sols à la piscine. Il doit être conçu en anticipant les fréquentations et les usages. Son bon entretien doit être une priorité pour l'exploitant. La confiance accordée par le client à l'équipement en dépend. L'image de marque s'en trouve renforcée.

C'est transformer une exigence réglementaire en atout commercial !

Monique BIGNONEAU
Formatrice Hygiène et Sécurité
formation@bignoneau.com
www.bignoneau.com

Pebble Pro

FOURNISSEURS EUROPÉENS DE PEBBLE NATUREL
POUR REVÊTEMENTS DE PISCINES



- Imperméable en pression et contre-pression
- Lisse et antidérapant
- Extrêmement durable (Quartz)
- Ne réagit pas à la chimie
- Angles arrondis
- Choix des couleurs d'eaux
- Décennale
- Créations et réfections sur supports bétons



T: (+351) 282 761 116 or M: (+351) 935 011 796 E: info@pebble-pro.com
Yanik: (+351) 934 613 552 E: yanik@pebble-pro.com

www.pebble-pro.com

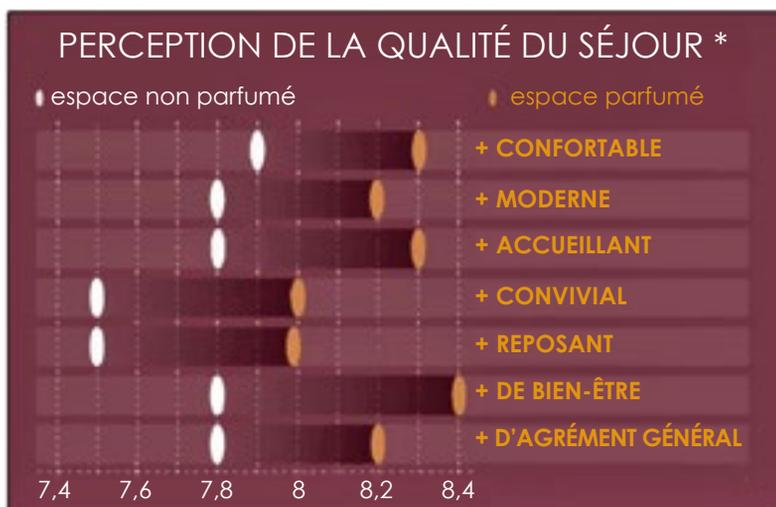
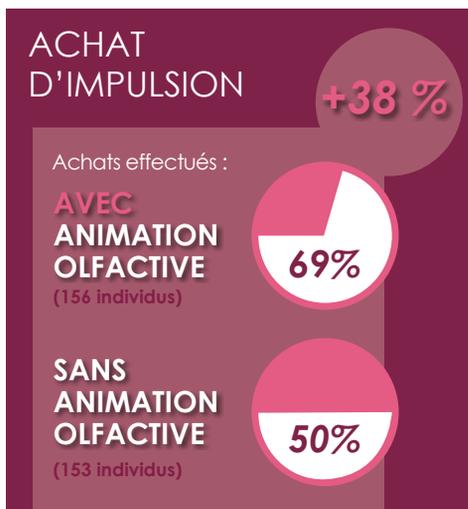


LE MARKETING OLFACTIF

Les senteurs perçues par la clientèle au sein d'un Institut ou d'un Spa ont une importance capitale. Elles influencent la perception de la clientèle sur la qualité de l'expérience vécue au cours d'une visite, d'un achat et, à plus forte raison, au cours d'un soin où tous les sens sont stimulés.

Pourquoi ?

Parce que la mémoire olfactive est excellente. Elle peut très bien être la seule persistante. On comprend dès lors tout l'intérêt de diffuser des senteurs agréables et adaptées. Le marketing olfactif est donc un vrai moyen de fidéliser sa clientèle, en la « programmant » olfactivement !



Source : www.definitions-marketing.com

Aromathérapie et aromachologie, qu'est-ce que c'est ?

- **L'aromathérapie est l'art de préserver la santé ou d'agir sur certains problèmes avec des huiles essentielles**, qui peuvent être utilisées par diffusion atmosphérique (c'est-à-dire par diffusion directement dans l'atmosphère du lieu), mais aussi par voie transcutanée (avec des lotions ou des crèmes, ce qui nous éloigne bien évidemment des possibilités du marketing olfactif... !).

La diffusion atmosphérique est à l'évidence la plus simple à réaliser (à l'aide d'un diffuseur) et la plus simple à « recevoir » pour le bénéficiaire, puisqu'il lui suffit de respirer ! Elle est d'ailleurs devenue presque indispensable à certains équipements, puisqu'elle fait partie des options, voire des standards proposés par les fabricants de spas, de saunas et de hammams. En effet, l'expérience d'une séance de hammam se trouve radicalement transformée lorsque, par exemple, il est possible d'inhaler des senteurs d'Eucalyptus... qui auront en plus, l'avantage de dégager les bronches et les sinus...

Impossible de prendre un bain de spa, le soir en extérieur, sans profiter d'une eau lumineuse aux reflets colorés et respirer des effluves vanillés invitant à un véritable voyage sensoriel... Même chose pour le sauna !

- **L'aromachologie, quant à elle, est la science des phénomènes liés aux odeurs, et plus particulièrement, celle qui s'intéresse à l'influence des odeurs sur le comportement.**

Le terme n'est apparu que très récemment (dans les années 80). On s'est effectivement aperçu, par expérience, que les fragrances pouvaient jouer un rôle sur notre psychisme.

Comment peut-on expliquer ce phénomène ?

L'influence de l'odeur sur le comportement s'explique par le fait que l'odorat est le seul de nos cinq sens qui n'accède pas directement à notre conscience. En d'autres termes, quand nous respirons une fragrance, le message olfactif est perçu par notre inconscient, sans passer par la case « conscient ».

L'odeur déclenche non seulement un comportement, mais elle déclenche aussi une réaction spécifique sur notre organisme. Incroyable ! Des expériences ont démontré l'influence des parfums sur les performances intellectuelles ! Les parfums ne se contentent pas d'exhaler. Ils changent l'humeur de ceux qui les sentent, ou encore modifient la perception que l'on peut avoir d'un lieu. Ils créent l'ambiance. Bref, en ce sens, l'odorat, ne saurait être plus longtemps considéré comme un acteur de second plan. Il doit, à juste titre, prendre une place de choix.

La diffusion : tout un art !

Le pouvoir des odeurs ne doit pas seulement être utilisé ponctuellement, à l'occasion d'un soin ou d'une activité dispensée dans l'Institut ou le Spa. Les effets sont suffisamment importants pour être savamment exploités dans l'ensemble de l'espace : accueil, couloir, vestiaire, salle d'attente...

Mais attention : une odeur doit être cohérente avec l'espace (c'est-à-dire le lieu) ou le soin (l'action) qui sont à valoriser ou à promouvoir.

Inutile donc de jouer les apprentis parfumeurs. Laissez les professionnels maîtres du jeu.

Il est également peu recommandé d'utiliser une même fragrance à l'intérieur de la cabine et à l'extérieur (dans les zones communes), sous peine de perdre l'effet magique et unique du soin !

Le sens olfactif ne doit donc être ni trop, ni mal stimulé. Pour les espaces communs, il est donc conseillé de s'orienter vers une senteur neutre et apaisante.

La diffusion d'odeur(s) doit également être en phase avec l'environnement, l'architecture et sa décoration.

À savoir : dans le label « Spa de France », l'engagement des adhérents à respecter une charte de qualité prévoit dans son article 2 que « Les protocoles de soins doivent prévoir une stimulation cohérente de tous les sens (vue = décoration des cabines et des espaces communs, odorat = diffusion de senteurs, ouïe = musique d'ambiance relaxante, goût = dégustation de thé, tisane ou jus de fruits), afin de faciliter la relaxation et le lâcher prise du client !

2018

OUVERTURE
D'UNE AGENCE
SUR LA CÔTE
MÉDITERRANÉENNE

Aqualoisirs

BUREAU D'ÉTUDES / MAÎTRISE D'ŒUVRE
une marque du groupe RAMOS Ingénierie

L'EXPERT DE VOS ESPACES AQUATIQUES

CONCEPTION / RÉNOVATION / EXPERTISE / ÉTUDES TECHNIQUES / MAÎTRISE D'ŒUVRE / MISES AUX NORMES

Avec une expérience de plus de 20 ans, Aqualoisirs est une équipe d'experts qui prend en charge votre projet aquatique de A à Z.

Aqualoisirs, bureau d'études et de maîtrise d'oeuvre en espace aquatique, vous accompagne sur toute création, construction et rénovation de piscines de plein air, piscines couvertes, parcs aquatiques, aires de jeux aquatiques et SPA.



PISCINES DE PLEIN AIR



PISCINES COUVERTES



PARCS AQUATIQUES



AIRES DE JEUX AQUATIQUES



SPA

Agence Atlantique - 22 place Eudes d'Aquitaine / 17740 SAINTE-MARIE-DE-RÉ - T. 05 46 41 72 17
Agence Méditerranée - 450 Rue Baden POWELL / 34000 MONTPELLIER - T. 04 67 69 74 28

contact@aqualoisirs.com

aqualoisirs.com

Cas pratique : comment bouleverser l'expérience client ?

Pour cet exemple, nous avons choisi de rencontrer les Laboratoires Camylle. Ceux-ci proposent une large gamme d'huiles, huiles de massages et fragrances pour les Spas, hammams et saunas, à base d'huiles essentielles 100 % pures et naturelles et d'extraits naturels de plantes. L'objectif : apporter une dimension olfactive nouvelle dans l'environnement Wellness. C'est donc un spécialiste de notre secteur d'activité, avec une compétence et une expérience aptes à apporter une réelle plus-value aux établissements exploitant un espace wellness !



Une solution d'aromathérapie pour chaque équipement : la Brume de Hammam à utiliser dans le diffuseur vapeur, le Voile de Sauna à mêler à l'eau destinée à arroser les pierres volcaniques du sauna, le Velours de Spa à fondre dans l'eau du bain bouillonnant...

Pour qui ?

Alors que l'on pourrait croire que cette démarche est réservée au secteur privé (essentiellement aux Spas d'hôtels et urbains), Camylle travaille depuis de nombreuses années avec des établissements publics à travers l'hexagone. En ce moment même, une collaboration est en cours avec le groupe RECREA, pour la mise en place d'une véritable démarche d'animation des zones humides (notamment saunas et hammams), qui sera mis en place dans les 60 piscines publiques gérées par la délégation ! L'animation par l'aromathérapie dans les saunas et les hammams est l'une des « Trends » retenues par le Global Wellness Summit, véritable baromètre des tendances wellness à travers le monde.

Preuve s'il en est de l'intérêt porté à l'aromathérapie, de la reconnaissance de ses bienfaits... mais aussi de son rôle avéré dans la dynamisation de la fréquentation, souci principal d'une DSP, afin de répondre à ses engagements contractuels !



Le diffuseur d'huiles essentielles ou de parfums naturels Bloowy de Camylle, pour les espaces d'accueil et de relaxation du Spa. Il suffit de verser la quantité adaptée de perles de parfum dans le diffuseur et d'allumer. L'espace est parfumé pendant plusieurs jours, sans aucune autre manipulation.

Comment ?

La démarche de Marc MASSING, directeur des Laboratoires Camylle, qui consiste à transformer l'espace wellness souvent négligé en véritable pôle d'attraction utilise l'aromathérapie selon deux techniques :

- **Pour les zones humides**, il s'agit de mettre en valeur les équipements existants en diffusant une information auprès de la clientèle. Concrètement, il faut faire vivre le sauna ou le hammam en lui associant un programme hebdomadaire ou mensuel d'aromathérapie (avec l'huile essentielle du jour utilisée dans le sauna par exemple et, le cas échéant, des horaires d'arrosage des pierres).

Bien sûr, la communication doit porter sur le plaisir olfactif, mais aussi sur les bienfaits de l'aromathérapie. C'est un double avantage pour cette technique qui allie satisfaction et bénéfices.

Pour accompagner les exploitants dans cette démarche, les Laboratoires Camylle mettent à disposition des brochures d'information à destination de la clientèle, à diffuser à la réception, en chambre, à l'accueil wellness...

Un outil de création de programme d'animation individualisé est aussi proposé, qu'il suffira de compléter, imprimer, et mettre en place : à l'entrée de la zone humide ou à proximité des saunas et hammams, à l'accueil wellness, dans les ascenseurs, sur les tables lors du petit déjeuner, en chambre...

- **Pour les zones d'accueil et de circulation**, un diffuseur d'huiles essentielles ou de parfums naturels permet de traiter des espaces jusqu'à 100 m². Il assure l'identité olfactive de l'établissement avec 19 fragrances disponibles, sans danger pour la santé, contrairement aux usages en vogue dans la majorité des Spas qui utilisent des bougies, brûle-parfums, bâtons d'encens...

Sa diffusion est sèche et saine du fait de la dispersion des molécules d'huiles essentielles ou des parfums naturels sans chimie, sans solvant, sans humidité, sans échauffement et donc, sans émanations toxiques.

contact@camylle.com / www.camylle.com



NORDIQUE FRANCE

La Passion du Bien-Être depuis 1973

NORDIQUE FRANCE VOUS ACCOMPAGNE DANS LA RÉALISATION DE VOTRE PROJET, DE LA CONCEPTION À L'INSTALLATION DU MATÉRIEL. NOUS PROPOSONS DE NOMBREUX MODÈLES DE SAUNAS, DE HAMMAMS ET DE SPAS POUR LES PARTICULIERS ET LES PROFESSIONNELS, STANDARD OU SUR-MESURE.

1, Village d'Entreprises - 78680 Epône - (+33) 01 30 91 01 50
www.nordiquefrance.com

SAUNA



HAMMAM



SPA



ZODIAC

L'expertise en chauffage et déshumidification

Entreprise innovante sur le marché des équipements pour la piscine, Zodiac propose depuis 35 ans des solutions de chauffage et de déshumidification. L'entreprise met notamment son expertise au service des établissements de tourisme et de l'HPA, afin de leur fournir les équipements les mieux adaptés à leurs besoins très spécifiques.

Consciente de l'enjeu pour ces professionnels de pouvoir proposer une piscine chauffée toute l'année, Zodiac a développé une offre de pompes à chaleur spécialement dédiée aux grands bassins.

Cette solution, qui a de plus en plus la préférence pour le chauffage des piscines de collectivités, permet à l'heure actuelle de réaliser des économies en électricité, puisque 80 % de l'énergie de la PAC est puisé dans l'air. Continuant sans cesse d'innover, le fabricant apporte des améliorations constantes à ses modèles de PAC, que ce soit en matière de confort acoustique, modularité de fonctionnement, maintien de température, ou encore optimisation des consommations.

La Z900 : performances acoustiques et énergétiques

Idéale pour les grandes piscines, le soufflage vertical de la PAC Z900 permet une intégration optimale dans tous les espaces. Son fonctionnement ultra silencieux est appréciable en installation intérieure comme en extérieur. Proposée en 3 puissances jusqu'à 100 kW, elle offre un COP supérieur à 4.2 (Air 15 °C / Eau 26 °C). Réversible, elle est

équipée d'un échangeur en titane robuste, de plots antivibratiles et d'un module déporté en option pour la piloter.

POWER FORCE : puissance économique et silencieuse

Cette pompe à chaleur est pourvue d'un ventilateur à vitesse variable Inverter, pour des économies d'énergie et un grand silence de fonctionnement (fonction « Mode silence automatique »). Elle est aussi dotée d'un détendeur électronique et d'un compresseur rotatif scroll, procurant d'excellentes performances quelles que soient les conditions extérieures. Également réversible (inversion de cycle), elle propose un dégivrage intensif (jusqu'à -12 °C) et le rafraîchissement du bassin en été.



Z900

Power Force

Une atmosphère toujours saine en intérieur

En piscine intérieure, qui dit chauffage, dit obligatoirement déshumidification, afin de gérer l'humidité ambiante si l'on veut éviter la dégradation prématurée des locaux.

Là-aussi, Zodiac a créé une gamme spécifique pour les piscines collectives, allant d'une capacité de déshumidification de 3,5 à 13 L/h (Centrale CAE), jusqu'à un modèle aspirant de 44 à 159 L/h (Centrale SA3). Ce dernier modèle de centrale de déshumidification gère également le renouvellement de l'air (apport d'air neuf intégré) et récupère la chaleur, qui peut être redistribuée dans la piscine pour la réchauffer (fonction chauffage de l'eau, également disponible sur modèle Centrale SA2).

Pour piloter l'équipement de déshumidification, Zodiac® fournit aussi un boîtier de commandes digitales exclusif, Hygro Control. Précis et simple à utiliser, il permet de programmer et contrôler le taux d'hygrométrie souhaité, ainsi que la température d'air ambiant si le déshumidificateur est équipé de l'option Chauffage de l'air.

Penser son système en amont

Enfin, afin d'effectuer le meilleur choix d'équipements selon la configuration des bassins et les besoins en chauffage et déshumidification, Zodiac accompagne ses clients avec les experts de son Bureau d'études, pour les guider dans le dimensionnement des installations. Son bureau d'études offre également un suivi du projet d'installation sur mesure et clés en main : devis, plans autocad, bilans thermiques, accompagnement et mise en œuvre.

be@zodiac.com / www.zodiac-poolcare.fr

The advertisement features a woman in a black swimsuit sitting in a hammam. In the foreground, there are three bottles of Camylle spa products: 'Baume de Hammam', 'Baume de Hammam', and 'Baume de Hammam'. The text 'L'excellence du Hammam' is visible. At the bottom, it says 'Le parfumeur du Spa' and 'Savon-Hammam-Bainé-Massage-Parfums d'ambiance' with the contact email 'contact@camylle.com'.

PERAQUA

Vannes de contre-lavage automatiques

Etant donné l'automatisation croissante des vannes dans le secteur de la piscine, les vannes électriques (contre-lavage) y ont pris une place prépondérante. Des composants de haute qualité y sont désormais garantis de la durabilité. En outre, la vaste gamme de vannes papillon électriques et pneumatiques d75-d315, ainsi que les vannes à membrane utilisées dans le domaine public, offrent à présent de nombreux avantages par rapport aux vannes métalliques courantes. Le montage direct, ou encore l'actionneur ne nécessitant pas d'adaptateur ni de vis supplémentaires, sont les exemples des points forts techniques des vannes papillon. On peut leur reconnaître aussi comme atouts une résistance élevée à la haute pression et la température, un témoin optique de position, une protection IP65/IP67 et une commande manuelle. Leur système d'étanchéité les rend résistantes au chlore, à l'eau de mer et à la corrosion. Tandis que leur arbre en acier inoxydable assure longévité, ainsi qu'une sécurité maximale grâce au verrouillage empêchant toute « mauvaise » utilisation. La série AquaStar renforce encore davantage l'aspect sécuritaire de la vanne par l'utilisation de batteries de haute qualité, se rechargeant automatiquement. Grâce

à une mise à niveau « SafetyPack », un dysfonctionnement du cycle contre-lavage est quasiment impossible. En cas de panne de courant, la vanne bascule automatiquement en mode « filtration ».



Peraqua garantit le boîtier contre la casse durant 10 ans, et assure une disponibilité des pièces de rechange pendant la même durée pour les vannes de contre-lavage manuelles.

Il est également très facile d'adapter une vanne de contre-lavage AquaStar sur une vanne de contre-lavage manuelle Praher, à l'aide des vidéos en ligne (YouTube de Peraqua GmbH et Praher Plastics Austria GmbH) apportant conseils et explications pour la manœuvre.

info@peraqua.com / www.peraqua.com

DÉSINFECTION DES EAUX DE BAINNADE



■ CHLORE GAZEUX

- > Simplicité d'utilisation
- > Économique
- > Confort d'exploitation



■ MATÉRIELS DE CHLORATION

- > Chloromètre de sécurité
- > Vanne modulante

■ SERVICES

- > Installation & maintenance
- > Formation & audit

NOUVEAU

> ARMOIRE DE SÉCURITÉ CHLORE

JDM EXPERT

Revêtement de sol perméable pour divers aménagements extérieurs

Le Réseau JDM Expert propose un revêtement de sol d'une perméabilité durable et totale à l'eau, avec un retour aux nappes phréatiques par infiltration. Une solution développée par son dirigeant, Denis Joandel, il y a 11 ans, et destinée à la réalisation d'aménagements extérieurs.

Le revêtement de sol Hydro'Way® constitue notamment une réponse idéale à la nouvelle réglementation en vigueur depuis 2011, concernant la gestion des eaux de pluie urbaines, qui impose dans des communes de plus en plus nombreuses l'installation de sols perméables.



Ce concept de sol perméable ne nécessite aucune pente, aucune grille, ni caniveau ou autres dispositifs d'écoulement ou de captage des eaux de pluie. Seul un terrassement stable et perméable (graves d'empierrement soigneusement sélectionnées) est requis en guise de support préalable.

Composé d'un assemblage judicieux de granulats de 12 coloris et d'un liant spécifique, il est qualifié d'« hybride », entre béton et goudron.

Ce procédé permet de construire terrasses, accès piétons, plages de piscine ou encore accès véhicules (> 26 tonnes), pour les particuliers ou les collectivités. Normalisé en glissance, il se caractérise par un toucher doux et tempéré, sécurisé pour pieds nus et chaussés.

L'an passé, la société innovait encore en créant un sol perméable pour les aires de jeux aquatiques : Le Water Park System®. Il combine un sol Hydro'Way® sur des plaques perforées en polypropylène recyclé permettant ainsi une percolation de 1 m³ en 10 secondes. Il allie sécurité, avec son système antidérapant, et propreté (Conforme aux exigences ARS).



Actuellement, le Réseau JDM Expert, dont le siège est basé à Montverdu (42), compte 140 applicateurs agréés à la pose d'Hydro'Way®, en France, Outre-Mer et en Espagne, ayant déjà installé 3 millions de mètres carrés de ce revêtement depuis 11 ans.

serviceclientjdm@gmail.com / www.jdm-expert.com

AZENCO

L'offre Azenco adaptée aux collectivités

Azenco Groupe compte aujourd'hui plus d'une soixantaine de distributeurs et 20 agences en France et une présence qui se renforce régulièrement à l'international. L'an dernier, l'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 20,4 millions d'euros, uniquement pour la France. Reconnue notamment pour ses abris de piscine et ses pergolas bioclimatiques à destination des particuliers, l'entreprise répond également à des projets de plus grande envergure, adaptés aux besoins spécifiques des collectivités, mais aussi des hôtels, campings, restaurants... et ce, dans toute l'Europe.



Abris de Piscine - Best Western Golf Hôtel à Lacanau (33)

« Afin de pouvoir nous conformer à des projets hors-norme, nous avons adapté les profilés de nos abris de piscine pour répondre à des projets allant jusqu'à 25 mètres de largeur. », déclare Julia Larraide, Commerciale dédiée aux collectivités.

« En ce qui concerne les pergolas bioclimatiques, nous avons les capacités de couvrir des surfaces jusqu'à 100 m², comme ce fut le cas pour le restaurant d'entreprise Airbus, à Colomiers (31). »



Pergola - Restaurant Airbus à Colomiers (31)

Chaque réalisation bénéficie de la garantie décennale et les matériaux haut de gamme utilisés sont testés et approuvés par un établissement indépendant. Chaque abri est assemblé et monté par les propres techniciens experts de l'entreprise, qui ajustent le produit jusqu'aux moindres détails.

Le bureau d'études d'Azenco accompagne les collectivités dans leur projet, depuis la conception jusqu'à la finalisation. Azenco Groupe sera présent sur les salons Atlantica, du 9 au 11 octobre 2018, SETT du 6 au 8 novembre 2018 et Equip'Hôtel, du 11 au 15 novembre 2018.

jlarraide@azenco.fr / www.azenco.fr/industrie

LA MAÎTRISE DES GRANDS PROJETS

Résidences, Hôtels, Campings, Collectivités

Petit Bassin

EVERBLUE
PISCINES

EVERBLUE
PISCINES

Liste des concessionnaires sur
www.everblue.com

NEXTPOOL

Volet immergé sans mur de séparation ni caillebotis

Avec son système exclusif breveté IMVERSO, la couverture immergée à moteur axial Zita a été conçue pour être accessible à tous les budgets. Sans caillebotis ni mur de séparation, ce volet apporte une solution de sécurité aux piscines 100 % esthétique, économique et conforme à la norme NF P 90 308. La garantie anticorrosion Non'Co d'Abrilblue s'applique afin de garantir toute sa structure pendant 15 ans. Ce volet immergé s'adapte aux bassins rectangulaires ou carrés à fond plat, compris entre 2 x 7 m et 5 x 10 m (rayon maximal de 20 cm, rayon de fond de bassin jusqu'à 3 cm) et d'une profondeur de 1,10 m à 1,50 m. Sur les modèles de 1,10 m et 1,20 m de profondeur, les flasques peuvent être recouvertes partiellement de liner pour s'intégrer parfaitement à la piscine.

Une vidéo de démonstration est disponible sur la chaîne YouTube de NextPool afin d'en visualiser le fonctionnement.



contact@abrilblue.com / www.abrilblue.com

EUROCHLORE

Désinfection de l'eau au chlore gazeux : sécurité et efficacité

Avec la modernisation des piscines publiques et le développement des nouveaux centres aquatiques, la désinfection des eaux au chlore gazeux est en plein essor ces dernières années. Il s'agit d'un procédé fiable, économique et innovant, apportant toute la sécurité à ses utilisateurs, grâce à une réglementation claire et précise, ainsi qu'une obligation de formation.



En outre, l'usage d'un chloromètre en dépression empêche toute fuite de produit. En effet, seule une dépression suffisante entraîne le soutirage du chlore de la bouteille. En cas de défaut d'étanchéité de la canalisation de chlore, le chloromètre met en sécurité l'installation. Pur à 99,8 % et autonome, le chlore gazeux ne nécessite que très peu de manipulation. Il n'engendre aucune émanation, source d'inconfort pour les agents techniques et de vieillissement prématuré pour les locaux techniques. Utilisé comme produit désinfectant, le chlore gazeux n'entraîne pas de surconsommation de produit régulateur de pH.

Afin de mettre en œuvre un traitement par chloration gazeuse, la société EUROCHLORE commercialise un ensemble de produits et services complémentaires au chlore gazeux, tel que le matériel de chloration et de sécurité. Un accompagnement est aussi proposé aux utilisateurs, par le biais de formations, services d'entretien du matériel, mise en service, dépannage, conseils et audit des installations.

info@eurochlore.fr / www.eurochlore.fr

LONZA

Production de chlore in situ et maintenance facilitée

Pour désinfecter les eaux des piscines de collectivités, la solution retenue est souvent la production de chlore in situ. La solution hth® prévue à cet effet, hth® Easiflo First, est un système de dosage de chlore, à utiliser en combinaison avec les hth® Easiflo briquettes (hypochlorite de calcium) pour produire le désinfectant à la demande. Basée sur des dizaines d'années d'expérience dans l'ingénierie du traitement des eaux, cette gamme de doseurs a été conçue pour une utilisation simple, en parfaite sécurité, tout en limitant sa maintenance. Ce système génère une solution chlorée constante entre 1.2 et 2 %.

Il est décliné en 3 modèles selon le volume de bassin à traiter : 20 kg, 50 kg, et 100 kg de briquettes sèches, à insérer dans la trémie du dispositif. Lorsque la régulation automatique



indique un besoin en chlore, l'électrovanne du doseur s'ouvre et de l'eau filtrée entre dans le doseur, et asperge les briquettes. Une solution chlorée est ainsi produite. Cette dernière est ensuite immédiatement aspirée via un système venturi, dans la canalisation de refoulement de la piscine. La sécurité des autres équipements et du personnel est assurée par un flotteur d'arrêt d'urgence (en cas de débordement de solution chlorée), de même qu'un détecteur d'ouverture de couvercle coupe l'aspersion des briquettes.

Les dépôts d'insolubles, irrémédiablement générés par la dissolution de l'hypochlorite de calcium, sont aisément drainés par le biais d'un système de rinçage et de vidange complète en fond d'équipement. Les opérations de nettoyage du doseur sont donc plus espacées et drastiquement facilitées.

Le fabricant propose en complément toute une gamme de produits dédiés à l'équilibre de l'eau, ainsi qu'un support technique dédié aux piscines collectives. A ce jour, plus de 10 000 piscines collectives et municipales sont traitées avec les produits hth®.

marketing-water-europe@lonza.com / www.hth-pro.com

HAYWARD

La piscine de mieux en mieux connectée pour des économies

Les solutions connectées d'Hayward offrent un véritable système intelligent, centralisé dans le local technique, assurant une gestion réactive des différents



Control Station



Aquarite +



Tristar VSTD

équipements de la piscine : filtration et traitement de l'eau d'abord, mais aussi chauffage, éclairage, spa, jeux d'animation d'eau, lumières du jardin... Evolutifs, ces boîtiers permettent en effet de connecter au fil du temps de nouveaux équipements de dernière génération, participant aussi à une gestion économe et sans stress de l'ensemble de l'espace piscine.

Le kit de base comprend un boîtier équipé d'un module Wifi à choisir selon le traitement d'eau, et l'appli gratuite et intuitive Poolwatch.

Parmi eux, **Control Station** gère intégralement le traitement de l'eau : mesure et régule le pH et le Redox, alerte en cas de variation, injecte de façon correctrice du produit désinfectant (chlore liquide, brome, oxygène actif...) en cas de besoin. Avec ce dispositif, les traitements sont toujours adaptés aux besoins et analysés en temps réel. Les quantités de produits utilisés sont réduites, et les traitements choc évités. Quatre relais auxiliaires et 1 relais alimenté en 230 V sont prévus pour la connection et le pilotage des équipements optionnels.

Pour ceux qui ont opté pour le traitement au sel, **Aquarite+** associe le même type de boîtier de contrôle (pH - Redox) avec un électrolyseur de sel, lequel est doté de cellules T-CELL. Outre une gestion complète du traitement de l'eau, le dispositif gère automatiquement la filtration via 5 modes : manuel, automatique, intelligent, smart, et chauffage, ainsi que 7 équipements supplémentaires de toute marque (3 relais en 230 V et 4 contacts secs). Il est aussi pourvu d'un module Wifi pour le pilotage sur Poolwatch (Android et iOS).

Parmi les équipements additionnels intéressants à connecter, la pompe de filtration à vitesses variables **Tristar VSTD** (1,5 ou 2 cv), participe à la baisse de la consommation d'énergie (jusqu'à 85 % d'écono-

mies), en adaptant ses vitesses aux besoins de la piscine. L'utilisateur peut gérer sur son appli les plages horaires de filtration, les grandes vitesses réservées au contre lavage du filtre et à la fonction skimming pour le nettoyage de la surface du bassin.

Son partenaire idéal, le filtre multiéléments **SwimClear™**, achèvera d'effectuer une filtration plus efficace, capturant des débris ultrafins (20 à 25 microns) et rendant inutiles les contre lavages pour encore plus d'économies. Un seul filtre 4 éléments suffit pour une saison. Ce filtre générant de faibles pertes de charge permet de bénéficier d'un circuit hydraulique optimisé.

Côté chauffage, connecter la pompe à chaleur **EnergyLine Pro Inverter** au système de contrôle automatique, c'est l'avantage de préparer sa piscine à distance pour une température d'eau à point en arrivant chez soi ! Variation intelligente de la vitesse du compresseur selon les conditions extérieures, maintien de la température de l'eau souhaitée, le tout en réduisant la consommation d'énergie (jusqu'à 30 %) Autre avantage non négligeable, le fonctionnement du ventilateur à vitesse lente réduit significativement le bruit, la pompe à chaleur peut donc être installée à proximité des lieux de vie sans aucune nuisance.

marketing@hayward.fr / www.hayward.fr



SwimClear™



EnergyLine Pro

anti

ANTI WAVE - SINCE MUNICH 1972
SWIM - POLO - POOL DECK - LEISURE - BULKHEAD

Anti Wave International Pty Ltd
www.anti.to - anton@anti.to

- Leader mondial de l'innovation depuis 1972, exportations vers plus de 150 pays.
- Spécialistes en aménagement complet de piscines pour compétitions et entraînements.
- Fabriqué dans 8 pays, la plus large distribution mondiale.

Pour voir notre gamme complète :
www.anti.to



PROCOPI

Bondes et grilles de fond AquaMatic grand débit

Les bondes de fond pour piscines publiques BWT viennent de s'enrichir d'un nouveau modèle, offrant une parfaite intégration dans les piscines avec membrane d'étanchéité. Cette bonde de fond dispose d'une bride en PVC sur laquelle l'installateur viendra directement souder le revêtement 150/100°. Le dessus de la bonde de fond est ainsi totalement affleurant par rapport au fond du bassin, facilitant l'aspiration des impuretés et le passage du balai ou du robot de nettoyage. Ce procédé permet également de garantir la parfaite étanchéité de la bonde de fond.



Conçues pour des débits allant de 17 à 84 m³/h, les bondes de fond sont produites à l'aide de résines antibactériennes et par un procédé RTM garantissant un côté lisse des deux côtés, pour une parfaite étanchéité.

Elles sont toutes équipées d'une collerette anti-capillarité. En outre, leur profil intérieur arrondi a été étudié pour favoriser le passage de l'eau et limiter les pertes de charges.

marketing@procopi.com
www.procopi.com

VÉNUS

Design et haute technologie pour abriter la piscine

VÉNUS propose une large gamme d'abris de piscine conçus sur-mesure, alliant haute technologie et design. Les abris hauts de gamme de la marque sont réalisés avec du verre trempé de sécurité et une structure en aluminium, pour assurer résistance et pérennité aux ouvrages, avec des finitions aux multiples coloris possibles. Les différents modèles d'abris, qu'ils soient bas, mi-hauts ou hauts, à 3 ou 5 angles, adossés ou non,



sont directement fabriqués et assemblés dans l'usine toulousaine de l'entreprise (Saint-Sulpice-sur-Lèze).

La conception et la fabrication des abris Vénus met en œuvre 3 brevets reconnus sur le marché des abris. Tout d'abord, les profilés sont assemblés grâce à des équerres en alliage aluminium, montés avec une grande précision, garantissant la non-déformation de la structure dans le temps. Ensuite, ils bénéficient d'un autoguidage qui s'effectue grâce à un système de glissières et roulements à billes en inox étanches, intégrés dans les parties basses de chaque module (plinthes équipées de roues). L'ouverture/fermeture de l'abri se fait ainsi dans une trajectoire parfaitement rectiligne, sans besoin de rail au sol. Enfin, le clavetage, principe ingénieux et exclusif de la marque, permet de désolidariser les modules de l'abri les uns des autres, afin de créer une ouverture centrale.



Le design et l'esthétique sont aussi des éléments clés de la conception de ces abris, afin d'en assurer l'intégration parfaite dans l'environnement de l'habitation. Des lignes sobres et épurées, contemporaines, s'adaptant à toutes les configurations et à tous les revêtements de sol, autorisent tous les projets, y compris de grande envergure. Les dimensions proposées varient en effet de + ou - 15 m², pour abriter un spa, à plus de 1000 m² pour des piscines de collectivités. L'apport de lumière y est toujours optimisé, tout comme la parfaite étanchéité à l'air et à l'eau, afin de créer un véritable espace de confort autour du bassin.

Le savoir-faire et la technologie de pointe du constructeur d'abris lui permettent de garantir ses ouvrages 10 ans.

contact@abrisvenus.com / www.abris-venus.com

CANALE
FIBERGLASS APPLICATIONS

Spécialiste de la fibre de verre



Depuis 1973, nous fabriquons des filtres en fibre de verre pour la **purification de l'eau**, selon les normes : UNI 10637, DIN 19605, O-Norm M6216, SIA, GOST.

MADE IN ITALY

www.canaleantonio.com

info@canaleantonio.com

Tél : +39 0445 575297

Fax : +39 0445 575377

Canale Antonio & C. srl.
Via Umbria, 10 Z.I. - 36015 Schio (VI) Italia

ANTI WAVE

Les équipements Anti Wave aux Jeux du Commonwealth en Australie

Anti Wave est fière d'annoncer que ses équipements pour la natation, le water-polo, les plateformes et équipements de programmation pour piscine ont été sélectionnés pour équiper le centre de compétition et d'entraînement des Jeux du Commonwealth 2018 de Gold Coast, en Australie.

Les équipements sélectionnés comprennent les couloirs de compétition et d'entraînement Anti Wave MAXI approuvés par la FINA (piscines d'entraînement et de compétition), les blocs de départ amovibles SuperBlock 800, approuvés par la FINA (piscines d'entraînement), les couloirs StoReels, chaises pour sauveteurs, cages de but Anti Pro Goal 1080 et terrains de polo, ensemble de drapeaux, poteaux de faux-départ, cordes... et cloisons amovibles.



Jeux du Commonwealth 2018 de Gold Coast, en Australie.

Ses équipements ont été choisis pour la première fois aux Jeux Olympiques de Munich en 1972 et ont été depuis largement utilisés dans les installations aquatiques et les piscines du monde entier. Parmi celles-ci, le site des Jeux olympiques de Sydney 2000 en Australie, le site WaterCube des Jeux olympiques de Beijing 2008, la Coupe du monde de natation FINA à Beijing et à Singapour, le site des Jeux du Commonwealth de Glasgow 2014, les Coupes du monde FINA à Singapour et à Beijing, le Complexe Doha Aspire au Qatar en 2017 et plus récemment, le site de la Coupe intercontinentale de la Ligue mondiale FINA 2018 (water-polo) et le site aquatique des Jeux du Commonwealth 2018 à Gold Coast, en Australie.

Ces produits sont conçus et testés en Australie, pour résister aux environnements difficiles tels que l'on peut en rencontrer dans les piscines et les couloirs de compétition. Ils sont dotés de stabilisateurs UV, antioxydants et fixateurs de couleur, spécialement formulés pour garantir des années de service. Ils respectent ou dépassent les normes de réglementation de la FINA/LEN, applicables pour une utilisation en compétition.



Couloirs de nage



Blocs de départ amovibles



Cloison de haute précision, résistante à la corrosion et répondant avec succès à toutes les exigences et réglementations internationales.

Anti Wave est spécialisée dans les aménagements complets d'installations aquatiques pour la natation de compétition, les plateformes de piscine, les équipements de water-polo et équipements connexes, notamment des produits destinés à l'aménagement de compétitions en piscine, tels que EndWalls, SwimWalls et Bulkheads. L'entreprise possède plus de 45 ans d'expérience dans la fourniture d'aménagements complets de piscine de ce type.

anti@anti.to / www.anti.to

PERAQUA
pooled family pleasure

+43 7435 56 488-0
info@peracqua.com

PERAPLAS
DEUTSCHLAND GMBH

+49 9171 96 77 1200
office.de@peraplas.com

PRAHER PLASTICS

2
GARANTIE DE 2 ANS

DESIGNED, ENGINEERED & MADE IN AUSTRIA

AQUASTAR®
easy, comfort & mp6 plc

Une affaire limpide
Pour profiter pleinement de votre piscine, il faut une eau d'une qualité et d'une propreté optimales. Avec les avantages majeurs des modèles Aquastar® pour une piscine cristalline.

Sécurité maximale
Le pack Aquastar® comfort safety, une révolution dans l'industrie mondiale de la vanne de contre-lavage automatique à 6 voies. Sécurité garantie en cas de coupure de courant par réinitialisation automatique en position « Filtration ».

safety pack

Member of PRAHER GROUP

www.peracqua.com

POLYTROPIC

Pompes à chaleurs réversibles RAK dédiées aux collectivités

Reconnu pour l'efficacité de son accompagnement technique, Polytropic propose une gamme de pompes à chaleur de grosses puissances, spécialement conçues pour les piscines de collectivités privées et publiques de grandes dimensions. Les PAC réversibles de la gamme RAK, de 45 à 90 kW s'adaptent à toutes les situations climatiques, sur une plage de -10°C à 35 °C, atteignant un COP optimisé de 4.3 (Air 15 °C / Eau 26 °C). Elles sont équipées d'un échangeur spiralé en titane, de ventilateurs ultra-silencieux à hauts rendements et assurent un dégivrage automatique très rapide. En option, elles peuvent proposer un affichage déporté, une carrosserie en inox, des filtres démontables sans outils et lavables, un système de ventilation centrifuge pour une installation intérieure avec gaine de soufflage et de reprise.



Ces PAC, fabriquées entièrement en Italie dans l'usine certifiée UNI EN 9001 : 2000, ont eu la préférence du camping 5 étoiles Yellow ! Village Le Sérignan Plage (34), élu « Camping d'Europe 2018 » !

Le challenge était de taille, avec un immense espace aquatique de 850 m², « Le Lagon », regroupant quatre piscines, une aire de jeux pataugeoire pour enfants et de nombreux toboggans. A cela s'ajoutait un espace de balnéothérapie réunissant bains hydromassants, bains à remous, chemin hydromassant et bassin musical chauffés, sur une superficie de 2 800 m². Le défi consistait donc à chauffer des bassins de multiples genres et dimensions, aux besoins en température différents, dont une piscine à débordement sans protection ni bâche, ouverte toute l'année à une clientèle 5 étoiles exigeante.

Pari relevé pour Polytropic qui s'est attelé à ce projet afin de garantir aux vacanciers une eau à 26 °C minimum, quelles que soient les conditions météo ! C'est la pompe à chaleur RAK qui a été sélectionnée par le responsable des équipements du camping, sur la base de ses performances et du service client afférent. La Hotline technique répond en effet à toutes les problématiques d'appels, afin d'assurer une température constante à 26 °C et une intervention SAV sur site par un technicien qualifié, sous 48 heures si nécessaire.

Des PAC RAK 90 ont donc été installées pour « Le Lagon » et les aires de jeux aquatiques, et RAK 45 pour les espaces toboggans, le bassin à débordement et la zone de balnéo, afin d'assurer la maîtrise de la température de chaque bassin, selon sa configuration et ses besoins.

Le bureau d'études de l'entreprise s'est chargé de mettre en œuvre pas moins de 12 machines, d'une puissance totale de 750 kW, le tout dans des espaces techniques existants restreints.

polytropic@polytropic.fr / www.polytropic.fr

MAYTRONICS

Des robots dédiés aux piscines collectives signés Maytronics

Depuis plus de 7 ans, le département dédié aux piscines collectives chez Maytronics développe des robots répondant aux besoins spécifiques de ces bassins en matière de nettoyage.

La gamme des 5 modèles Wave et le modèle 2X2 Pro Gyro en sont l'illustration. Ces robots, conçus pour durer, sont garantis toutes pièces de 2 à 3 ans.

Ils intègrent le système de navigation gyroscopique, avec compas électronique, leur permettant d'opérer des modes de balayage multiples optimisant le nettoyage de tout le bassin. Une aide au diagnostic en ligne est prévue sur leur interface interactive (MMI) ou encore, la programmation du nettoyage. Les fonctions « Drive to pool » et « Drive home » dirigent le robot pour une entrée ou une sortie de bassin automatique et sans effort.



Wave 200XL

Leurs brosses en spirale unique viennent à bout de la saleté en la renvoyant vers la bouche d'aspiration du robot, pendant que 4 brosses latérales nettoient activement les angles du fond du bassin, sur les modèles Wave 300XL et Wave 200XL. Ce dernier robot peut aussi être programmé sur des cycles variant de une à huit heures, avec départ différé ou non, et pour jusqu'à quatre profils de bassins différents.

Dans cette gamme, le Wave W20 se démarque par sa capacité originale et innovante de travailler en eaux peu profondes, un atout pour le nettoyage des pataugeoires ! Il est le seul robot fonctionnant par 20 cm d'eau seulement, pour un cycle de nettoyage de 1 ou 3 heures, tout en intégrant les technologies des autres robots.



W20

Les Wave et le 2X2 Pro Gyro sont livrés avec leur caddy ergonomique multifonction, les modèles Wave 200 et 300 déroulant la longueur de câble nécessaire au nettoyage. Tout a été pensé pour faciliter le quotidien des personnels d'entretien des piscines collectives et municipales : nettoyage aisé, intervention limitée et durée réduite. De plus, l'accent a été mis sur le SAV, permettant à Maytronics de réparer un robot sur site n'importe où en France, dans un délai maximum de 48 heures.

contact@maytronics.fr / www.maytronics.fr

ATECA

Design & Construction



ESPACES AQUATIQUES



PISCINES COUVERTES



RENOVATION

CONCEPTEUR - BUREAU D'ETUDES - MAÎTRE D'OEUVRE

ESQUISSE / AVANT PROJET - DP / PC* / PERMIS D'AMÉNAGER*

MAÎTRISE D'OEUVRE COMPLÈTE OU PARTIELLE

AUDIT TECHNIQUE - EXPERTISES AMIABLES

*avec notre architecte

CONSTRUCTEUR - TOUS CORPS D'ETAT

RÉNOVATION & REFONTE DE BASSINS ANCIENS - MISE AUX NORMES

BÂTIMENTS : ACCUEIL, SANITAIRES, BAR/RESTAURANT, ESPACES BIEN-ÊTRE

Tél : 06.08.54.63.02 - 05.55.88.33.81 - mail : ateca19@wanadoo.fr

Les Combes de Goudy - 19270 USSAC

www.ateca19.com

EDSUN LOISIRS

Les nouvelles aires de jeux aquatiques EDSUN Loisirs



CAMPING LES PLANS (30)



CAMPING LE SÉRIGNAN PLAGES (34)

En 2018, EDSUN LOISIRS continue de mettre à profit ses 25 ans d'expérience, pour offrir à ses clients des projets signatures d'espaces de jeux aquatiques. Ses chargés d'affaires et ses designers travaillent à proposer des installations qui deviendront les vitrines des campings. Arrêtons-nous sur 2 de ses derniers projets innovants, où sensations, couleurs et design ont été les maîtres-mots, guidés par des contraintes techniques, budgets et délais, impératifs à respecter.

Le projet du Camping de Sérignan Plage (34) n'a souffert aucun compromis ! L'intégration, objectif le plus difficile à atteindre lorsqu'il s'agit de toboggans à sensations, a été parfaitement réussie dans la réalisation. Hauteurs, matériaux de la passerelle, couleurs des éléments et essences d'arbres locales, ont été soigneusement sélectionnés pour y parvenir. Jusqu'à la création d'une fausse butte de sable, en harmonie avec l'ensemble du décor. Quant aux sensations, pas question de faire l'impasse : rivière à bouées, freewall, kamikaze, tube avec effets de lumières, et jusqu'aux ponts de singe pour proposer des accès ludiques !

Dans cette autre réalisation de l'année, au Camping Les Plans, à Mialet (30), l'objectif était de créer un espace de partage à vivre en famille avec les plus petits, tout en arborant un design attirant et communicant. Afin de préserver le rythme des tout-petits, une zone leur a été consacrée, séparée physiquement, et équipée de petits jeux. Tandis qu'une pièce centrale, imposante et colorée surplombe la pataugeoire, avec ses nombreux jeux multifonctions : seau verseur de 400 litres, canons à eau, toboggans, jets, pont de singe... Toute la famille peut se retrouver et se rafraîchir en contre-bas de l'installation, dans la pataugeoire qui cerne toute la structure.

EDSUN Loisirs propose également d'autres produits pour ce type d'aménagements, tels que sa gamme de toboggans et jeux de pataugeoire, sa boule à vagues pour animer l'eau... et étend aussi son offre aux prestations de décors : béton, bois, polyester, acier... , afin de créer un univers cohérent et complet, dédié aux loisirs.

contact@edsunloisirs.com / www.edsunloisirs.com

CCEI

Du design aussi pour les projecteurs de piscines collectives

La sécurité en piscine collective fait l'objet d'une réglementation stricte, et par extension les équipements qui y sont installés aussi. L'éclairage subaquatique doit se plier aux exigences de la norme C15-100 réglementant les installations électriques en basse tension en France. Il doit notamment être solidement fixé à la paroi du bassin, de sorte de ne pouvoir être extrait qu'à l'aide d'un outil.

Remplissant toutes les conditions requises par cette norme, le nouveau projecteur Bahia PRO, de CCEI, peut être utilisé dans une piscine municipale, une piscine de camping, etc. Fourni avec 2 vis intégrées à sa façade, il est solidement fixé à la niche PAR56, dans la paroi du bassin, sans aucune possibilité d'en être enlevé par un baigneur même accidentellement, non équipé du tournevis adapté.

De plus, il permet d'apporter une touche esthétique et design à la piscine avec son enjoliveur en inox 316L à effet miroir.

Non content d'être beau, il fournit également de belles performances grâce aux dernières technologies LED

intégrées. Son rendement lumineux peut aller jusqu'à 100lm/W en blanc froid (44W pour 4400 lumens). Il est également disponible en éclairage multicolore et permet de choisir jusqu'à 11 couleurs fixes et 7 séquences lumineuses. Dans cette version, la synchronisation peut s'effectuer avec un contrôleur à distance BRIO RC+.



devis@ccei.fr / <http://eu.ccei-pool.com>

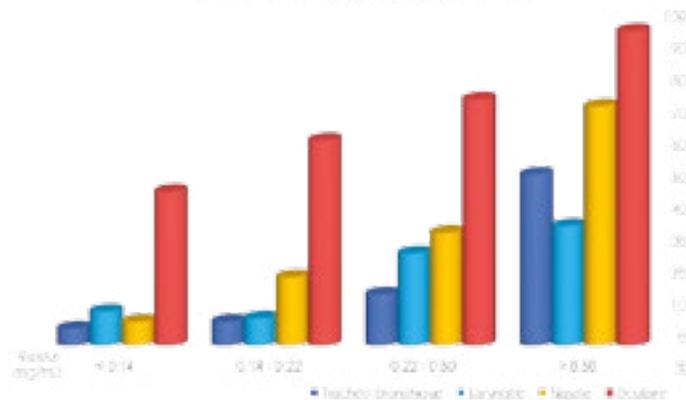
SYCLOPE

Analyse fiable et claire du taux de trichloramine dans l'air

SYCLOPE Electronique s'est fait connaître depuis 30 ans par sa fabrication d'équipements d'analyses et de régulations, destinés au traitement de l'eau. En collaboration avec l'INRS, le fabricant a développé il y a une dizaine d'années la VALISE TRIKLORAME, un outil destiné aux professionnels ayant en charge la mesure de la trichloramine dans l'air des piscines publiques et collectives. Conscients de l'importance sanitaire du problème des trichloramines dans l'air, les deux partenaires ont fait évoluer le produit déjà commercialisé, afin de proposer un nouvel outil portatif offrant une lecture plus simple, plus rapide et plus directe de cette analyse, afin de mieux protéger les baigneurs et le personnel sur place.

En effet, la trichloramine dans l'air (appelée également « Trichlorure d'azote »), dérivé des chloramines présentes dans l'eau, est un gaz très volatile, irritant pour les voies respiratoires, les yeux et la peau, aussi bien des baigneurs que des personnels de la piscine. Elle résulte de la combinaison chimique naturelle des produits chlorés utilisés pour la désinfection de l'eau et de la pollution azotée apportée par les matières organiques des baigneurs. Ses effets sont d'ailleurs reconnus en tant que maladie professionnelle dans la catégorie « rhinites et asthmes professionnels » par le décret 2003-110 du 11/02/2003. C'est pourquoi l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité sanitaire de l'alimentation,

TYPES D'IRRITATIONS LIÉES À LA TRICHLORAMINE DANS L'AIR



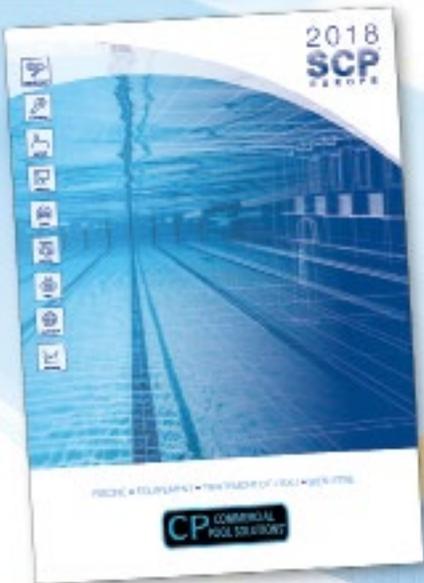
de l'Environnement et du Travail) préconise d'intégrer au suivi sanitaire, le contrôle de la trichloramine dans l'air, avec une valeur limite d'exposition de 0,3 mg/m³. Avec la nouvelle Valise Triklorame, l'utilisateur dispose d'une qualité de mesure tout aussi fiable que celle des laboratoires agréés, lui permettant d'obtenir un taux d'exposition de façon plus simple et rapide. La valeur d'analyse du taux de trichloramine dans l'air y est mentionnée en mg/m³, ce qui permet une autonomie totale de contrôle et la possibilité de mettre en place des actions de prévention et de correction rapidement.

Ce nouvel outil portatif sera présenté en avant-première lors du salon Piscine GLOBAL Europe, du 13 au 16 novembre, dans le Pool Innovations et sur le stand SYCLOPE (5C32).

syclope@syclope.fr / www.syclope.fr



VOTRE DISTRIBUTEUR PARTENAIRE POUR LES PISCINES/SPAS PUBLICS ET COLLECTIFS



Demandez votre nouveau catalogue avec une offre de 180 pages dédiée à la piscine et au spa publics et collectifs.

Notre département études piscines publiques se tient à votre disposition pour tous vos projets et rénovations de bassins publics et collectifs.

Déjà de nombreuses installations ont bénéficié de l'expertise SCP en France et en Europe (références sur demande).



AU SERVICE DE LA PISCINE COLLECTIVE ET PUBLIQUE

commercialpools.fr@scppool.com

www.scpeurope.fr



WATERFLEX

INOBIKE 7 : un vélo de piscine inédit avec levier de vitesse

Poolstar innove avec sa marque Waterflex, en lançant une gamme d'aquabikes conjuguant puissance et innovation technologique.

La gamme Spécial Pro « INOBIKE » intègre pour la 1^{re} fois sur le marché un levier de vitesse.

Un double système d'hélices enclenchées par un levier de vitesse permet de doser la résistance et personnaliser de façon simple et rapide l'entraînement selon la condition physique ou l'objectif de cours.

3 vitesses pour 3 niveaux de résistance :

- en position 0, au point mort, avec seulement la résistance fixe développée par la pédale.
- en vitesse 1, la petite hélice apporte une résistance idéale pour s'échauffer.
- en vitesse 2, l'association des 2 hélices en même temps maximise la résistance pour travailler le renforcement musculaire.



Intuitif, ce nouveau système hydraulique a été spécialement étudié pour augmenter les sensations et améliorer les performances. Il est aussi modifiable en un tour de main depuis la position assise pour un gain de temps lors de vos cours.



La marque Waterflex offre un large choix d'équipements d'aquafitness de qualité à sur son site.

contact@waterflex.fr / www.waterflex.fr

EMEC FRANCE

Nouvelle pompe PRISMA « moteur pas à pas »

Pendant l'inauguration des nouveaux locaux de la filiale EMEC France, à Tillé (60), près de l'aéroport de Beauvais, Christophe DAVESNE son Directeur, entouré de la direction italienne venue pour la circonstance, nous a présenté la nouvelle pompe PRISMA « moteur pas à pas ».

Seulement 4 modèles de pompes permettront de couvrir de 1l/h à 90 l/h et ce, jusqu'à des pressions de 20 bar suivant les modèles, grâce au principe du moteur pas à pas, apportant la même qualité de dosage, que l'on ait besoin de beaucoup ou de peu de débit.

« Cette nouveauté représente le produit phare de la société EMEC pour les années à venir. Celui qui a conçu le design est ici : Claudio CIOGLI, partant du principe que la pompe soit bien conçue, elle devait l'être par des professionnels. Son design a donc été confié à JUGIARO. Pour la partie électronique, ce sont Angelino ERMINI, Stefano MANCINI et Davide (du service Achats), qui ont développé cette 'merveille' après 7 ans de travail. »

Et Christophe DAVESNE d'ajouter : « Aujourd'hui, il s'agit d'une simple présentation de la PRISMA, tout spécialement pour l'inauguration de nos nouveaux locaux.

Elle sera livrée en septembre. D'ici là, nous allons vous donner toutes les informations destinées à vous familiariser avec ce nouveau produit et à acquérir une petite avance technologique !

Nous en distribuerons à certains de nos clients-partenaires, afin qu'ils puissent eux-mêmes se familiariser avec et la maîtriser.

Au siège EMEC en Italie, dans notre laboratoire d'essais, une cinquantaine de pompes tournent déjà depuis deux ans, 24 h/24, à 40 degrés ».



contact@emecfrance.fr / www.emecfrance.fr

CCEI

Armoires électriques sur-mesure

Forts de 45 ans d'expérience dans la fabrication de coffrets électriques pour piscine, CCEI propose également des armoires sur-mesure pour les piscines collectives (camping, piscine municipale, etc.) répondant aux normes en vigueur et aux exigences de qualité du fabricant français.

Adaptées à toutes les configurations requises par les installations de piscines de collectivités, ses armoires sont réalisées selon leurs caractéristiques particulières. Pour cela, de nombreuses fonctions standards sont disponibles : pompes de filtration, départs protégés (Courbe C et D), alimentation 12V pour projecteurs, etc. Des fonctionnalités avancées sont aussi proposées telles que la commande des sorties par bouton piezo, la régulation de niveau ou encore le contrôle intégré des LEDs,

développées par son service R&D.

Les composants sont sélectionnés parmi l'offre des principaux fabricants mondiaux de matériel électrique. Chaque armoire est conçue par son bureau d'études, assemblée en France, puis testée intégralement pendant une journée avant son expédition.

Les armoires sont livrées précâblées, repérées pour faciliter le raccordement et avec un dossier complet détaillant l'assemblage.

CCEI met à disposition de ses clients un outil de configuration d'armoire électrique en ligne, où l'on peut sélectionner chaque fonction souhaitée. Les configurations peuvent être enregistrées pour être réutilisées et pour un suivi en ligne de l'avancée de commande.



devis@ccei.fr / <http://eu.ccei-pool.com>

Expert depuis 1928



LA RÉFÉRENCE du traitement de l'eau des piscines

Lonza

1^{er} fabricant
mondial
d'hypochlorite
de calcium
depuis 1928



hth[®] easiflo[®] SYSTEM

Système d'injection de chlore SANS STABILISANT
à base d'Hypochlorite de Calcium :

- Minimise les apports d'eau
- Améliore la désinfection de l'eau
- Optimise les coûts

Pour un traitement efficace 24H/24



Hypochlorite
de Calcium

VS

Hypochlorite
de Sodium

?

Faible teneur en
insolubles

Solution plus stable
dans le temps

Option de traitement
économique

pH moyen de
l'ordre de 11.5

Praticité et sécurité
lors de manipulations

Facilité de stockage :



25 kg = 70 % chlore actif

Haut niveau de TDS**

Dégradation rapide,
difficulté de maintien
du taux de chlore

Instabilité tarifaire

pH moyen de
l'ordre de 13

Risques plus élevés lors
des manipulations

Difficulté de stockage :



30 kg = 10 % chlore actif

** Total des Solides Dissous

© Lonza, Lonza est une marque de Lonza Group Ltd. Lonza est une marque de Lonza Group Ltd.

Plus de 1 300 municipalités, campings et centres aquatiques en France font déjà confiance à **hth[®]**.

Retrouvez-nous :

Atlantica à La Rochelle

- avec LJKL (Hall B Stand B14),
- avec Assistance Services Piscine & Tech20 Ouest (Stand EXT 24)

du 9 au 11 octobre 2018

Sett à Montpellier

sur le stand Aqua Technique
du 6 au 8 novembre 2018

PISCINE à Lyon

sur notre stand n° 4068
du 13 au 16 novembre 2018

Pour vos installations, maintenances ...
retrouvez nos Partenaires sur :

www.hth-pro.com

UTILISEZ LES PRODUITS CHIMIQUES DE TRAITEMENT D'EAU AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT SUR HTH-PRO.COM

BAYROL

Gestion à distance, régulation et traitement des piscines de collectivités

BAYROL développe depuis près de 50 ans des produits de haute technicité conformes aux normes et réglementations en vigueur visant les collectivités (privées et publiques). Ses solutions sont aujourd'hui utilisées dans plus de 1800 entreprises publiques et semi-publiques. En voici quelques-unes :

- **PoolManager Pro** : cette station de régulation automatique de dernière génération mesure avec précision la teneur réelle en chlore et la valeur du pH de l'eau. Elle peut aussi être programmée pour contrôler la pompe de filtration, la pompe de floculation (Flockmatic), les jeux d'eau, le chauffage et l'éclairage de la piscine.



PoolManager Pro

- **Flockmatic Vario** : la pompe doseuse à floculation variable permet un dosage continu du floculant en toute fiabilité. Son débit est réglable et adaptable aux différents débits de filtration.
- **Analyt2** : Système de gestion complet et automatique du traitement de l'eau sans systèmes de dosage. Il permet le contrôle et la régulation du pH et du désinfectant. Il affiche les mesures de chlore en mg/l. Il est compatible avec tous types de systèmes de dosage (pompes, électrovannes...). Il peut être piloté à distance via un smartphone ou une tablette.



Camping 5 étoiles La Sirène

- **Hypomix** : ce doseur de chlore non stabilisé automatique permet l'utilisation d'un produit sec, type Chloryte de Bayrol, sans dissolution préalable. La libération du chlore est progressive, commandée par le système de régulation Analyt.



Hypomix

- **Pompe péristaltique** : cette pompe doseuse auto-amorçante permet l'injection de chlore liquide, correcteurs de pH ou d'algicide, de façon continue et régulière. Débit réglable de 0,5 à 6l/h, pour des bassins jusqu'à 200 m³.

Le camping 5 étoiles La Sirène, à Argelès-sur-mer (66) a choisi ces équipements lors des travaux d'extension de son parc aquatique, pour équiper les 2 nouveaux bassins de 480 et 620 m². C'est la société Sud Irrigation, partenaire de Bayrol depuis 8 ans, qui a géré ce projet, avec l'installation de 6 PoolManager Pro, 2 Analyt 2, 1 Hypomix, 6 Flockmatic Vario et plusieurs pompes doseuses pH. Avec une superficie étalée sur 10 000 m², le contrôle sur tablette de l'ensemble des fonctions des piscines s'imposait et est venu optimiser la gestion des équipements et paramètres.

Pour sa part, la société TECPR'EAU s'est chargée d'équiper en matériels Bayrol l'un des derniers bassins du camping Yelloh Village, Le Sérignan Plage, à Sérignan (34). Son dernier bassin miroir à bulle, piscine chauffée de 389 m², bénéficie donc désormais d'un système Analyt 2, 1 Hypomix et une pompe péristaltique. TECPR'EAU a utilisé pour la mise en route Desalgine, un anti-algues concentré qui empêche

le développement et la prolifération des algues. L'effet clarifiant intégré permet d'obtenir une eau plus claire. Peu moussant, il ne contient pas de métaux (cuivre...). En traitement journalier, la piscine reçoit du pH minus liquide maîtrisant un pH en dessous de 7,4 grâce à la pompe doseuse prévue à cet effet. Chloryte, en granules purs de chlore hautement concentré non stabilisé, est employé pour effectuer un traitement choc et en traitement continu via le système Hypomix. Sont aussi utilisés du Calcinex, empêchant la formation de calcaire et Stabichloran, freinant la décomposition du chlore non stabilisé par les UV ou la chaleur. Tecpr'Eau entretient les piscines et plages avec Bordnet Gel S (ligne d'eau), Adilon S (détartrant), Adilon B, nettoyant-dégraissant et Demykosan, désinfectant pour les plages.

Par le biais de son offre complète en solutions et produits de traitement, Bayrol répond aux attentes des gestionnaires de piscines de collectivités.



Nicolas MAROTTI - Gérant de TECPR'EAU



Local technique avec présence d'un hypomix

SORODIST

Un produit invisible pour des économies visibles

SORODIST, société spécialisée depuis plus de 25 ans dans la distribution aux professionnels de matériels liés à la circulation des fluides, lance en France en exclusivité un nouveau produit permettant de réaliser des économies d'eau, d'électricité et de produits de traitement pour la piscine. Heatcover, sous forme liquide, est composé de molécules formant un film invisible à la surface du bassin. Il agit ensuite en réduisant considérablement l'évaporation de l'eau et en préservant sa température. Entièrement biodégradable, ce produit n'a aucun goût ni odeur et est inoffensif pour la santé, n'engendrant aucun sous-produit.

A l'aide d'une pompe doseuse, le produit est injecté en très faibles quantités, à raison d'1 à 2 ml par m² et par 24h, pendant le cycle de filtration de la piscine. Après avoir agi, il s'évapore au bout de 50 heures. Compatible avec toutes les piscines, intérieures et extérieures, avec tous les systèmes de filtration, Heatcover permet des économies en eau, en électricité (réduit l'utilisation de la PAC et du déshumidificateur en intérieur), et en produits de traitement (moins d'évaporation d'eau...). Il représente une solution alternative à la bâche à bulles.

Le produit a déjà fait ses preuves en Belgique et aux Pays-Bas et s'adapte aussi bien aux piscines résidentielles qu'aux établissements collectifs qui souhaitent réaliser des économies en frais de fonctionnement.

L'entreprise participera au salon Piscine Globale Europe, stand C48.

sorodist@sorodist.fr / www.sorodist.com



METTEZ DE L'INNOVATION DANS VOS ARMOIRES ÉLECTRIQUES



FABRICANT FRANÇAIS D'ARMOIRES ÉLECTRIQUES INNOVANTES

Depuis 45 ans, CCEI fabrique en France des armoires électriques sur-mesure pour les professionnels de la piscine collective. Entièrement pré-câblées et repérées pour faciliter le raccordement, les armoires proposent toutes les fonctionnalités standards pour la piscine.

Grâce à son service R&D actif, CCEI propose des fonctionnalités avancées telles que le contrôle des fonctions par bouton Piezoélectrique. Avec un module intégré à l'armoire, il est possible de gérer blower, pompe de filtration, ou autre à l'aide de boutons étanches et lumineux.

Contactez notre bureau d'études et faites le choix d'un fabricant innovant d'armoires pour vos futures réalisations.

- ✓ FONCTIONS STANDARDS
- ✓ CONFIGURATEUR EN-LIGNE
- ✓ BUREAU D'ÉTUDES DÉDIÉ AUX PROJETS
- ✓ 45 ANS D'EXPÉRIENCE

eu.ccei-pool.com
devis@ccei.fr

REXAIR PISCINE

50 ans d'expérience en chauffage et déshumidification

Les pompes à chaleur RPAC, de la gamme de grandes puissances REXAIR, sont conçues pour répondre aux exigences spécifiques de chauffage en eau des piscines de collectivités, hôtels, campings, etc. De 26 à 135 kW, elles offrent un COP jusqu'à 5,5 et assurent un fonctionnement à partir d'une température extérieure de -5 °C.



Créées pour une utilisation intensive, elles sont pourvues d'un échangeur en titane, une carrosserie haute résistance en inox (à partir du modèle 50kW), un afficheur déporté, un évaporateur traité et protégé, et sont chargées en gaz réfrigérant R410A. Les équipes commerciales de l'entreprise, formées à l'ensemble des gammes et présentes sur tout le territoire, sélectionnent pour chaque projet la solution de chauffage optimale, après étude personnalisée et bilan de puissance.

rexair.france@rexair.fr / www.rexair.fr

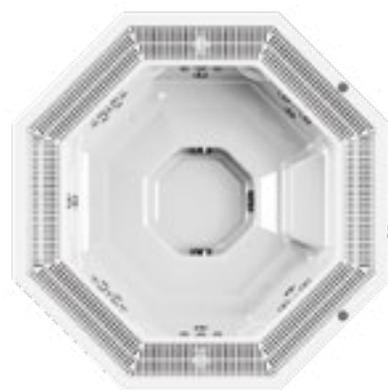
PROCOPI

Des spas collectifs endurants et faciles à vivre

Pour sa gamme de spas dédiés aux collectivités, PROCOPI mise sur 5 qualités, appréciées tant par les utilisateurs que par les gestionnaires des établissements offrant un espace bien-être. Esthétique séduisante, équipement bien conçu, filtration haut de gamme, fiabilité et prix attractif sont l'apanage de cette large série de spas aux formes et dimensions adaptées à l'usage intensif en piscine publique, Spa, yacht, camping...

Tous les spas collectifs BWT sont équipés d'un filtre Python S760 de 22m³/h, une pompe Eurostar II 200T de 18 m³/h en (triphasée), une à deux pompes de massage de 27 m³/h (monophasée), un bac tampon de 1000 L, un blower commercial de 1,25 kW (triphasé), un coffret électrique avec régulation du niveau d'eau du bac tampon à 7 sondes, un réchauffeur de 12 kW (triphasé) et deux pousoirs pneumatiques de commande. En option, un projecteur en inox est monté en usine pour une utilisation en soirée.

Ces 10 modèles, de 5 à 8 places, ronds, ovales, carrés ou octogonaux, se partagent la gamme, et sont largement pré-équipés, avec notamment de 6 à 32 buses inox, orientables et réglables en débit (de série). Pour leur installation, les spas sont pourvus de pieds réglables. De par une conception simple, leur entretien est facilité.



Spa Rainbow



Spa Manoa

marketing@procopi.com / www.procopi.com

AQUALUX

Armoires multifonctions sur-mesure

En parallèle de la production de coffrets électriques pour piscines privées, Aqualux fabrique également des armoires sur mesure répondant aux exigences particulières des piscines publiques et des grandes installations. Le Bureau d'Etudes d'Aqualux permet à ses clients d'intégrer dans des armoires de type industriel toutes les spécificités de ces installations : gestion d'une ou plusieurs pompes de filtration par horloge à réserve de marche ou par contact pneumatique, alimentation des projecteurs, régulation de niveau d'eau, départs asservis ou non pour le traitement d'eau ou le chauffage, gestion des défauts matériels par alarmes visuelles et/ou sonores. Il est également possible d'y ajouter des fonctions pratiques comme l'éclairage du local technique, la protection hors gel du local ou un coffret de commande déporté par exemple. Les composants de ces armoires sont sélectionnés parmi l'offre des principaux fabricants de matériels électriques, le tout étant assemblé en France.



Pour toute demande de chiffrage, un outil est proposé par le Service Client permettant aux clients de saisir leurs paramètres d'installations, afin d'établir une offre de prix : puissance de la filtration, programmateur d'horloge ou non, NCC, présence d'une pompe doseuse, d'un électrolyseur, de projecteurs, etc., et commandes à intégrer à l'armoire sur-mesure.

On peut citer quelques chaînes de campings et villages vacances ayant choisi de s'équiper d'une armoire Aqualux sur-mesure : Camping Huttopia La Clarée (05) avec sa piscine chauffée, le Village Huttopia à Senonches (28) avec deux piscines dont une couverte et chauffée, Camping Huttopia de Fontvieille (13) et sa piscine extérieure, ou encore le Camping Huttopia de Vallouise au sein du Parc des Ecrins (05) et sa piscine chauffée.

commerce@aqualux.com / www.aqualux.com



Sécurité, économies d'énergie,
accessibilité, modularité :



appuyez-vous sur
l'expertise Abridblue.

Abridblue vous accompagne
depuis plus de 20 ans dans la
conception et la fabrication de solutions
sur-mesure pour les bassins de collectivités.



Le volet thermique offre de réels avantages : réponse efficace à la
problématique d'économies d'énergie, baisse des coûts de chauffage et d'exploitation,
accessibilité au bassin très facile à gérer en toutes saisons, l'exploitation des bassins intérieurs et extérieurs est
optimisée, le volet constitue un dispositif optimal de protection contre les chutes accidentelles dans l'eau, son
intégration est adaptée aux contraintes d'exploitation du bassin.

Pour en savoir plus : www.abriblue.com (rubrique "Les produits")

Pour nous contacter : contact@abriblue.com / Téléphone : 02 43 42 39 20.



www.abriblue.com



Abridblue
Protégez, Profitez !

CANALE

Filtres en fibre de verre toutes dimensions

Canale Antonio & C est une entreprise spécialisée dans la fibre de verre, en particulier dans la construction de filtres pour le traitement de l'eau. Sa réputation s'est forgée en Europe dans ce secteur depuis les années 70. Aujourd'hui, l'entreprise est particulièrement active en Allemagne, Autriche, dans les pays baltes, en Suède, en Pologne et en Russie. Ses méthodes spécifiques de travail lui permettent de créer des produits aux dimensions personnalisées, sur demande.

Parmi ses produits, elle propose **plusieurs filtres bobinés en fibre de verre conformes aux normes DIN 19605, DIN 19643/19644, selon les technologies de bobinage radial, bobinage polaire et transversal à 90 degrés**, sur des machines conçues et fabriquées par ses propres soins. La fabrication peut aller du filtre de 600 mm de diamètre, pour des installations privées

ou hôtelières de petites dimensions, jusqu'à des filtres de 32 000 mm de diamètre, pour les piscines publiques, bains thermaux, parcs et centres de loisirs aquatiques.

En cas de rénovation ou d'accès difficile, ces filtres peuvent être décomposés en 2, 3 ou 4 sections assemblées sur site par ses techniciens.



Leurs caractéristiques techniques :

- Filtre en fibre de verre avec plaque et buses de 0,5 mm (min. 75 m²)

- Bride d'inspection diam. 150-210 de remplissage du filtre
- Epaisseur de filtre calculée selon l'AD Merkblatt N.1 et BS 4994 (certification TÜV Rheinland selon directive 97/23/CE – CE 0948)
- Revêtement en gelcoat vinylester DIN 18820, certifié KSW-KTW/DVGW
- Arbeitsblatt W270 (Association allemande du gaz et de l'eau)
- Pression 2,5 bars. Testé selon AD Merkblatt N.1 (sur demande, filtres jusqu'à 4 à 6 bars).
- Température maximale 50 °C
- Garantie de 5 ans contre tout vice de fabrication.

D'autres filtres sont proposés, tels que les filtres bobinés en fibre de verre UNI 10637, bobinés par polarisation radiale et polaire à enroulement 90°, entièrement fabriqués en résine isophtalique. Le modèle Italy par exemple, se caractérise par une hauteur de filtre de 1000 hc (hauteur constante du châssis), tandis que le modèle Euro grimpe à 1200 hc.

Des dimensions hors-standards, tout en restant en conformité avec les réglementations DIN, sont possibles.

info@canaleantonio.com / www.canaleantonio.com

PROCOPI

Coffrets électriques dimensionnés pour les piscines publiques

Par le biais de son Bureau d'études intégré, PROCOPI réalise gratuitement le dimensionnement et le chiffrage de votre coffret électrique sur-mesure. Quelles que soient les options choisies, le coffret comprend a minima les éléments suivants : un coffret métallique étanche (IP55) avec fermeture à clé, un sélecteur général à commande extérieure, un voyant de mise sous tension en façade, un système d'arrêt d'urgence type « coup de poing » en façade, un schéma électrique de câblage et de raccordement, des presse-étoupes (câbles) et un repérage des bornes de raccordement. En cas de raccordements d'équipements monophasés sur une alimentation en triphasé, le bureau d'études se charge de l'équilibrage des 3 phases.

Une offre complète de fonctionnalités permet à chaque coffret d'être adapté parfaitement aux équipements et à l'utilisation souhaitée. En effet, en plus des éléments standards, le coffret peut être personnalisé avec les fonctions suivantes :

- Alimentation et commande d'équipements électriques (monophasés et/ou triphasés) : pompes de filtration, pompes de massage, surpresseurs, chauffage, appareils de traitement de l'eau, blowers, projecteurs, nages à contre-courant, ventilateurs....
- Régulation du niveau d'eau de la piscine ou du bac tampon
- Alarme de colmatage pour les filtres (système

comprenant un pressostat et une alarme visuelle et/ou sonore)

- Asservissement d'équipements aux pompes de filtration (traitement de l'eau, chauffage....)



Chaque alimentation électrique est équipée d'un disjoncteur magnétothermique ou d'un fusible adapté à l'équipement. Les éléments suivants peuvent y être ajoutés : horloge, horloge avec réserve de marche (fonctionne même après une coupure de courant), bouton de commande en façade de l'armoire (2 positions si non associé à une horloge et 3 positions si associé à une horloge), voyant Marche, voyant Défaut, compteur horaire, commande pneumatique.

D'autres options sont encore possibles, telles que : protection par un différentiel 30 mA en tête de ligne, prise externe 16A, ventilation du coffret, éclairage de l'intérieur du coffret, arrêt d'urgence à clé.

Chaque commande de projecteur est équipée d'un transformateur 230/12V, conforme à la norme EN 61558-2, avec protection thermique au primaire et au secondaire. Un coffret électrique pour spa public est aussi proposé. Suite aux essais de l'APAVE (Laboratoire d'essais et de mesures), les coffrets électriques sont conformes à la norme EN 61439-1.

Pour toute demande d'étude technique, le formulaire de demande est à envoyer à votre agence commerciale Procopi.

marketing@procopi.com / www.procopi.com

VALIMPORT

La GOA PRO, spéciale campings, collectivités...

Parmi les trois types de pompes à chaleur pour piscines proposés par Valimport, le fabricant a fait des PAC pour les professionnels, collectivités et établissements publics, sa spécialité, avec la GOA PRO. Nous pouvons énumérer la GOA PRO TRI 160 inox, pour bassins jusqu'à 160 m³, les GOA PRO 1, 2 et 3, avec carrosserie inox, toutes équipées de compresseurs Scroll. Elles délivrent jusqu'à 91kW, pour la Pro 3, et peuvent être installées en batterie, autorisant le chauffage de bassins de tout volume.

Toutes réversibles et dégivrantes par inversion de cycle, elles offrent des rendements performants à partir de -5°C de température extérieure et peuvent refroidir l'eau si nécessaire. Il est possible de leur asservir la filtration. Leur commande filaire est déportée dans le local technique, pour faciliter le réglage par une seule personne.

Valimport met à disposition des professionnels un service d'études, destiné à choisir la pompe à chaleur la mieux adaptée à chaque projet.



Deux GOA Pro 3 installées en batterie dans un camping, pour 2 bassins jumelés de 800 m³ en tout, dont le plus grand a été équipé d'une couverture isothermique

Selon Eddy BAZUREAU, Dirigeant de TECHNIQUES PISCINE à Saint-Raphaël, qui se spécialise de plus en plus dans l'installation d'équipements de loisirs aquatiques dans les campings et toute collectivité : « Je distribue et j'installe depuis plus de dix ans les pompes à chaleur Valimport de toute gamme, pour les particuliers et collectivités. Pour nous, le matériel répond parfaitement à nos attentes, en termes de capacité technique, de fiabilité et de longévité. Leur SAV est très bon, avec un service technique téléphonique à la hauteur. Nous disposons en permanence d'un stock de pièces d'avance ».

info@valimport.com / www.valimport.com

Retrouvez
toute l'**ACTUALITÉ**
de la profession
TOUS LES JOURS
sur eurospapoolnews.com



pure chlore
L'efficacité du chlore sans les inconvénients

GÉNÉRATEUR DE CHLORE IN SITU

RECONNU PAR LES PROFESSIONNELS POUR SA SIMPLICITÉ D'INSTALLATION ET SON FAIBLE CÔÛT D'EXPLOITATION

Principe de production de chlore frais par électrolyse du sel
3 kg de sel = 1 kg de chlore

Interface de gestion complète avec notification en temps réel en cas d'alerte

Injection d'une solution chlorée hautement active à la demande

MADE IN FRANCE

Traitement pour piscine publique conforme à la législation française

ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ SANTÉ DES BAINÉEURS PROTÉGÉE MANIPULATION DE PRODUITS DANGEREUX SUPPRIMÉS

TRANSPORT ET STOCKAGE DE CHLORE SUPPRIMÉS CÔÛT D'EXPLOITATION RÉDUIT

HEXAGONE MANUFACTURE Pool

www.myhexagone.com www.pool-technologie.com
info@myhexagone.com contact@pool-technologie.fr

OZONEX

Traitement de l'eau des bassins par l'ozone

L'ozone est l'un des oxydants les plus puissants qui puisse exister. Il ne produit aucun résidu toxique et préserve l'environnement. L'ozone est produit à partir de l'air ambiant, par la recombinaison d'une molécule d'oxygène avec un atome d'oxygène. Ses qualités en font un excellent produit de substitution aux substances polluantes utilisées dans le traitement des eaux (chlore, biocides, acide chromique...) ou dans la neutralisation des produits toxiques (hydrogène sulfuré, cyanure...).

Ainsi, OZONEX, installée à Saint-Marcel (27), a mis sur le marché depuis 1993 un procédé de traitement de l'eau à partir de l'ozone. Son appareil s'installe dans le local technique sur tous les systèmes de filtration, neufs ou existants, et s'adapte à toutes les situations.

Selon Jean-Yves EVEN, son dirigeant : « Cette technique permet de réduire de manière drastique l'utilisation du chlore, qui lui, génère des organo-chlorés aux propriétés cancérigènes démontrées. L'ozone désinfecte complètement, rendant l'eau cristalline et pure, sans goût ni odeur et non agressive pour les cheveux, la peau ou les yeux. »

Quels en sont les avantages ?

Jean-Yves EVEN : « L'ozone est le meilleur oxydant connu à ce jour pour la désinfection de l'eau. Sa première utilisation a été faite par la ville de Nice (06) en 1904, pour le traitement

de son eau potable. Depuis, beaucoup de grandes villes ont adopté ce procédé, en France, en Europe, au Canada et aux USA.

Il est produit à partir de l'air ambiant et n'a besoin d'aucune matière première. On utilise l'oxygène, qui est un des composants de notre atmosphère. Puis à partir d'un arc électrique, d'une étincelle, voire d'une ionisation électrique, la molécule d'oxygène se décompose pour se transformer en ozone (O₃).

L'ozone détruit tous les microbes et tous les virus à l'origine des maladies infectieuses telles que les angines, otites, conjonctivites, ainsi que les amibes à l'origine des amibiases, sans utilisation de produits chimiques.

Si pour des raisons de réglementation, l'usage d'un désinfectant additionnel est nécessaire, le traitement de l'eau par l'ozone réduit de façon très importante l'utilisation de ce désinfectant. »



NG 100



EX 400

Qu'en est-il des chloramines ?

JY-E : « L'ozone détruit les chloramines et évite l'oxydation. Son utilisation dans une piscine couverte évite la formation de vapeur chimique, l'oxydation des parties métalliques et réduit considérablement les chloramines, créant ainsi un environnement de qualité. En conclusion, il est la réponse aux besoins et soucis exprimés par ceux qui fréquentent les bassins de baignades, tant publics que privés. »

D'autres secteurs d'utilisation ?

JY-E : « Aujourd'hui, nous avons des résultats très encourageants sur la bactériologie des huîtres et en agriculture. Nous avons une parcelle de vignes à notre disposition pour nos essais. Nous étudions la solution qui supprimerait nombre de produits chimiques, avec des avantages certains. »

ozonex@wanadoo.fr / www.ozonex.fr

ATLANTIC BARRIÈRE
BARRIÈRE DE SÉCURITÉ POUR PISCINES
QUALITÉ ESTHÉTIQUE ROBUSTESSE



www.atlantic-barriere.fr
davreteric@orange.fr
06 32 20 28 39

Retrouvez toutes les
NOUVEAUTÉS
de la profession
TOUS LES JOURS
sur europapoolnews.com



ENGIE

Efficacité énergétique et environnementale pour les piscines publiques

Qu'il s'agisse d'imaginer le complexe aquatique et sportif de demain, de réhabiliter un centre aquatique existant ou d'exploiter une piscine communale, les enjeux auxquels font face les collectivités sont multiples. Ils constituent de belles opportunités pour animer et contribuer à l'attractivité du territoire en proposant à leurs usagers des équipements favorisant le bien-être, le sport et les loisirs. En tant qu'installations très énergivores atypiques, les piscines doivent être conçues et exploitées par des spécialistes. C'est pourquoi ENGIE Cofely a développé une organisation spécifique dédiée aux centres aquatiques et aux piscines, intégrant un centre de recherche équipé d'une halle reproduisant un bassin à l'échelle 1/50e. Des solutions de pilotage aéraulique y ont été mises en place, spécialement mises au point pour les centres aquatiques.

Fruit de ces recherches, la solution ELENA piscine a été développée pour garantir la qualité de l'air intérieur et le confort des usagers, tout en limitant les dépenses d'énergie et de traitement de l'eau.

Son principe consiste à analyser en temps réel les besoins en régulation de la ventilation, afin d'envoyer dans le bassin la juste quantité d'air neuf au bon moment, gage d'une plus grande sécurité sanitaire.

Des solutions de pilotage de l'énergie sont également à



disposition des clients pour permettre de suivre au plus près la consommation des installations en temps réel : c'est le rôle des outils Écoboard et Vertuoz.

ENGIE Cofely s'est également associé à Récréa pour proposer Swimdoo, une offre d'exploitation technique et d'animation des équipements de loisirs. Swimdoo permet aux collectivités d'avoir un interlocuteur unique, pour faire du centre aquatique un lieu fédérateur, propice au bien-être, avec des budgets maîtrisés.

Au sein de son école de formation, ENGIE Cofely forme des équipes de techniciens, dédiés exclusivement à cette activité. Des experts nationaux participent également à différents groupes de travail, au sein de l'AFNOR et de FEDASPORT, contribuant à l'évolution de la réglementation et à la formation des Agences Régionales de Santé.

Actuellement, la société intervient dans la gestion technique de plus de 400 piscines et centres aquatiques en France, pour la plupart, en s'engageant sur des contrats de performance énergétique ambitieux.

matthieu.kirchhoffer@engie.com / www.engie-cofely.fr



MIEUX PROTÉGEZ VOS BAIGNEURS ET COLLABORATEURS

NOUVELLE MESURE PORTATIVE DE LA TRICHLORAMINE DANS L'AIR

Nouvel équipement portable pour une mesure plus rapide, simple, efficace, nécessitant très peu de manipulations et permettant une autonomie totale du contrôle du taux de trichloramine dans l'air



SYCLOPE
Electronique
www.syclope.fr



PURE CHLORE

La chloration du 21^e siècle

Le traitement de l'eau des piscines accueillant du public doit répondre à des contraintes normatives importantes, obligeant les piscines d'hôtels ou de campings à recourir très souvent au chlore conditionné sous forme liquide, solide ou gazeuse. Très puissant, ce désinfectant a l'avantage d'éliminer toutes les bactéries présentes dans le bassin, mais il est cependant potentiellement dangereux pour la santé des baigneurs et du personnel opérationnel, et donc de plus en plus décrié par les collectivités.

C'est dans cette optique, que Pure Chlore®, le générateur de chlore in-situ, a été développé à partir de la technologie alternative de l'électrolyse du sel.

Son objectif : offrir aux piscines collectives à partir d'un volume d'eau de 300 m³, la même simplicité d'usage et de maintenance, la même praticité et le faible coût, qu'un électrolyseur de sel pour piscine familiale.



Le principe de ce générateur de chlore est de produire in-situ, dans le local technique, du chlore par électrolyse du sel. **Le chlore (hypochlorite de sodium) ainsi généré est stocké dans un réservoir d'attente, puis injecté dans le bassin, au fur et à mesure des besoins, grâce à une pompe doseuse pilotée par une régulation automatique.** Cette dernière permet de maintenir le chlore à

un niveau toujours optimal dans la piscine.

Les avantages du procédé sont nombreux et reconnus : ce système fonctionne automatiquement, et parce qu'il n'utilise que du sel, réduit de façon significative les opérations de maintenance et les manipulations fastidieuses. En cas de forte fréquentation et/ou de conditions météo difficiles, son grand réservoir de stockage pallie un besoin accru en chlore, ce qui est fort apprécié par les gestionnaires de piscines de collectivités. Enfin, ce procédé est plébiscité pour ses **coûts d'exploitation réduits**, la qualité de l'eau de baignade produite et l'absence de sel dans l'eau.

En 2018, Pure Chlore® se dote d'une interface de gestion complète, pour contrôler à distance et en temps réel le bon fonctionnement de l'installation. Sans besoin de connexion internet, le système fonctionne par notification SMS pour alerter en temps réel l'ensemble des administrateurs (directeurs de piscines, techniciens de maintenance, responsable hôteliers...).

Pure Chlore® a déjà séduit de nombreuses collectivités souhaitant conjuguer efficacité, sécurité et confort. Le retour d'expérience des utilisateurs est très enthousiaste car ce système répond à leurs attentes : une chloration du XXI^e siècle, à la fois efficace et respectueuse de la santé des baigneurs, des maîtres-nageurs, des techniciens de maintenance et de l'environnement en général.

Trois modèles de Pure Chlore sont proposés, pour traiter des piscines jusqu'à 300, 600 ou 1200 m³, et sont capables de produire du chlore à hauteur respectivement de 2,9 kg/ jour, 7,6 kg/ jour et 15,1 kg/ jour.

contact@pool-technologie.fr / www.pool-technologie.com
info@myhexagone.com / www.myhexagone.com

MELSPRING

Partenaire des collectivités

Emanation de la société hollandaise à l'origine du produit chimique pour piscine Melchimie, MELSPRING bénéficie d'un historique sur le marché de plus de 80 ans. Ses produits sont commercialisés auprès des particuliers et des piscines publiques dans 27 pays du globe et connus sous plusieurs marques de traitements pour la piscine : **Melpool, PoolPower et JardiPool**. Pour les établissements publics, il s'agit notamment des **galets Melchlorite N.X**, de l'hypochlorite de calcium de haute qualité. En France, c'est Melspring Pool Care France (groupe OLMIX SAS) qui commercialise ces produits, depuis ses entrepôts de stockage de Perpignan. Ces derniers ont été récemment agrandis par l'ajout de 1 000 m² supplémentaires, assis sur un terrain de 6 000 m², et offrent une capacité de stockage de 550 palettes ! A cela s'ajoute l'entrepôt de Nantes, desservant la partie Nord du territoire. Les commandes partent de ces plateformes et sont expédiées en 72 h, avec l'appui de la plateforme de Barcelone (4 000 m²), regroupant les matières premières et les produits finis.



Melspring bénéficie d'une expérience en chimie reconnue dans le monde entier. Elle distribue en exclusivité depuis 50 ans l'hypochlorite de calcium haute qualité de NIPPON SODA et le TCCA/DCCN de NISSAN CHEMICAL (l'un des meilleurs ATCC/DCCN au monde).

De plus, elle enregistre ses produits afin de respecter la réglementation BIOCIDES (BPR) et figure également sur la liste des fournisseurs approuvés de l'article 95 de l'ECHA.



infopiscine@melspring.com
www.melspring.com/poolcare

VEGAMETAL™

Le sur-mesure pour couvrir une grande piscine de camping

Le Camping ** de La Vieille Église, à Cayeux-sur-mer (80) en Picardie, dispose de deux piscines pour sa clientèle : 1 bassin spécialement adapté aux enfants, de 6 m x 4 m et de 60 cm de profondeur, et un bassin de 16 m x 8 m et 1,52 m de profondeur pour les adultes. Conçu il y a maintenant 5 ans, ce dernier bassin, une piscine Laghetto modèle BLUESPRING, est depuis cette année couverte d'un abri en aluminium gris anthracite de dimensions 26,70 x 12 m sur 3,50 m de hauteur. Le modèle VEGAMETAL™ VLD PLUS Fixe a été installé avant l'ouverture saisonnière au public et permet à la clientèle de bénéficier d'une piscine chauffée à 27 °C du 1^{er} juin au 15 septembre, sous abri.



Trois côtés de l'abri sont en appui sur le mur périphérique de la piscine. Deux portes anti-panique doubles ont été positionnées à chaque extrémité de la longueur de l'abri. L'abri possède également deux trappes de toiture sur ses extrémités. Pour les baignades en soirée, des LEDs ont été intégrés sur les 12 arceaux intermédiaires de la structure, pour un éclairage chaleureux et harmonieux. Les trappes latérales sont intégrées sous la toiture, dégagant les plages, pour profiter d'un espace solarium sans seuil ni rail au sol. Pour ouvrir complètement l'abri et laisser circuler l'air, il suffit de relever toutes les trappes latérales, ainsi que les trappes de toiture (optionnelles). Fixé ici de façon définitive, l'abri Vegaline VLD se décline en version symétrique (sol/sol) et adossée (sol/mur), avec toutes les intégrations possibles selon les configurations, en conformité avec la norme NF P90-309.



VEGAMETAL™ bénéficie de 40 ans de savoir-faire dans le domaine de l'aluminium, dont 17 années dans la fabrication d'abris piscine, lui ayant notamment permis d'obtenir la certification ISO 9001 pour son usine. D'autre part, tous ses abris sont testés sous contraintes neige et vent, en conformité NF P90-309 et les EUROCODES. La distribution des abris VEGAMETAL™ sur le marché français est assurée contractuellement et exclusivement par FLUIDRA Commercial France. Un bureau d'études, ainsi qu'un responsable Abri sont dédiés au développement et à la commercialisation de cette gamme spécifique.

yheredia@fluidra.fr / www.vegametal.com

AQUAJOGG AIR

By Waterflex

LE TAPIS AQUATIQUE POIDS PLUME

INNOVATION
2019

20kg

13°
ULTRA
PERFORMANT



BARRE DE MAINTIEN
AMOVIBLE

LE 1^{ER} TAPIS DE MARCHÉ AVEC STRUCTURE ALUMINIUM



ANODISATION
"LONGLIFE" 15µm

Venez le découvrir et l'essayer
Au salon PISCINE GLOBAL LYON
Du 13 au 16 Novembre 2018

5A18



13 • 16
Novembre 2018
Lyonnais Aquatic Forum



Waterflex, partenaire de vos projets aquatiques
une marque du groupe Poolstar.

WWW.WATERFLEX.FR

Choisir les barrières pour un espace aquatique... tout un art

Les piscines à usage collectif sont, tout comme les piscines familiales, encadrées par la loi, afin de garantir la sécurité des utilisateurs et de protéger les plus jeunes des risques de noyade. Les campings, hôtels, villages vacances ont obligation de se conformer à la loi en la matière, et s'ils optent pour la barrière comme dispositif de sécurité, celle-ci doit être homologuée NF P90-306.

On ne badine pas avec la sécurité

Il existe 3 possibilités* pour un fabricant de barrières piscine de faire certifier ses produits, selon la norme NF P90-306, calquée sur la norme pédiatrie : l'auto-certification, engageant la responsabilité de celui-ci ; la certification par les laboratoires privés accrédités par le COFRAC (chaque laboratoire pouvant effectuer une partie des tests) et la certification par le Laboratoire National d'Essais (LNE) ou le CEBTP.

Eric DAVRET, Dirigeant d'ATLANTIC BARRIERE a choisi de mettre la barre haute, en confiant la certification de ses barrières de piscine au LNE. Son savoir-faire : concevoir et fabriquer dans son entreprise des barrières répondant parfaitement à ces critères de qualité, sécurité et fiabilité. Les produits issus de son unité de fabrication sont donc soumis à de nombreux tests. Ces barrières sont aussi conformes à la norme sur les garde-corps NF P 01-013. Son offre s'adresse aussi bien au public, qu'aux établissements de l'HPA, gîtes et hôtels.

Basée à Morlaàs près de Pau (64), l'entreprise dispose de son propre atelier de production, incluant un centre d'usinage numérique et du matériel de pointe. Dans ces locaux de 500 m² travaillent 4 personnes à l'année. Livrées par ses propres soins dans la France entière, les barrières sont posées sans sous-traitance par deux équipes de poseurs qui sillonnent toute la France. L'an dernier, ils ont équipé pas moins de 70 campings !

Quatre gammes intemporelles

La gamme Barreaux, où la couleur va déterminer le style, personnalisable dans des finitions de plusieurs coloris RAL disponibles. Le cadre et les barreaux sont en aluminium 6060, thermolaqué.

Dans un autre style, pour dessiner un environnement en harmonie avec la végétation, **la gamme Nature** permet d'opter pour un barreaudage en bois, tout en conservant la solidité du cadre et des poteaux en aluminium 6060. Ces derniers sont proposés dans des finitions RAL 7012 givré (gris basalte), discret, assorti à des barreaux en pin maritime classe IV abouté, sans nœuds.

Pour un rendu plus transparent, le cadre peut être en aluminium 6060 thermolaqué blanc, rempli avec du verre stadipp 44.2, emprisonné entre des joints de caoutchouc. C'est alors **la gamme Transparence**, qui pourra mettre en valeur des bâtiments ou encore une plage de piscine très clairs.

Enfin, très tendance en matière de construction, **la gamme Discretion** se fait quasiment invisible, laissant profiter d'un magnifique panorama autour du bassin. Poteaux en inox 316 L très discrets et remplissage en verre sécurit 8 mm, avec bords polis. La petite touche « plus » au niveau esthétique : l'absence de main courante et de cadre sur toute la surface de la barrière.

Ces barrières sont garanties 10 ans contre tout défaut de fabrication et contre la corrosion.



Camping Uronea, à Bidart (64), presque toutes les gammes Atlantic Barrière ont été utilisées. Les barrières Discretion séparent les bassins.



Le client a souhaité une barrière « Transparence » opale, anti-vis-à-vis et des barrières « Barreaux » côté espace vert et plage piscine.



*Camping ***** Mané Guernehué, dans le Golfe du Morbihan à Baden (56 : gamme de barrières Discretion pour délimiter l'ancien parc aquatique du nouveau, pour l'entrée au parc et la terrasse du restaurant. Barrières « Barreaux » en RAL 7012 texturé pour le pédiluve et le portillon. Gamme « Nature » en périphérie, pour une parfaite intégration face à la végétation environnante. En fond, gamme « Transparence » qui permet d'atténuer le vent.*

valimport



GOA PAC

SPÉCIAL COLLECTIVITÉS



De 3kW à 90kW.
RÉVERSIBLES



SERVICE
Études thermiques



ACCOMPAGNEMENT
TÉLÉPHONIQUE
Mise en route et S.A.V



COMMANDE
DÉPORTÉE



SALON PISCINE GLOBAL
HALL 4 - STAND C107

Vente **EXCLUSIVE** chez les **PROS**
Plus de 2500 PAC en stock / Expédition en 24h



Fluidra a rafraîchi les Lillois durant l'été avec les piscines Laghetto® !

Dans l'ombre du très médiatique « Paris Plages », nombreuses sont les villes de France qui aménagent des espaces ludiques pendant l'été. Souvent situées en plein cœur du paysage urbain, ces « plages » sont un défi logistique, sanitaire et sécuritaire pour les mairies. Exemple de succès dans la très dynamique métropole Lilloise qui a opté pour la solution Laghetto® depuis de nombreuses années.

Plus de 8 000 m² de plage et 2 bassins Laghetto® by AstralPool

C'est la société Aqua Event qui se chargeait, cette année encore, de l'installation des piscines et de la plage à Lille. Cette entreprise, spécialisée dans l'installation de projets aquatiques permanents ou temporaires, intervient dans de nombreuses municipalités pour réaliser des projets comprenant des bassins ainsi que des aires de jeux aquatiques. Au-delà du montage, la société Aqua Event gère tout, jusqu'au traitement de l'eau pendant l'événement. La piscine est donc, pour eux, un élément crucial du dispositif.

À l'origine, la solution Laghetto® avait été repérée grâce au jeu télévisé Intervilles. Les piscines dans lesquelles plongeaient les candidats, et parfois même les vachettes, étaient réputées pour leur robustesse et leur rapidité de montage. **Jean- Christophe Coene, Directeur Groupe nous précise** « Fluidra nous a fourni 2 piscines Laghetto® Pop de 10x10 et de 20x10. Ce que nous apprécions particulièrement avec le concept des piscines Laghetto®, c'est leur solidité et leur capacité à durer dans le temps. Nous intervenons sur plusieurs dizaines d'événements majeurs en France et nous avons une grande exigence en matière de qualité et de sécurité ».

Car au-delà de l'aspect pratique, les équipes techniques de la Mairie de Lille sont, en effet, très concernées par les aspects sécuritaires du bassin et de l'eau. Véritable challenge quand on pense que, cet été, Lille plage aura accueilli 51 582 personnes sur juillet / août, avec pas moins de 2 484 visiteurs sur la seule journée du 17 juillet. Là aussi Fluidra, avec ses piscines Laghetto®, aura permis de réussir ce défi !

Pratiques, rapides à monter et très modernes

Car même si le concept Laghetto® existe depuis près de 30 ans, Fluidra a su apporter toute son expertise pour ces piscines Pop. Pensées pour répondre aux exigences de la collectivité, les piscines Pop XL bénéficient, au même titre que les piscines vendues aux particuliers, d'un système de traitement de l'eau évolué. Des skimmers 360° permettent un nettoyage optimum de la surface de l'eau et la filtration à sable s'adapte aux règles du traitement de l'eau en collectivité (notamment sur la durée de filtration).

Et pourquoi pas dans votre établissement ?

Qui peut le plus (grand) peut le moins (grand) ! Le principe des piscines Laghetto® by AstralPool, c'est le sur-mesure. S'il est possible de réaliser des bassins géants, les piscines Laghetto® Pop existent en standard dans des tailles et des coloris multiples. Elles peuvent ainsi être installées lors d'un événement ou pour compléter un espace dédié à la baignade dans un gîte, un hôtel ou un camping.

Vous l'aurez compris, avec Piscine Laghetto® by AstralPool, les solutions sont multiples. Pensez-y pour votre prochaine saison !

A propos de la société Aqua Event

Spécialiste de la vente et de la location de piscines, d'aires de jeux aquatiques, de jeux aquatiques et de mobilier pour vos événements, AQUA EVENT intervient partout en France. La société est leader dans l'aménagement de plages en ville. AQUA EVENT accompagne ses clients dans la réalisation de leurs projets d'animations aquatiques. Pour en savoir plus : www.aquaevent.fr / contact@aquaevent.fr / 03.20.59.13.13



L'AQUACIRCUIT pour faciliter la gestion des cours

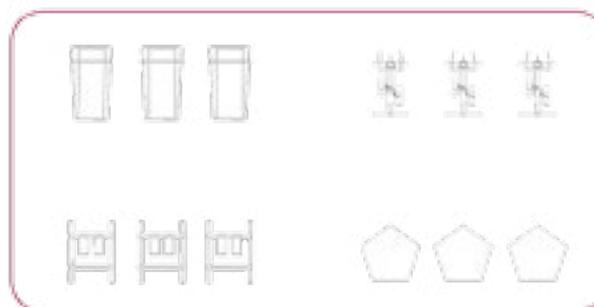
AQQUATIX, société Italienne spécialisée dans la fabrication de matériel d'aquagym et d'aquafitness dédié aux Professionnels, propose l'AQUACIRCUIT, circuit d'entraînement destiné aux piscines. Cet entraînement aux bienfaits multiples offre l'avantage de personnaliser l'intensité des exercices proposés et de faciliter la gestion d'un cours très hétérogène.

En effet, plutôt que de travailler à simplifier les pédagogies pour réaliser des séquences de mouvements ou des schémas moteurs complexes, avec l'AQUACIRCUIT, l'enseignant portera son attention sur des éléments tels que la gestion de l'espace, le mode de disposition des élèves dans le bassin ou celui des groupes et accessoires dans l'espace.

Plusieurs propositions peuvent être suggérées pour un même circuit, tant en terme d'intensité, qu'en terme d'efficacité ou de gestion du groupe. La progression didactique d'un circuit utilisant les mêmes accessoires et les mêmes exercices repose sur la variation des temps de travail, de récupérations ou des formations, et permet ainsi de proposer des entraînements adaptés à tous et à n'importe quel moment de la saison d'entraînement.

Grâce aux conditions qu'offre ce circuit aquatique, il est alors possible de gérer de plus grands groupes et de nombreux ateliers avec facilité, sans allonger le temps de récupération et en maintenant toujours la motivation des participants.

L' AQUACIRCUIT permet de rendre l'entraînement plus sûre, plus fun et plus efficace.



Un exemple de circuit training : disposition en rectangle

pascale@aqquatix.fr / www.aqquatix.fr

OZO 200

OZONEX

Fini les problèmes de chloramines.

Offrez l'eau pure.

www.ozonex.fr

OZONEX
FABRICANT FRANÇAIS

L'eau à l'état "pure"

Fabrication Française

Accidents de manipulation de produits chimiques 2018 : une année noire pour les piscines collectives

Les mélanges accidentels de chlore (sous toutes ses formes : liquide, solide et gazeux) et d'acide (acide sulfurique, acide chlorhydrique, communément appelés « pH minus ») peuvent provoquer de très graves accidents. Cette année 2018 aura été particulièrement marquée par de tels événements, qui auraient pu avoir une issue tragique.

Janvier 2018...

Suite à une erreur de manipulation, un dégagement de chlore se produit dans une piscine municipale de l'Aude. Une dizaine d'ambulances sont dépêchées sur le site, la cellule mobile d'intervention chimique et un PC mobile sont installés. Une soixantaine de sapeurs-pompiers sont déployés sur le site, dont quatre médecins, ainsi que les équipes du Samu, pour prendre en charge les victimes. La piscine était utilisée par 3 classes de maternelle (57 élèves + les encadrants). Dix personnes seront hospitalisées. Aucun blessé grave ne sera finalement et heureusement à déplorer.

Août 2018...

Piscine d'un hôtel de parc d'attraction : 22 clients sont intoxiqués. Les personnes présentes aux abords du bassin, ainsi que des occupants de l'hôtel sont évacués. Ce sont 4 personnes (3 employés et un client) qui seront hospitalisées pour de légères irritations.

Août 2018...

Suite à une inversion de produits dans le local technique, une réaction chimique immédiate se produit. Même si le mélange n'est pas entré en contact avec l'eau du bassin, une vingtaine de pompiers sécuriseront cette piscine municipale de Loire-Atlantique. L'employée incommodée sera hospitalisée.

Ces accidents soulignent la nécessité de maîtriser les produits utilisés, à cause de la réaction qu'ils produisent lors de mélanges erronés ou intempestifs.

Des solutions existent pour les produits...

Le renforcement de la réglementation sur les produits chimiques, l'absolue nécessité de mieux maîtriser les risques et les besoins permanents de ses clients ont amené GACHES CHIMIE à proposer des solutions spécifiques, pour faire face à ces risques.

L'entreprise propose à ses clients piscines collectives de travailler avec des emballages consignés, afin de limiter les emballages

jetables et la destruction que cela occasionne. Dans cette gamme de produits minéraux, livrés en bidons consignés, les conditionnements bénéficient d'un **code couleur** : vert pour les acides sulfuriques, rouge pour les acides chlorhydriques, jaune pour l'hypochlorite de sodium (javel), bleu pour la soude et les autres produits basiques, noir pour l'eau oxygénée et le chlorite de soude, gris pour l'acide nitrique,...



Des bidons consignés avec un code couleur

Ce code couleur, utilisé comme détrompeur, a été adopté depuis plus de 15 ans par l'entreprise spécialisée. C'est un atout indéniable pour limiter le risque de mélange de produits incompatibles. Ce système de code couleur, très apprécié par ses clients, est mis en place depuis les bidons de 20 l, jusqu'aux containers GRVs (Grands Récipients pour Vrac) de 1000 l.

... et pour les cuves de stockage

Afin de limiter la manipulation d'emballages de produits chimiques de 20 à 25 kg et devant leurs contraintes de stockage (place, accessibilité...), nombre de piscines collectives (municipalités, campings, hôtels, parcs aquatiques...) ont pris l'option de s'équiper de cuves de stockage et de se faire livrer directement les produits liquides (chlore, correcteurs de pH, floculant...) en dépotage direct depuis le camion de livraison. **GACHES CHIMIE propose ce service à sa clientèle de piscines collectives et les accompagne avec des audits et des procédures de dépotage strictes.** Rappelons au passage que les règles encadrant ces opérations de dépotage ont été renforcées l'an passé : l'utilisation de containers / GRVs de type « one-way » est ainsi dorénavant interdite pour effectuer ces dépotages. Les matériaux, vanes... de ces containers prévus pour une seule utilisation, ne sont pas adaptés à une répétition d'utilisations : en cas d'accident routier, de chute ou de choc, la résistance du GRV est minimisée, entre autres problèmes.



Dépotage

Avec un accompagnement de pros

Fort de son expérience de gestion de sites ICPE (Installations Classées pour l'Environnement, y compris SEVESO seuil haut), **GACHES CHIMIE conseille et propose différentes solutions de systèmes de rétention adaptées aux installations des piscines collectives, ainsi qu'une large gamme d'Equipements de Protection Individuelle pour les opérateurs.**

Enfin, et c'est une composante essentielle, l'entreprise organise des **formations destinées aux personnels des piscines publiques, axées sur la chimie de l'eau et l'utilisation des produits de traitement.** Elle propose aussi un module de formation spécifique en sécurité sur la manipulation et les conditions de stockage des produits utilisés en piscine. Ces formations sont plébiscitées par ses clients et prospects.



Hydralians

Retrouvez-nous sur les Salons



ATLANTICA
9, 10, 11 Octobre 2018 - La Rochelle
Hall C - Stand 75

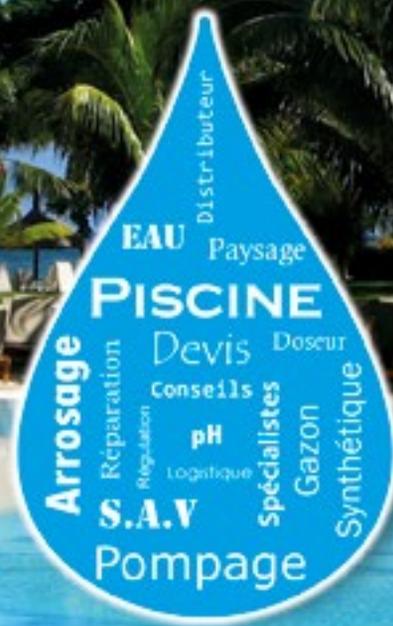


SETT
6, 7, 8 Novembre 2018 - Montpellier
Hall A3



PISCINE GLOBAL
13, 14, 15, 16 Novembre 2018 - Lyon
Hall A4 - Stand D96

Hydralians, le Distributeur incontournable pour vos équipements de collectivités !



À votre service

- Des réponses adaptées à la gestion de l'eau
- Distributeur des marques leaders
- Une logistique de pointe avec 2 Plateformes (Matériel et Chimie)
- Un stock important dans chaque agence avec une gamme large et complète



Hydralians,
52 agences en France

WATERFLEX, un fabricant qui innove !

Waterflex... c'est un état d'esprit. Partenaire idéal en aqua-vitalité, le fabricant s'engage pour rendre la remise en forme aquatique accessible à tous ! Rencontre avec une entreprise passionnée qui met à disposition son savoir-faire et ses multiples équipements au service de toutes les collectivités.



Isabelle
HUMBERSOT

Comment est venue l'idée de créer Waterflex ?

Waterflex est une des marques du groupe Poolstar, basée au cœur de la Provence, à côté de Marseille. Spécialisée dans le fitness aquatique, elle apporte une réponse concrète et ultra compétitive aux professionnels de l'animation en piscine. Créé en 2009, la marque s'est engagée depuis toutes ces années, à offrir des avancées techniques importantes et avant-gardistes à ses clients professionnels publics comme privés (hôtels, collectivités, clubs de sports, centres de rééducation...). Répondre à leurs attentes en étant au plus près de leurs besoins fait partie de la philosophie du fabricant.

Quel est l'esprit de la gamme de matériel Waterflex ?

Nous réinventons la façon de faire du sport dans l'eau, en faisant rimer confort avec plaisir et simplicité d'utilisation. En tant que fabricant-concepteur, Waterflex met au cœur de sa stratégie la réussite des projets aquatiques. Pour permettre aux collectivités de profiter d'un accompagnement personnalisé et de nombreux services, comme la formation des équipes sur site ou support de communication, Waterflex met en place un concept global complet.

Notre ambition : que chaque piscine puisse avoir son aquabike, adapté à son utilisation et à ses types de clients. Que l'usage soit wellness, cardio ou pour du renforcement musculaire, nous offrons le choix d'une gamme de 9 vélos à ergonomie variée et nombreux réglages, pour s'adapter aux gabarits de chacun. Le plus remarquable réside surtout dans la variété des systèmes de résistance des aquabikes Waterflex : du modèle à résistance fixe, pour un effort doux, aux modèles plus sportifs, avec résistance variable hydraulique pour un effort intense, ou bien une résistance modifiable mécanique pour du spinning aquatique.

L'innovation et Waterflex ?

Les attentes des clients en piscine évoluent, l'animation, tout comme le matériel, doit aussi évoluer. Nous avons bien compris les nouveaux enjeux de la piscine collective et avons placé l'innovation au cœur de notre stratégie. Nous ambitionnons de révolutionner le secteur en introduisant la 1ère gamme d'équipements aquatiques en Aluminium Tech. Un matériau qui a la propriété de l'inox marin, mais en 2 fois plus léger ! Plus facile à manipuler, notre gamme Aluminium Tech « AIR » va simplifier la vie ! Nos clients apprécieront aussi le 1^{er} tapis de marche aquatique « Aquajogg Air », pour son côté poids plume, sa couleur vitaminée, ou encore sa barre de maintien amovible



pour s'adapter aux clients. Un atout pour les cours de circuit training !

Idéal en association avec les aquabikes Inobikes AIR : 3 aquabikes poids plume, conçus pour une utilisation intensive en cours collectifs.

A découvrir et à tester en avant-première lors du salon Piscine Global de Lyon (stand 5B28).

Une nouvelle tendance dans l'animation des piscines ?

Pour faire découvrir de nouvelles sensations et aider à renouveler l'animation en piscine, Waterflex a lancé l'an dernier un nouveau concept : le fitness SUR l'eau, avec le tapis flottant Aquafitmat. Un véritable succès, notamment avec sa chorégraphie Watfit, très appréciée. Il est ludique et facile à mettre en place.

Avoir une conception française, c'est important ?

Nous avons su nous entourer de toutes les compétences techniques et créatives nécessaires pour concevoir en Provence des produits à la fluidité de pédalage reconnue, à l'ergonomie respectueuse des articulations et avec les finitions les plus abouties du marché.

Parce que la qualité est au cœur de nos préoccupations, un bureau de contrôle se charge de vérifier chaque étape de la fabrication, jusqu'à l'emballage, dans le respect du cahier des charges imposé par Waterflex. Un contrôle de 100 % des pièces est assuré par une équipe d'experts, afin d'offrir un label qualité « Certifié CE ».

Tous les produits sont testés en situation réelle auprès de sportifs, de professionnels de santé ou de coaches. Cela nous permet de bénéficier des retours d'expérience de chacun et ainsi d'intégrer sur nos modèles les évolutions techniques sélectionnées.

Tous les produits de notre gamme possèdent une garantie et, pour la sérénité de nos clients, notre plateforme de SAV en ligne est à l'écoute pour toute question. Nous avons les pièces d'usure en stock, car le service Client est essentiel pour nous.



Renouvelez votre parc d'aquabikes à petits prix !

Vous avez des aquabikes depuis plusieurs années ? Envie de nouveauté, de sérénité dans la maintenance et de performance ?

Waterflex vous propose une offre de « Reprise-Echange » à tout petit prix. Le fabricant rachète et ramasse votre parc d'anciens aquabikes (toute marque) et vous fait bénéficier d'une remise spéciale sur ses nouveaux modèles ! Un large choix d'aquabikes aux finitions et innovations techniques très attractives.

ATECA gère le design et la construction de vos projets

ATECA, Bureau d'études spécialisé dans la conception d'espaces aquatiques pour les établissements de l'HPA depuis une vingtaine d'années, ajoute une corde à son arc. Afin de répondre à une demande de sa clientèle, la société devient ATECA Design & Construction. Ses clients pourront désormais choisir l'accompagnement souhaité pour leur projet, à savoir :

- une mission de conception du projet et les formalités administratives (permis d'aménager, permis de construire, déclaration de travaux) ;
- une mission de suivi du chantier (qu'il soit construit par l'entreprise elle-même ou par un autre constructeur).

De plus, son bureau d'études se charge à présent de nouvelles missions : audits techniques des installations, assistance à maître d'ouvrage, expertises amiables et assistance des nouveaux propriétaires de campings dans leurs recherches ou après acquisition.

ATECA Design & Construction propose désormais en complément de ces missions, ou indépendamment de celles-ci, la construction du projet tous corps d'état, ou en partenariat avec d'autres entreprises. Spécialisée dans les piscines en béton projeté (voie humide), l'entreprise peut aussi proposer des constructions en blocs à bancher et en panneaux inox.

Vous souhaitez rénover votre espace aquatique ? Elle prend

en charge la rénovation des bassins proposant réfection des revêtements, modification de l'hydraulique, filtration, pose de goulottes de débordement, intégration de banquettes balnéo, pataugeoire, escalier, etc.

Que ce soit en construction ou en rénovation, les finitions des piscines pourront être en PVC armé, carrelage, mosaïque ou revêtement minéral, type Pebble Tec.

Idem si vous souhaitez agrandir votre parc aquatique et lui donner une nouvelle identité : le bureau d'études calcule l'extension possible de votre espace dédié aux loisirs aquatiques et vous accompagne dans votre projet, en tenant compte des normes en vigueur et de la taille de votre établissement.

Les aménagements en végétation et décors seront pris en charge par des sous-traitants locaux ou spécialisés dans l'HPA : béton décoratif, végétation, toboggans, etc.

Avec l'extension de ses missions, ATECA Design & Construction offre à sa clientèle de pouvoir confier la conception et la construction des espaces aquatiques, extérieurs ou couverts, aires de jeux aquatiques, pataugeoires, espaces forme et bien-être et bâtiments commerciaux, à un interlocuteur unique.

ateca19@wanadoo.fr / www.ateca19.com



Hydro Way®

LE REVÊTEMENT DE SOL PERMÉABLE

La solution pour créer ou rénover le sol de vos plages de piscine et aires de jeux aquatiques

Esthétique
Perméable
Confortable

Réseau JDM Expert
ZA de Chalmazel - 42130 Montverdun
04 77 97 59 88
www.jdm-expert.com

RÉSEAU
JDM EXPERT
Fabrication française

Le département piscine publique de SCP France Rencontre avec Jean SEVAL, responsable du département

Jean SEVAL, vous êtes Responsable du Département Piscines Publiques au sein de SCP, quelle est votre approche de ce marché de la piscine publique et collective ?



Jean SEVAL
Responsable Département
Piscines Publiques

Il est important de faire la distinction entre la piscine publique et la piscine privée à usage collectif. L'essentiel du marché pour nous SCP, en tant que distributeur de matériel, se réalise davantage autour de la piscine privée à usage collectif, disons collective pour faire simple. C'est un marché proche de la piscine publique ; il suit certaines normes ARS, mais nous ne sommes pas pour autant obligés de les suivre en tous points. Ce sont des piscines privées recevant du public. Aujourd'hui SCP est beaucoup plus orienté vers ce segment de

la piscine collective (hôtels, résidences, campings, etc), mais rien n'empêche pour autant que nos clients revendeurs nous sollicitent pour du remplacement en piscine publique, bien au contraire.

Comment contribuez-vous à développer le marché de vos clients professionnels dans ce secteur ?

SCP, en tant que distributeur fournit une aide logistique par le biais de notre stock de filtres, pompes et pièces de première nécessité comme les pièces à sceller, et un support technique aux installateurs par le biais de son service d'études. Nous réalisons les études hydrauliques, où nous abordons le nombre de pièces à sceller nécessaires à la diffusion de l'eau dans le bassin, le nombre et les sections de canalisations, dans le respect des vitesses de passage. Nous dimensionnons la partie filtration en tenant compte d'un coefficient de colmatage pour les filtres.

SCP respecte les deux notions : le débit de recyclage et le débit de filtration (filtre colmaté). Lorsque le filtre est colmaté par exemple de 30%, on doit toujours pouvoir continuer à faire circuler le débit initial réglementaire. A cela s'ajoute la vitesse de filtration donnée à 20, 30 ou 40, voire 50 m³/h/m² ce qui va impacter la taille du filtre.

Au final, un projet se calcule sur le papier mais la clé réside dans le dialogue avec notre client installateur qui a la maîtrise des contraintes du site (place dans le local, accès, exigences ARS locale).

Aujourd'hui ce service d'études est un axe de développement prioritaire et nous œuvrons à ce qu'il devienne un incontournable du marché dans les années à venir.

Enfin, dès qu'il y a réalisation, nous fournissons le matériel et si besoin l'assistance technique à l'installation avec nos partenaires fournisseurs.

Qu'est-ce que SCP France a apporté aux bassins de collectivités ?

Nous apportons, premièrement une offre produits riche de grandes marques, en phase avec le marché ainsi qu'un apport logistique et un stock tampon chez SCP Logistique (stock central).

Ensuite, de par la présence de nos 6 agences et nos 40 commerciaux, nous offrons une proximité et une réactivité pour que toute demande soit traitée rapidement à mon attention ou auprès de notre approvisionneur dédié.

Enfin, comme nous venons de l'expliquer, pour ce qui est des projets, SCP propose le chiffrage du matériel.

On le sait, SCP est présent dans 8 pays en Europe. Avez-vous la même démarche au sein de vos agences européennes ?

Effectivement, c'est tout le groupe SCP Europe, qui dispose d'une cellule européenne de gestion et d'administration dédiée au marché de la piscine de collectivité avec un service marketing qui produit un catalogue, des brochures ou des encarts « Spécial Collectivités ».

Le catalogue 2018, fort de 150 pages dédiées aux bassins collectifs et publics, est destiné à l'ensemble des pays européens. La dernière édition a été réalisée uniquement en français. C'est un catalogue non tarifé, qui lui permet d'être distribué dans les autres pays comme l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre et la Croatie qui est déjà très active avec beaucoup de belles réussites dans des projets d'hôtels et équipements touristiques en étroite collaboration avec l'équipe Hayward Commercial Aquatics.

Quant à nos agences plus récentes, l'Allemagne et le Benelux elles commencent également à s'intéresser à certains projets de rénovation et d'équipements collectifs notamment avec notre gamme PROFLEX de PVC armé. Ce développement suit logiquement celui de notre maison mère Poolcorp, reconnue en tant que leader Mondial dans la distribution de matériel pour piscines résidentielles, qui s'est investie dans la piscine collective depuis un peu plus de 5 ans et qui connaît une croissance remarquable dans ce segment d'activité sous le logo Commercial Pool Solutions, à présent utilisé par les agences SCP dans toute l'Europe.



Pour plus d'informations, obtenir un catalogue, ou demander une étude de projet, contactez :
commercialpools.fr@scppool.com

PLONGEZ DANS LE GRAND BAIN !

Pour des équipements aquatiques performants et attractifs ENGIE Cofely assure la gestion énergétique et des fluides, la conduite et la maintenance du traitement de l'eau et de la qualité de l'air et s'engage sur :

- La sécurité, l'hygiène et le bien-être des baigneurs et des maitres-nageurs
- La maîtrise durable des coûts et la sobriété énergétique
- La protection de l'environnement par l'intégration des énergies renouvelables du territoire et le développement de l'économie locale et circulaire.

Nous construisons avec vous la solution globale ou à la carte la plus adaptée à vos enjeux




www.engie-cofely.fr

Contact commercial :
Matthieu Kirchhoffer
matthieu.kirchhoffer@engie.com
T. 01 45 60 36 64

Comment réussir à coup sûr les installations techniques ?

Difficile de faire un sans-faute en ce qui concerne l'hydraulique, la filtration, le chauffage ou encore la déshumidification de votre piscine ou de votre centre aquatique. Pour ne pas avoir à regretter la moindre erreur, une seule solution : faire appel à un bureau d'études. Mais pas n'importe lequel. Il faut que la technique de la piscine soit sa spécialité. Rencontre avec Éric Guimbert, Directeur du Bureau d'Études BETech chez Procopi.



Éric GUIMBERT

Directeur du Bureau d'Études et Industrialisation

Un bureau d'études spécialisé, c'est indispensable ?

La conception technique pour les piscines extérieures et couvertes est vraiment une affaire de spécialistes. Chez Procopi, nous sommes au service exclusif des professionnels de la piscine et des Spas depuis plus de 30 ans. Nous assurons la conception, la fabrication et la distribution d'équipements dans le monde entier. Cette position nous a permis de disposer d'un important département de Recherche & Développement, de laboratoires d'essais et, depuis 2012, d'un bureau d'études techniques : le BETech. Il permet aux professionnels de bénéficier de nos travaux en hydraulique pour conjuguer performances et économies d'énergie dans leurs réalisations.

Pour l'hydraulique par exemple, nous effectuons des études dans le but de calculer au plus juste la puissance des pompes de filtration, tout en garantissant une parfaite circulation d'eau en total respect de la réglementation, ce qui permet de réduire au maximum les coûts d'exploitation pour l'établissement en charge de sa gestion.

Bon dimensionnement des réseaux (air et eau) et juste calibrage du matériel sont nos principaux objectifs.

Aujourd'hui, nous sommes capables d'assurer des études dans des domaines aussi variés que celui de la filtration, l'alarme, le nettoyage, le chauffage de l'eau, ou encore le traitement de l'ambiance des piscines couvertes, etc.

Chaque spécialité dispose de moyens d'études adaptés ?

Bien sûr, puisque chaque étude réalisée au BETech nécessite une technicité et des logiciels spécifiques, mais aussi du personnel dûment formé. Au sein de notre bureau, ce sont 4 ingénieurs en hydraulique, aéraulique, chimie et électromécanique qui interviennent dans un domaine particulier : le nettoyage intégré, le chauffage, la déshumidification et l'hydraulique.

Pour le chauffage par exemple, nous avons développé en collaboration avec le CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment), un logiciel capable de fournir une étude calculant le coût exact de la consommation électrique, mois par mois, selon les régions. Pour déterminer précisément la puissance nécessaire au chauffage, le logiciel réalise heure par heure le bilan des apports thermiques et des pertes, afin d'en déduire les besoins calorifiques. Il intègre une description précise des performances des différents systèmes de chauffage pouvant être choisis, en tenant compte des conditions météorologiques, et d'un très grand nombre de paramètres du bassin, de son implantation et de son utilisation.

"Les études réalisées sont entièrement gratuites et remises dans un délai très court, avec une prescription de matériels fournis par PROCOPi, permise par une offre complète"



Un banc de test unique en Europe évalue et compare l'efficacité de tous les médias filtrants existants sur le marché.



Au BETech, tout est traité en interne par une équipe de 4 ingénieurs spécialisés qui mènent environ 400 études par an. Une réponse aux demandes d'études est assurée en 48 heures en moyenne.



La gamme de filtres Procopi est conçue pour garantir une efficacité hydraulique optimale, parfaitement adaptée aux contraintes des piscines collectives. De plus, grâce à leur technologie sans crépines, ces filtres ne requièrent aucune maintenance.

Même chose pour le traitement de l'air. L'utilisation de logiciels spécifiques intégrant l'optimisation aéraulique permet une étude complète sur le dimensionnement en matière de déshumidification et d'élaborer des plans de réseaux de gaines complets, optimisés et équilibrés. Dernier exemple avec les membranes armées, où l'étude consiste à proposer des plans de calepinage destinés à optimiser la pose du matériau, toujours dans une optique d'économies pour le client.



Le BETech réalise également des études adressées aux Spas publics, pour les installations in situ, en béton. L'étude concerne l'aéraulique (pour le blower), la filtration, le chauffage et le bac tampon.

Ces études sont-elles validées ?

Oui, grâce à de nombreux tests de matériels réalisés sur nos bancs d'essai ! C'est ce qui fait tout notre différence. Il ne s'agit pas seulement de fournir des études, mais bien de les vérifier avant de les adresser au client. Le calcul des pertes de charge pour les études hydrauliques, la puissance et le COP (Coefficient de Performance) en situation pour les pompes à chaleur, etc., tout est contrôlé ! Nous entrons ensuite les données recueillies dans un programme qui effectue les calculs au plus juste, pour obtenir les courbes de performances. Alors que la norme nous impose de tester 1 ou 2 appareils par gamme, nous avons fait le choix de les tester tous !

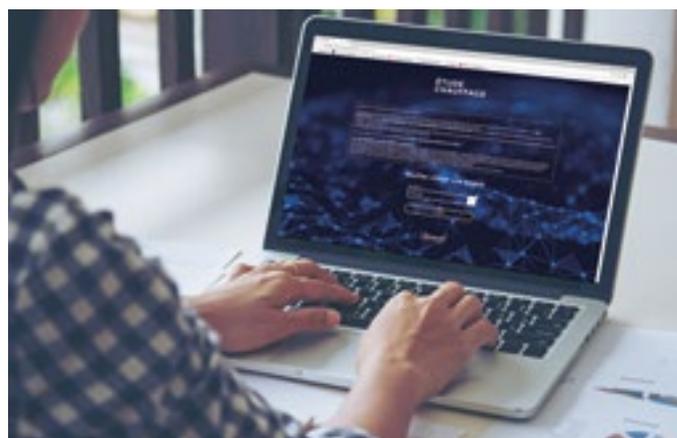
Il ne s'agit donc pas d'extrapolation de performances, mais bien de caractéristiques techniques testées et prouvées en situation.

Les équipements les plus performants sont aussi proposés avec les études ?

Nous pouvons effectivement proposer le matériel testé, ce qui renseigne très précisément le client sur son bilan d'exploitation à venir, puisque nous connaissons parfaitement le « code génétique » de chacun de nos produits.

Nous fournissons d'ailleurs des fichiers DAO en format .dxf des matériels pour faciliter l'intégration des dispositifs envisagés dans toutes les réalisations.

Le BETech apporte des conseils tout au long de vos projets pour la conception, l'exécution, la formation et l'utilisation des procédés..., ainsi que pour la résolution de tous les problèmes de traitement d'eau !



Un logiciel gratuit accompagne les professionnels dans leurs études de chauffage et de déshumidification afin de dimensionner au plus juste le matériel à préconiser à leurs clients. Un document « Etude de chauffage » ou « Etude de déshumidification » personnalisé peut aussi être édité à destination du client final !



Procopi est le pionnier mondial de l'introduction de la technologie Inverter® sur le marché des pompes à chaleur de piscine. Cette innovation est proposée sur l'ensemble de ses gammes professionnelles.

Piscines publiques : on fait le point !

Le rapport annuel 2018 de la Cour des comptes a permis, dans son introduction, de faire un point intéressant sur la situation des piscines publiques en France. En voici quelques extraits riches de renseignements !

Un parc français très hétérogène et différent de celui de l'Europe

Au 1^{er} avril 2017, la France disposait de 4 135 piscines et de 6 412 bassins de pratique de la natation. La surface totale des bassins était de 1,6 million m². L'offre globale de piscines est supérieure en France à celle de certains pays limitrophes. Ainsi, la France dispose d'1 bassin de pratique de la natation pour 10 000 habitants, contre 0,88 bassin en Angleterre. De même, la surface totale des bassins est deux fois plus élevée en France qu'en Angleterre.

Mais la situation est très variable selon les territoires. Les piscines et centres aquatiques sont inégalement répartis. Ainsi, le Grand Londres dispose d'une surface de bassins par habitant deux fois supérieure à celle du Grand Paris. En outre, en 2014, l'amplitude des horaires d'ouverture de certaines piscines parisiennes était près de deux fois inférieure à des piscines situées à Barcelone, Lisbonne, Berlin, Vienne et Bruxelles ! Peu d'équipements aquatiques sont présents dans les espaces périurbains. S'ils accueillent 22 % de la population nationale, ces espaces n'offrent que 14 % des équipements aquatiques et 12 % de la surface des bassins. Dans les communes disposant d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV), le taux d'équipement par habitant est inférieur de plus de 40 % à la moyenne nationale.

Le « cas » marseillais

Dans cette ville, on constate une diminution de 50 % du parc des piscines publiques en dix ans !

La ville de Marseille dispose de peu de piscines publiques. En 2016, l'offre communale était de 14 piscines pour une population de 865 000 habitants, soit un ratio six fois inférieur à la moyenne nationale. À Marseille, la surface de bassin par habitant est près de quatre fois inférieure à celle de Lyon et trois fois inférieure à celle de Nice, autre ville au bord de la Méditerranée. La ville est surtout caractérisée par le recul de son offre de piscines publiques. Alors que la population municipale a augmenté de 1,5 % entre 2008 et 2016, la surface de bassins de natation a été réduite de 36 % au cours de cette période.

La ville avait élaboré en 2008 un schéma directeur prévoyant notamment la construction, avant 2016, de huit nouveaux équipements et la réhabilitation de cinq piscines, pour un coût global estimé à 200 millions d'euros (M€).

Toutefois, huit ans plus tard, moins de 6 % des objectifs fixés dans le schéma directeur ont été réalisés et les dépenses d'investissement étaient inférieures à 8 M€ en 2016. Huit piscines ont été fermées depuis 2008 et aucune n'a été construite.

Combien coûte un équipement public ?

Les piscines et les centres aquatiques sont des équipements sportifs complexes et le coût moyen de construction d'un centre aquatique multifonctionnel est d'environ 25 M€.

La régie est toujours majoritaire

Les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont propriétaires de 82,1 % des piscines et des centres aquatiques publics. Cette situation est commune à de nombreux pays européens. En Belgique, plus de 80 % des piscines sont exploitées par les communes et leurs régies. De même, plus de 90 % des équipements sont gérés en Suède par les communes ou des sociétés créées par elles. Dès lors, les communes et les intercommunalités sont les acteurs principaux de la gestion de ces équipements. Les piscines et centres aquatiques publics sont de façon majoritaire exploités en gestion directe : c'était le cas, au 1^{er} janvier 2017, de près de 85 % des piscines des collectivités territoriales et de leurs groupements. Elles en assurent à la fois la maîtrise d'ouvrage, l'exploitation et le financement, ce qui explique aisément les disparités rencontrées.

La Cour des comptes, indique également que le soutien de l'Etat est de moins en moins lisible. Il faudrait donc « le simplifier ou le supprimer », tout en sachant que la natation est la deuxième

activité sportive et de loisirs des Français !

En parallèle, la gestion des piscines et des centres aquatiques publics sous la forme de délégation de service public se développe. Inexistant pour les équipements construits avant 1985, ce mode de gestion est retenu pour 30 % des piscines mises en service depuis 2005.

Un parc vétuste à rénové

La moitié des équipements aquatiques publics a été construite avant 1977, dans le cadre, principalement, de la mise en œuvre du plan national « 1 000 piscines » défini à la fin des années 60. Plus de 70 % des centres ont ainsi été construits avant 1995.

La rénovation ou la reconstruction d'équipements anciens concerne aujourd'hui un nombre important de collectivités territoriales.

Ces dernières sont aujourd'hui propriétaires d'équipements vieillissants qui, pour certains, ne répondent plus aux normes d'hygiène et de sécurité, ni aux attentes nouvelles du public. Dans ce contexte, ces collectivités devront prochainement délibérer sur l'avenir de ces équipements, soit pour décider de leur fermeture définitive, soit pour procéder à leur réhabilitation.

Les incertitudes financières actuelles devraient, encore plus que par le passé, conduire les collectivités territoriales à rechercher une meilleure performance de leur gestion publique, au besoin, en redéfinissant leurs priorités d'action.



Piscine «Tournesol» rénovée - Mougins (06)

CONDITIONNEMENTS ET SERVICES ADAPTÉS

Dépotage de produits chimiques



Container 1000L



Pulsage de medias filtrants



25kg



Bidons 20L de couleur qui servent également de détrompeur pour éviter les erreurs de manipulation.

PRODUITS DE QUALITÉ



Des produits conformes aux normes piscine et eaux potables homologuées par le Ministère de la Santé



Des produits concentrés en matière active



Des produits chlorés respectueux de l'environnement et de la santé : sans acide borique



Des produits sans impuretés (plomb, arsenic, mercure etc.)

AU SERVICE DES PISCINES COLLECTIVES DEPUIS 70 ANS

SOLUTIONS TECHNIQUES



Gamme complète de régulations



Robots de piscine



Sécurité - Rétention EPI



Gamme complète de systèmes de dosage



Matériel d'analyse

EXPERTISES



Audit des locaux techniques et de stockage



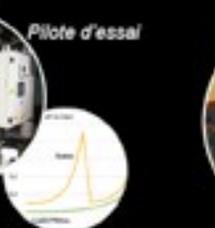
Tests d'hydraulicité



Audit des procédures de dépotage



Calcul de retour sur investissement
Diagnostic media filtrant avant changement



Pilote d'essai



Formations Traitement de l'eau & Manipulation de produits chimiques

40^e édition
Sett
Salon
des équipements
et techniques
du tourisme

Salon professionnel des équipements de l'hôtellerie de plein air

Obtenez votre
badge Visiteur
avec le code : ESPN18



40^{ème}
EDITION



Sett

6, 7 & 8
Novembre 2018
Montpellier

44^{ème} Congrès National
de la **FNHPA**
FÉDÉRATION NATIONALE
DE L'HOTELLERIE
DE PLEIN AIR

www.salonsett.com

Organisé par

En partenariat avec



FOIRES, SALONS, CONGRES

L'événement de la rentrée pour tous les professionnels du tourisme

La 21^e édition du salon Atlantica de La Rochelle, réservé aux professionnels, se déroulera les 9, 10 et 11 octobre prochains, au Parc des Expositions. C'est l'événement national incontournable de la rentrée pour l'ensemble des professionnels du tourisme de la Côte Atlantique, qui viennent y découvrir les dernières tendances en matière d'équipements et de loisirs de plein air. Le salon, organisé par la Fédération Départementale de l'Hôtellerie de Plein Air de Charente-Maritime, attend cette année plus de 450 exposants et 7 500 visiteurs.

L'espace aquatique est devenu un lieu de vie central pour chaque hébergeur. Il est aussi un argument commercial de choix, qui déclenche très souvent l'acte d'achat du côté des futurs

vacanciers. Gestionnaires de camping, hôteliers mais aussi de nombreuses collectivités, sont chaque année attentifs aux dernières innovations : des produits écologiques, attractifs ou fonctionnels qui répondront à leur besoin d'investissements.

Le salon Atlantica, n°2 français du secteur et leader sur la côte Atlantique, rassemble tous les fournisseurs de référence, spécialisés en équipements aquatiques et de bien-être : piscines, abris, toboggans et jeux, pompes à chaleur, spas, etc.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire gratuitement en ligne pour visiter le salon et imprimer votre badge d'accès. Le salon sera ouvert mardi 9

et mercredi 10 de 9h à 19h, et le jeudi 11, de 9h à 18h.

contact@fdhpa17.fr / www.salon-atlantica.fr



Le défi du traitement de l'eau : un enjeu qui compte à Interbad

Les tous nouveaux développements en matière d'un traitement de l'eau optimal seront présentés lors du prochain salon Interbad 2018, qui se tiendra à **Stuttgart du 23 au 26 octobre**.

Devant les exigences de plus en plus élevées des baigneurs fréquentant les espaces aquatiques, qu'ils soient

privés ou publics, et face aux contraintes relevant des normes strictes en termes d'hygiène, de sécurité, de rendement énergétique et de qualité, les exploitants d'établissements équipés en piscines, spas, ou saunas, pourront profiter, lors de ce grand rendez-vous international, des réflexions menées par les différents fabricants de renommée, constructeurs d'installation, architectes, ingénieurs spécialisés en

piscine, ou encore les associations professionnelles et les institutions.

L'occasion pour eux également de repartir avec des informations très diversifiées sur les produits et des conseils d'experts.

« Pour y voir clair dans la jungle des multiples possibilités, il est rarement judicieux de se concentrer seul sur un domaine, il convient au contraire de réfléchir et de traiter cela de manière interdisciplinaire et interconnectée » déclare Stefan Mersmann, ingénieur spécialisé dans le traitement de l'eau des piscines et directeur de l'entreprise bt plan GmbH.

Selon lui, les secteurs spécialisés en hydraulique, technologie des procédés, chimie, hygiène et microbiologie, qui ont tous leur propre influence sur la qualité de l'eau et doivent être pris en considération, sont trop divers. Des employés bien formés, qui, à l'aide de la numérisation, ont su tirer le meilleur d'une installation de traitement de l'eau, jouent ici un rôle déterminant.

info@messe-stuttgart.de / www.interbad.de



40^e édition du Salon des Equipements et Techniques du Tourisme !

Après le succès de l'édition 2017 qui a accueilli plus de 587 exposants et 14 952 visiteurs, le Sett, rendez-vous annuel des acteurs du marché de l'HPA, profite d'un secteur toujours en pleine croissance et vous donne rendez-vous les

6, 7 & 8 Novembre 2018 pour sa 40^e édition et le 44^e Congrès National de la FNHPA. Avec un taux d'équipement de 47,5 % en piscine, 12 % en jeux aquatiques et 8,5 % en équipements de bien-être, les établissements de l'HPA investissent de plus en plus pour le confort de leur clientèle.

Ce ne sont pas moins de 6,6 milliards d'euros qui ont été investis ces 15 dernières années dans ce secteur, soit en moyenne 22 % du chiffre d'affaires !

L'HPA est le premier mode d'hébergement de loisirs des Français, avec 124 millions de nuitées enregistrées en 2017 et 22 millions de vacanciers campeurs chaque année !

La France reste le premier parc de campings en Europe et le 2^e parc au niveau mondial.

Ce salon sera sans conteste l'occasion pour les décideurs des établissements de l'HPA de rencontrer les professionnels de l'équipement et découvrir une offre toujours plus attractive en piscines, jeux aquatiques, abris, traitements de l'eau, entretien et équipements de spas, saunas, hammams et de bien-être en général.

Les exposants pourront comme chaque année participer aux SETT d'Or, Trophées des Innovations du salon et ont jusqu'au 17 octobre pour s'y inscrire.

Rendez-vous du 6 au 8 novembre à Montpellier au Parc des Expositions, pour 3 jours de salon, sur 40 000 m² et 9 halls d'exposition. Près de 15 000 visiteurs professionnels sont attendus encore cette année : professionnels des campings, cafés, hôtels, restaurants, tour-opérateurs, agence de voyage, offices de tourisme, agences immobilières, gîtes, chambres d'hôtes, espaces verts, parcs de loisirs, gestionnaires de plages, collectivités locales...

salonsett@code-events.com / www.salonsett.com



La piscine de collectivités privées au salon Piscine Global Europe 2018

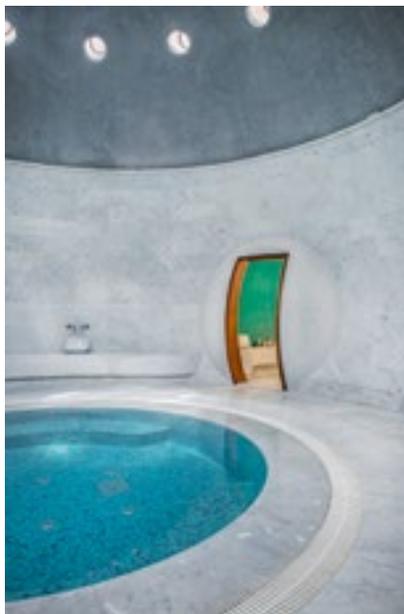
Piscine Global Europe est l'événement professionnel référent de la piscine et du bien-être, qui se tiendra à Lyon du 13 au 16 novembre prochain.

En 2016, c'est près de 18 000 visiteurs qui ont été accueillis pour découvrir les nouveautés du marché et les 1 276 marques représentées par les 596 exposants présents.

Créé en 1978, le salon est devenu le rendez-vous incontournable de l'industrie de la piscine et du wellness, et prend, pour cette nouvelle édition, un virage résolument tourné vers l'art de vivre, le design et l'innovation.

"Piscine Global Europe, lors de sa prochaine édition, répondra aux attentes des exposants et des visiteurs en matière d'expérience client. Présenter la piscine comme un art de vivre s'inscrit désormais dans l'ADN du salon : un événement solide, positionné sur la qualité, avec un savoir-faire français et couvrant un réseau mondial", explique Noémi Petit, directrice de Piscine Global Europe.

Pendant quatre jours, exposants et visiteurs échangent pour faire avancer l'industrie ensemble. C'est également l'occasion de profiter de nombreuses animations au travers desquelles les dernières innovations du secteur sont présentées pendant des conférences et sur l'espace Pool Innovations, de connaître les dernières tendances du secteur



avec le Pool Design Awards (concours destiné aux architectes, récompensant des projets piscines exceptionnels) ou encore l'Aquafitness show destiné aux collectivités privées et publiques afin de leur proposer de nouvelles idées d'animations et service, les water tests pour tester les produits en situation réelle...

A l'heure où la piscine est devenue une pièce de vie à part entière dans les maisons, et un critère de décision pour de nombreux voyageurs dans leur sélection d'hébergement, Piscine Global Europe propose une approche renouvelée, résolument innovante de l'offre globale du secteur en matière de piscines publiques et privées, spa, outdoor, wellness...

Professionnels de l'hôtellerie, de l'hébergement de plein air, clubs de sport, centres thermaux et de bien-être, n'hésitez pas à venir sur Piscine Global Europe du 13 au 16 novembre prochain à Lyon afin de connaître les dernières techniques et tendances en matière de piscine commerciale privée ou encore de wellness et d'aménagement autour du bassin.

Demandez votre badge avec le code: PBPPP sur le site.

exhibitorpiscine@gl-events.com / visitorpiscine@gl-events.com / www.piscine-global-europe.com

Et aussi...

• Colloques La Piscine de Demain

Ces colloques à vocation pédagogique, 100 % gratuits pour les maîtres d'ouvrage, sont dédiés à ceux qui ont des projets de construction ou de réhabilitation d'équipement aquatique, en cours ou à venir, et à ceux qui souhaitent s'informer sur les nouvelles tendances du marché et rencontrer des professionnels du milieu de la piscine publique.

Pour la 20^e édition, contactez :
claudineayme@gmail.com
www.lapiscinededemain.com

• Journée Technique Piscines Sports Loisirs

Cette journée se tiendra le 6 décembre 2018 au Palais des Congrès Paris Saclay à Massy (91). 3 nouveaux Espaces seront proposés : l'espace Conception (Construction – Énergies – Environnement), l'espace Equipement (Animations – Équipements – Hygiène et Sécurité) et l'espace Échanges et Expo. A venir :

- Mars 2019 en Région Ouest à Nantes (44)
- Septembre 2019 en Région Hauts de France à Lille (59)

- Décembre 2019 à Paris Nord (60)
pslinter@pslinter.fr / www.pslinter.fr

• Rencontres Professionnelles de la Piscine Publique

Cette 14^e édition se tiendra du 1^{er} au 3 octobre 2018 à l'hôtel Radisson Blu de Marne-la-Vallée (77). Ces Rencontres permettent aux entreprises de mettre à disposition leur savoir-faire lors des conférences, des rendez-vous personnalisés ou encore des speed meetings, pour faire avancer les projets.
d2x@d2x.fr / www.d2x.fr

• Campo Ouest Salon des équipements de Tourisme et de Loisirs

Les 6 et 7 février 2019 à Nantes au Parc de la Beaujoire (44).

Destiné aux gestionnaires de sites de l'Hôtellerie de Plein Air, le salon s'adresse également aux professionnels de l'hôtellerie classique et aux responsables d'équipements de loisirs des collectivités locales.

A noter également les assises régionales de Campo Ouest : de la FRHPA (Fédération Régionale de l'Hôtellerie

de Plein Air) le 20 novembre 2018 pour les Pays de la Loire ; des campings de Bretagne le 15 novembre 2018 au Palais des Congrès de Lorient ; des campings normands le 18 décembre 2018 à Caen ; des campings du Centre Val de Loire le 7 mars 2019 à Vierzon.

info@campo-ouest.com
www.campo-ouest.com

• Equip'HPA

Ce 16^e salon professionnel Haute France des Équipements de Tourisme et des Collectivités, se tiendra les 28 et 29 novembre 2018, au Touquet Tennis Club (62).

equiphpa@wanadoo.fr
www.equiphpa.com

• Salon HOPA

La 3^e édition de ce salon professionnel, consacré aux équipements de tourisme loisirs et Hôtellerie de Plein Air, se tiendra les 23 et 24 janvier 2019 à la Halle d'Iraty de Biarritz (64). Il s'adresse à tous les professionnels de l'Hôtellerie de Plein Air du quart Sud-Ouest, du reste de la France et du nord de l'Espagne.

info@expomedia.fr / www.salonhopa.fr



EUROPE

L'ÉVÉNEMENT
RÉFÉRENCE
DE LA PISCINE
ET DU BIEN-ÊTRE



13-16
NOVEMBRE
2018

LE NOUVEL ART DE VIVRE LA PISCINE

EUREXPO - LYON
FRANCE

IC3110N 280332 876 - Document non contractuel - Illustration : © akk@freemove.fr

COMMERCIAL

SÉCURITÉ, HYGIÈNE, ÉCONOMIES D'ÉNERGIE, ANIMATIONS, FORMATION...
OPTIMISEZ LA GESTION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT PISCINE COMMERCIALE
EN DÉCOUVRANT LES DERNIÈRES INNOVATIONS :

- Une offre fournisseurs dédiée
- Conférences
- Démonstrations
- Visites techniques



En partenariat avec



CONTACT : visitorpiscine@gl-events.com
+33 4 78 176 324



VOTRE VISITE COMMENCE SUR

WWW.PISCINE-GLOBAL-EUROPE.COM

DEMANDEZ VOTRE BADGE AVEC LE CODE **PPSPP**

RÉPERTOIRE THÉMATIQUE

des fournisseurs des piscines de collectivités

Accessibilité

AXSOL

infos@axsol.fr / www.axsol.fr
T. +33 (0)1 76 78 19 59

L'accès simplifié aux loisirs aquatiques

Large choix de solutions innovantes et faciles d'utilisation dont : le fauteuil d'accès au bain J.O.B pour une mise à l'eau sans potence, ni rampe. Des potences fixes sur batteries ; des élévateurs mobiles hydrauliques sur batteries et des fauteuils 100 % sans métal.



Bien-être

NORDIQUE FRANCE

contact@nordiquefrance.com
www.nordiquefrance.com
T. +33 (0)1 30 91 01 50

La Passion du Bien-Être

Spécialiste reconnu depuis 45 ans dans le domaine du sauna, du hammam et du spa, Nordique France propose une large gamme de produits et de services parfaitement adaptés à un usage professionnel intensif.



Accessoires

AB CONCEPT

contact.abconcept@yahoo.com
T. +33 (0)6 10 01 03 42

Une couverture unique pour l'été ET l'hiver

La couverture à bulles Buld'O (2 brevets INPI), convient particulièrement pour les grands bassins ou piscines de forme libre. Elle permet une économie à l'achat, en produits chimiques, en eau, en chauffage et en électricité (filtration). Des enrouleurs motorisés peuvent faciliter sa mise en place. Idéale en été pour conserver la température et en hiver pour l'hivernage passif du bassin.



Chauffage/Déshumidification

HAYWARD

marketing@hayward.fr / www.hayward.fr
T. +33 (0)4 74 46 59 62

Pompes à chaleur grande capacité

La pompe à chaleur HCH Series réversible est disponible en 2 modèles de puissances de 43 et 95 kW. Compresseur Scroll Copeland, dégivrage par inversion de cycle, fonctionnement jusqu'à -15 °C, panneau de contrôle large et intuitif, vanne d'expansion électronique optimisant le débit de réfrigérant (R410A). Raccordement maître-esclave jusqu'à 32 unités. Carrosserie anticorrosion. Idéale pour réchauffer ou refroidir des bassins de grandes dimensions.



CCEI

devis@ccei.fr / eu.ccei-pool.com
T. +33 (0)4 95 06 11 44

Bahia PRO : le projecteur design pour les piscines publiques

Le projecteur Bahia PRO se fixe à la niche par 2 vis et ne peut pas être enlevé par les baigneurs. Son design effet miroir apporte une touche d'élégance dans la piscine. Le projecteur à LED est disponible en éclairage blanc froid (jusqu'à 4400 lumens) et multicolore (11 couleurs et 7 séquences disponibles).



REXAIR PISCINE

rexair.france@rexair.fr / www.rexair.fr
T. +33 (0)1 34 04 19 19

Offre complète en chauffage et déshumidification

Acteur essentiel sur le marché du traitement de l'air depuis 50 ans, REXAIR Piscine a développé une gamme de pompes à chaleurs de 26 à 135 kW, destinées aux piscines de collectivités privées et publiques. L'entreprise offre un très large choix de déshumidificateurs pouvant répondre aux besoins spécifiques de bassins couverts.



CCEI

Armoires électriques sur-mesure

CCEI, leader de la fabrication de coffrets, propose depuis plusieurs années des armoires électriques complètes sur mesure. Adaptées à la configuration de votre choix et entièrement pré-câblées, elles offrent de nombreuses fonctions standards et options inédites, telles que le contrôle des fonctions par bouton Piezo. CCEI propose un outil de configuration en ligne et un suivi permanent par le bureau d'études.



POLYTROPIC

polytropic@polytropic.fr / www.polytropic.fr
T. +33 (0)4 78 56 93 90

Pompes à chaleur grandes puissances

Spécialiste du chauffage de piscine depuis 15 ans, Polytropic propose la gamme de pompes à chaleur RAK, réversibles et de grosses puissances, spécialement conçue pour les piscines de collectivités privées et publiques de grandes tailles. L'entreprise fournit également un accompagnement technique des professionnels, un réseau de SAV reconnu, ainsi que des solutions de pilotage connectées.



Chauffage/Déshumidification

PROCOPI

www.procopi.com / marketing@procopi.com
T. +33 (0)4 42 32 54 54

Déshumidificateur thermodynamique double flux

Le déshumidificateur thermodynamique pour piscine "PCP" est un matériel spécialement étudié pour la déshumidification des piscines publiques et médicales (piscines municipales, piscines d'hôtels, balnéothérapie, etc.). Ce déshumidificateur à double flux chauffe l'air du local piscine, l'eau de la piscine, il rafraîchit et ventile le local piscine. Il permet de réduire au minimum les puissances thermiques, garantissant ainsi un coût d'exploitation optimum pour un meilleur confort.



VALIMPORT

info@valimport.com / www.valimport.com
T. +33 (0)5 56 21 99 87

Les pompes à chaleur ISLANDICUS et GOA, « on/Off » ou « Full Inverter », dédiées uniquement aux professionnels. Pour les collectivités, les Goa Inox restituent jusqu'à 90kw en triphasé, les Goa Full Inverter jusqu'à 25kW à 15°C en monophasé... Le service d'études réalise les bilans et calcule la ou les PAC adaptées. Un stock conséquent permet une livraison sous 48h.



ZODIAC POOL CARE EUROPE

be@zodiac.com / www.zodiac-poolcare.com
T. +33 (0)8 20 60 99 98

L'expert chauffage et déshumidification

Zodiac® propose une gamme complète de pompes à chaleur et de déshumidificateurs, conçus spécialement pour les grands bassins. Expert en équipement des piscines extérieures et intérieures des établissements de tourisme et de loisirs, l'entreprise met à disposition gratuitement les services de son Bureau d'Etudes, afin de réaliser un bilan thermique. Ce dernier permet de déterminer avec précision les équipements correspondant à chaque projet.



Construction/Rénovation

AQUALOISIRS

contact@aqualoisirs.com <http://aqualoisirs.com>
T. +33 (0)5 46 41 72 17

AQUALOISIRS est une entreprise composée d'experts de la construction et de la maîtrise d'œuvre au service de l'hôtellerie de plein air. Depuis 25 ans et sur toute la France, elle



accompagne toute réalisation et construction d'espaces aquatiques avec sa marque AQUALOISIRS, ainsi que la construction d'espaces communs : accueil, sanitaires, bars, restaurants, salles d'animation avec sa marque ARCHILOISIRS.

EVERBLUE

ever@everblue.com / www.everblue.com
T. +33 (0)5 61 37 31 20

Une Cellule Collectivité intégrée pour répondre à vos exigences

Les experts du Siège et les concessionnaires EVERBLUE vous accompagnent dans votre projet de construction ou de rénovation de piscines collectives privées ou publiques. Ils sauront trouver avec vous les solutions pérennes et respectueuses de la législation adaptées à vos besoins. Maîtrisant les réglementations sanitaires, en termes de conception, d'accessibilité et de prévention des risques, les professionnels EVERBLUE sauront améliorer votre bassin. Il deviendra un lieu unique, convivial et sécurisé pour le bien-être de vos clients.



Entretien bassin

EVERBLUE

ever@everblue.com / www.everblue.com
T. +33 (0)5 61 37 31 20

La Maîtrise et l'Expertise par Excellence

Les concessionnaires EVERBLUE proposent des prestations d'entretien sur mesure pour toutes les piscines collectives. Leur priorité est d'offrir à leurs clients une sérénité totale au regard des normes imposées par la réglementation sanitaire. Mesures de la qualité de l'eau, filtration et désinfection, les professionnels EVERBLUE possèdent une expertise et un savoir-faire pointus répondant aux exigences des ARS.



HYDRALIANS

somair.siège@hydraliens.com / www.hydraliens.com
T. +33 (0)4 90 38 05 88

Les Spécialistes des Métiers de l'Eau et du Paysage

Hydraliens conjugue sa logistique nationale grâce à ses 2 plateformes et son service de proximité avec ses 52 agences réparties sur le territoire. Enseigne du Groupe Descours et Cabaud, Hydraliens s'est développée dans la distribution professionnelle des produits dédiés aux Métiers de l'Eau et du Paysage, en s'appuyant sur des marques leaders et sur une force de vente technico-commerciale.



Filtration

PROCOPI

marketing@procopi.com / www.procopi.com
T. +33 (0)4 42 32 54 54

Très faibles pertes de charge avec les filtres Python Polaire

Revêtement intérieur lisse, anti bactérien pour une filtration plus saine. Très faible perte de charge de par leur conception intérieure (cloche et déflecteur). Ces filtres développent 60 % de perte de charge de moins que leurs équivalents en conception SIDE. Ce gain permet l'utilisation d'une pompe de filtration de moindre puissance (économies d'énergie). Diamètre 1 200 à 2 350 mm.



Fitness

AQUATIX

pascale@aquatix.fr / www.aquatix.fr
T. +33 (0)9 87 88 19 76

Matériel d'Aquafitness et d'Aquagym

Un des leaders mondiaux sur le marché de l'aquafitness. AQUATIX développe des produits pour les collectivités alliant design, ergonomie et fiabilité, tels que tapis de course aquatiques, aquabikes, trampolines, Acwapole® et matériels d'aquagym. L'entreprise propose également des formations sur mesure pour accompagner les collectivités dans la mise en place de nouvelles activités.



WATERFLEX

contact@waterflex.fr / www.waterflex.fr
T.+33 (0)4 91 51 15 16

Un matériel innovant

Fabricant d'équipements de fitness aquatique, Waterflex réinvente le sport dans l'eau, avec des produits innovants : aquabikes à levier de vitesse, tapis de course aluminium, pédale avec résistance modifiable, tapis flottant Aquafitmat. Confort d'utilisation pied nu, prix ultra attractif et qualité de conception Made in Provence. Profitez d'un concept global : grand choix de matériel & accessoires - Formation - Support de Communication.



Sécurité / Protection

ATLANTIC BARRIÈRE

davreteric@orange.fr / www.atlantic-barriere.com
T. +33 (0)6 32 20 28 39

Garde-corps et barrières de protection pour piscine

Fabricant de barrières de protection pour les espaces aquatiques depuis 10 ans, Atlantic Barrière propose différentes gammes (Nature, Barreaux, Transparence et



Discretion). Nos produits Made in France sont certifiés par les tests du LNE et de CTD Inspection et disposent du label QUALICOAT et QUALI MARINE. Ils répondent aux normes NFP 90-306 (norme piscine) et NFP 01-013 (garde-corps).

Sécurité / Protection

ABRIBLUE

contact@abriblue.com / www.abriblue.com
T. +33 (0)2 43 42 39 20

IMMEO : automatisme et sécurité

Le volet de sécurité IMMEO, Hydra Système par ABRIBLUE, allie discrétion, confort, technologie et esthétique. Il se pilote à distance et permet un traitement d'eau optimisé grâce au Slow Mode (réduction production de chlore volet fermé), un contrôle du déverrouillage, du niveau d'eau... Ses garanties sont très étendues : 7 ans pour la motorisation (pièces, main d'œuvre et déplacement) et 15 ans contre la corrosion.



Abris VEGAMETAL™

yheredia@fluidra.fr / www.vegametal.com
T. +33 (0)6 99 11 92 28

Abris de piscine de grandes dimensions pour les collectivités

Conçus sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques des bassins de collectivités, les abris VEGAMETAL™ s'adaptent aux contraintes et aux normes des établissements recevant du public. Une équipe professionnelle accompagne et conseille pour l'implantation de l'abri avec des plans 3D. De fabrication européenne, ces abris se distinguent par une finition de qualité ainsi que par une large gamme assurant sécurité et fonctionnalité.



Traitement de l'eau

EMEC FRANCE

contact@emecfrance.fr / www.emecfrance.fr
T. +33 (0)3 44 56 15 20

EMEC, il y a tout un monde dedans

Acteur historique auprès des collectivités locales, semi-publiques et des professionnels de la santé, nous mettons à votre disposition une gamme complète de contrôles et régulations.



HAYWARD

marketing@hayward.fr / www.hayward.fr
T. +33 (0)4 74 46 59 62

Gestion à distance des piscines publiques

Le Control Station Panel, système tout-en-un pour gérer à distance les piscines de collectivités jusqu'à 1000 m³ : filtre complet, mesure et régulation des paramètres de l'eau, pilotage à distance des équipements (option

Wifi), relais auxiliaires pour gestion filtration, chauffage, éclairage, etc. Enregistrement des données sur 30 jours. Trois versions disponibles : pH/température – pH/ORP/Température ou pH/Chlore libre / température. Compatible électrolyseur au sel.



MELSPRING

infopiscine@melspring.com
www.melspring.com/poolcare
T. +33 (0)4 68 51 60 95

Vente et distribution mondiale d'hypochlorite de calcium et produits chimiques

Les produits MELSPRING sont commercialisés dans 27 pays du monde sous plusieurs marques de traitements pour la piscine : Melpool, PoolPower et Jardi Pool.

Produits pour l'hivernage, produits chlorés inorganiques et organiques, produits sans chlore, correcteurs..., forment une gamme complète de produits chimiques non-combustibles, à destination des piscines privées et publiques.



PURE CHLORE

info@myhexagone.com / www.myhexagone.com
T. +33 (0)1 34 34 11 50
contact@pool-technologie.fr
www.pool-technologie.com
T. +33 (0)4 67 13 88 90

Fin la manipulation et le stockage du chlore !

Le système PURE CHLORE, de fabrication française, produit du chlore, dans le local technique de la piscine, par électrolyse du sel. Le chlore produit in situ, est ensuite déversé dans un bac qui alimente l'eau du bassin via une pompe doseuse. Cette pompe est commandée par une régulation automatique qui permet de maintenir le taux de chlore à son niveau optimal.



SORODIST

sorodist@sorodist.fr / www.sorodist.fr
T. +33 (0)4 68 92 94 00

Un produit invisible pour des économies visibles

HeatCover est un produit liquide et 100 % biodégradable, luttant contre l'évaporation et la déperdition de chaleur des piscines. Il est compatible avec les piscines intérieures comme extérieures et tous les systèmes de filtration. Le produit est injecté dans le système de filtration, en faible quantité, grâce à une pompe doseuse et permet de réaliser des économies en eau, électricité et produits de traitement.



Messe Stuttgart
Au centre du marché

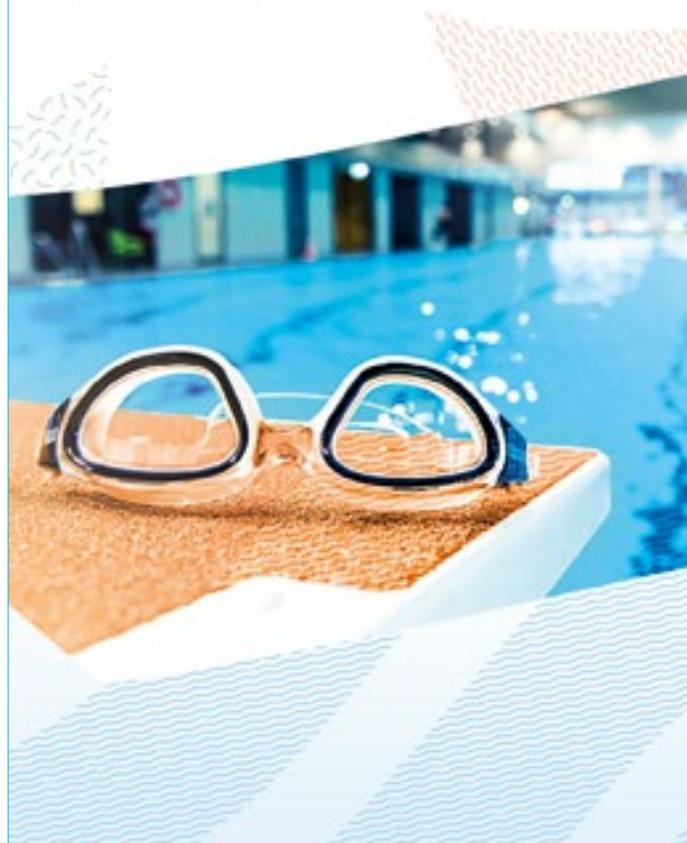


interbad

Salon professionnel international des piscines, saunas et spas avec congrès sur la technique des bains

23 – 26 octobre 2018
Messe Stuttgart, Allemagne

www.interbad.de



Plongez-vous dans l'innovation

Du filtre à la récupération de chaleur, la technologie des piscines présente une diversité remarquable. À interbad, vous découvrirez les nouvelles tendances et les évolutions révolutionnaires de très près. Faites le tour d'horizon complet du secteur et découvrez les développements actuels.
Faites partie de l'événement !

PISCINE

SAUNA

SPA

- p. 110 AB CONCEPT
p. 85 et 112 ABRIBLUE / NEXTPOOL
p. 73 ANTI WAVE
p. 37 AQUA ROC DECOR
p. 65 et 111 AQUALOISIRS
p. 112 AQQUATIX
p. 88 et 112 ATLANTIC BARRIERE
p. 77 ATECA DESIGN & CONSTRUCTION
p. 110 AXSOL
p. 29 AZENCO
p. 15 BAYROL FRANCE
p. 74 CANALE
p. 68 CAMYLLE
p. 83 et 110 CCEI
p. 21 EDSUN LOISIRS
p. 57 et 112 EMEC France
p. 101 ENGIE COFELY
p. 69 EUROCHLORE
p. 71 et 111 EVERBLUE
p. 17 FLUIDRA / ASTRALPOOL
p. 105 GACHES CHIMIE
p. 7, 110 et 112 HAYWARD
p. 97 et 111 HYDRALIANS / SOMAIR GERVAIT
p. 81 HTH / LONZA
p. 99 JDM EXPERT
4e de couverture MAYTRONICS
p. 67 et 110 NORDIQUE FRANCE
p. 49 et 113 OLMIX GROUP Melspring SAS
p. 2, 3 et 11 OCEDIS / OSERVICES
p. 95 OZONEX
p. 63 PEBBLE PRO
p. 75 PERAQUA
p. 41 et 110 POLYTROPIC
p. 111 et 112 PROCOPI
p. 87 et 113 PURE CHLORE
p. 13 et 110 REXAIR
3e de couverture SALON ATLANTICA LA ROCHELLE
p. 113 SALON INTERBAD STUTTGART
p. 109 SALON PISCINE GLOBAL EUROPE
p. 106 SALON SETT MONTPELLIER
p. 79 SCP FRANCE
p. 19 et 113 SORODIST
p. 89 SYCLOPE ELECTRONIQUE
p. 51 TECHNIC CONSEILS
p. 93 et 111 VALIMPORT
p. 27 et 112 VEGAMETAL
p. 43 VENUS
p. 91 et 112 WATERFLEX
p. 55 et 111 ZODIAC

Spécial PROS

Le magazine des métiers de la piscine et du spa

Hors-série N°3 - Spécial COLLECTIVITÉS

I.M.C.

(International Media Communication)

264, avenue Janvier Passero

F- 06210 Mandelieu

Tél. +33 (0)492 194 160

Fax : +33 (0)493 681 707

contact@eurospapoolnews.com

www.eurospapoolnews.com

Directeur de la publication : Vanina Biagini

Directeur administratif : Denise Biagini

Office manager : Karine Astorg

Business Developer : Guillaume Dossin

Rédacteur en chef : Guy Mémin

Consultant : Richard Chouraqui

Journaliste : Virginie Bettati

Rédaction : Bénédicte Béguin, Nadège Hely

A collaboré à ce numéro :

Monique Bignoneau

Publicité :

Emmanuelle Fardin, Katrien Willemse,

Nicolas Biagini, Michele Ravizza

Web : Bénédicte Béguin

Infographiste : Laura Perinetta

Graphiste freelance :

Eyka Graphic - contact@eyka-graphic.fr

Imprimerie : Chirat (42)



Origine du papier : France
Taux de fibres recyclées : 0%
Certification : PEFC

Eutrophisation PTot (Kg/Tonne) : 0,02



SAS au capital de 152 449 Euros

RCS Cannes B 414 683 953 00031

APE 5814 Z - TVA FR02414683953 - ISSN 2429-2656

© 2018 IMC Tous droits réservés.

Reproduction interdite.

Les produits, performances et caractéristiques évoqués dans les articles sont communiqués par les fabricants et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la rédaction.

Une édition d' **EuroSpaPoolNews.com**



PROCHAIN NUMÉRO Spécial PROS
À PARAÎTRE NOVEMBRE 2018



LE ROBOT CHAMPION

de toutes les piscines



robot-dolphin.fr

maytr**o**ronics

CREATION MOT - PHOTO: JINCO